



Promotio Iustitiae

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie (SJES), Curie Généralice de la Compagnie de Jésus, Rome, Italie

Le cri de l'eau et le cri des pauvres



Le cri de l'eau et le cri des pauvres



Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie (SJES)
Curie Générale de la Compagnie de Jésus
Borgo Santo Spirito 4, 00193 Rome, Italie

Éditeur : Xavier Jeyaraj SJ

Coordinateur de Rédaction : Fala Valery SJ et Rossana Mattei

Promotio Iustitiae (PI), publié par le Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante www.sjesjesuits.global

Le numéro 101 de *Promotio Iustitiae*, publié en 2009, fut le dernier numéro que nous avons imprimé. Nous n'avons publié ensuite que des versions électroniques. Par conséquent, nous vous recommandons chaudement d'imprimer ce numéro pour le mettre à disposition dans les salles de lecture, les bibliothèques, etc.

Si quelque chose vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous le faire savoir brièvement. Pour communiquer une lettre à publier dans un prochain numéro de *Promotio Iustitiae*, veuillez utiliser le l'adresse électronique : sjes-com@sjcuria.org

La reproduction d'articles est encouragée ; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse, et de nous envoyer une copie de la reproduction.

Table des matières

Éditorial.....	7
Xavier Jeyaraj SJ	
Sœur Eau : nous écoutons ton cri et nous reconnaissons tes droits.....	11
Sue Martin	
L'eau et son sort à Sukaria, Ketapang, Kalimantan occidental – Indonésie	17
H. Diem	
Eau et Conflits : Vers les Droits de l'Eau	22
Fala Valery Ngong SJ	
Le cri de l'eau et le cri des pauvres : Les Grands Lacs laurentiens – étude de cas.	28
Nancy C. Tuchman	
La crise globale de l'eau, vécue dans notre petit bout de terre L'eau, c'est la vie, et la vie, c'est un combat	34
Omar Serrano Crespín	
La crise de l'eau est le cri des pauvres : les défis pour la restauration du cycle hydro-social.....	41
Heliodoro Ochoa-García	
Les peuples autochtones et l'eau.....	48
Vincent Ekka SJ	
Agroécologie et recherche-action participative pour la justice alimentaire et d'accès à l'eau en Amérique centrale	53
Christopher M. Bacon	
Migrants climatiques: un boulet de canon pour notre temps	61
Adolfo Canales Muñoz	
Épuisement des ressources naturelles : le cri des pauvres en raison de la privatisation et de la marchandisation de l'eau.....	65
Xavier Savarimuthu SJ	
Guérir le delta du Niger : réhabilitation suite aux dommages environnementaux causés par les entreprises polluantes, un élément d'une écologie intégrale..	72
Fernando C. Saldivar SJ	
Un cri pour l'eau : un cri pour la survie	78
Benny Chiramel SJ	

Gestion des ressources hydriques : perspective des femmes en milieu rural en Inde.....	84
Archana Sinha	
Les droits sur l'eau des communautés indigènes	90
Mary Nelys Silva de Almeida	
Donner accès ou prendre parti ? Croissance bleue, pêcheries artisanales, et le cas de Lamu au Kenya	95
Bryan P. Galligan SJ et Sasha Kinney	
La récupération durable de l'eau en haute montagne : quand le projet en découle	103
Eberth Molina Romero	
Du désert aux flots d'une rivière : histoire du succès de « l'homme de l'eau » en Inde.....	107
Xavier Savarimuthu SJ	
À propos des auteurs	110



Éditorial

Xavier Jeyaraj SJ

La Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 26), organisée par les Nations Unies, a pris fin à Glasgow le 12 novembre dernier. On se souvient que cette conférence s'est déroulée dans le contexte d'une alerte déclenchée par un petit virus à ARN Covid-19. Ce minuscule virus a littéralement mis le monde à l'arrêt pendant près de deux ans, et ce n'est pas encore fini. Alors que nous étions témoins de cette « danse de la mort » autour de nous et que les villes animées et les aéroports ont été réduits au silence, nous avons vu la nature reprendre vie. Alors qu'avec beaucoup d'anxiété et de crainte nous avons pris nos distances les uns des autres, certains d'entre nous, après introspection et réflexion, se sont rendu compte à quel point nous avions pris nos distances de la création divine et à quel point nous avions causés de dommages à la nature. Soudain, nous avons eu plaisir à *entendre* gazouiller les oiseaux, à *voir* le ciel bleu clair et les étoiles, même au cœur des villes, à *voir* le vert des plantes et des arbres en partie libérés de la poussière et de la pollution, à *sentir* et à respirer l'air frais et, par-dessus tout, à *ressentir* l'interconnexion et l'interdépendance de nos vies avec celles des autres et avec toute la création.

Après des décennies de cacophonie, d'égoïsme, de mainmise et d'arrogance à tenter de soumettre la création, et à nous réjouir de l'accumulation de richesses et de la fierté politique à travers les guerres, les violences, les injustices et les inégalités, nous avons été exposés à notre faux sentiment de supériorité sur l'œuvre de Dieu et sur Son peuple vulnérable. Cet invisible virus nous a fait comprendre que nous ne sommes que de fragiles êtres humains et non pas des êtres tout puissants. Nous avons appris qu'en réalité nous sommes totalement dépendants de Dieu et de sa création, et que l'immense intellect dont nous jouissons comparés aux autres êtres vivants est un don gratuit de Dieu. Ce virus nous a fait prendre conscience que plus nous abuserons de la nature, plus nous serons confrontés aux effets délétères que cela entraîne sur nous. Comme le pape François l'a dit : « Les gens pardonnent parfois, la nature jamais. » Par conséquent, il est de notre responsabilité de faire une pause, de reconnaître nos échecs et d'apprendre à prendre soin de notre maison commune, avec un sentiment de profond respect et une grande révérence.

J'espère que les 120 dirigeants mondiaux, qui étaient rassemblés à Glasgow entre le 1^{er} et le 12 novembre pour donner le coup d'envoi à une décennie d'actions accélérées en faveur du climat, se sont rendu compte que – contrairement aux COP précédentes – il ne pouvait plus être question de procéder comme d'habitude avec plein de promesses vides et de discours éloquents. Le moment est venu d'arrêter de faire de fausses promesses pour des raisons politiques et d'agir « ensemble ». Oui, il est temps d'AGIR ENSEMBLE avec un profond

sentiment d'espérance, en assumant la responsabilité collective pour les erreurs commises. Toutefois, ne laissons pas la responsabilité aux dirigeants politiques. Que chacun de nous prenne sa responsabilité en tant que citoyen de notre maison commune, ayant participé aux échecs humains collectifs. Revendiquons nos droits et demandons justice. Nous devons réfléchir, discerner, planifier et plaider ensemble avec les plus vulnérables, même si cela implique des sacrifices.

Les deux encycliques du pape François – *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti* – invitent chacun de nous à établir des relations justes avec Dieu et avec la création, afin de prendre soin de notre maison commune et de construire une amitié profonde avec nos frères et sœurs sur un pied d'égalité. Les jésuites ont aussi discerné et reçu les Préférences Apostoliques Universelles (PAU) qui nous invitent à nouveau à cheminer avec les pauvres et à prendre soin de notre maison commune. Le plan d'action *Laudato Si'* (PALS) pour les sept prochaines années (2021-2028), comme annoncé récemment par le pape François, présente deux objectifs principaux : aider les gens à écouter le cri de la terre et le cri des pauvres. Les encycliques, les PAU et le PALS articulent cette double crise, sociale et écologique, que nous traversons depuis quelques années. Ce ne sont pas deux crises distinctes que nous pouvons aborder séparément. Ces deux crises non seulement se nourrissent l'une de l'autre, mais quand elles interagissent, il devient impossible d'extrapoler leurs impacts non seulement sur les humains, mais sur chaque organisme de la terre et du cosmos tout entier.

Laudato Si' (§ 27-31) explique bien la crise de l'eau, notamment par rapport à la qualité de l'eau disponible pour les pauvres, à la pollution produite par l'exploitation minière, les activités industrielles et les déchets rejetés dans les cours d'eau, à la privatisation et la marchandisation de l'eau, etc., ce qui entraîne la mort et la propagation de maladies liées à l'eau, ainsi que la destruction de nombreuses espèces et microcosmes sur terre. Il souligne en outre que « l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental et universel, puisqu'il est essentiel à la survie humaine et, en tant que tel, est une condition pour l'exercice d'autres droits humains » (LS § 30). Il poursuit en disant que « les répercussions environnementales peuvent affecter des milliards de personnes ; il est également concevable que le contrôle de l'eau par de grandes multinationales puisse devenir une source majeure de conflit au cours de ce siècle » (§ 31).

Poursuivant la ligne amorcée par l'invitation du pape François dans LS, le Dicastère pour la Promotion du Développement humain intégral a produit un document axé sur les valeurs : *Aqua fons Vitae Orientations on Water: Symbol of the cry of the poor and the cry of the water*, en mars 2020. Il met en lumière les divers défis auxquels nous sommes confrontés et fait des propositions opérationnelles sur les trois dimensions de la problématique de l'eau : l'eau et la consommation humaine, l'eau et les activités humaines, et l'eau en tant qu'espace. Il appelle à « une éducation inclusive et plus ouverte, incluant une écoute patiente, un dialogue constructif et une meilleure compréhension mutuelle » (§ 103).

Quand on lui a demandé quel aspect de la crise environnementale l'inquiétait le plus, le Père Arturo Sosa SJ, notre Supérieur général, a rapidement répondu, dans son récent livre *Walking with Ignatius* : « L'eau. Je pense que c'est le problème le plus sérieux auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, bien qu'on en parle peu. On entend beaucoup plus souvent des avertissements concernant le réchauffement climatique, mais il me semble que le problème

central est l'eau. » Ailleurs, il explique que « le point de départ pour parvenir à une écologie intégrale est la quête de justice sociale et la promotion de la dignité humaine... Ce que nous trouvons le plus choquant, c'est la pauvreté et les injustices structurelles qui la causent, et qui sont nécessairement liées au déséquilibre environnemental. »

La publication des trois numéros 132, 133 et 134 de *Promotio Iustitiae* se veut un humble signe de notre engagement envers l'appel du pape François dans LS et envers les défis de prendre soin de notre maison commune (PAU 4). Nous avons mis l'accent sur la lecture, la réflexion et l'analyse des thèmes du **cri des pauvres** et du **cri de la terre**. Dans chacun de ces numéros, nous soulignons le cri de pauvres et des exclus en relation avec les trois éléments fondamentaux que sont l'eau (PJ 132), la terre (PJ 133) et la forêt (PJ 134). Avec ces articles de réflexion, nous désirons écouter les exclus, les marginalisés et les sans-voix de la terre, qui réclament un avenir juste pour tous.

Dans le premier de la série, nous écouterons le cri de l'eau (PAU 4) et le cri des pauvres (PAU 2). Les 17 articles provenant de différents continents et de différentes perspectives, reflètent les expériences concrètes des auteurs dans leur travail. Ils réfléchissent sur le fait que l'eau n'est pas seulement un problème environnemental, mais bien plus un problème social, économique et politique créé par les structures injustes de la société. Ils font écho aux thèmes de la spiritualité (Martin & Diem), de la politique, de la violence, des conflits frontaliers à propos des cours d'eau (Valery), de l'urbanisation, de la pollution et de la santé (Tuchman), des droits des communautés vulnérables, notamment les autochtones (Ekka & Nelys S.), les agriculteurs (Bacon), les migrants (Canales), la privatisation et la marchandisation de l'eau (Savarimuthu & Saldivar), les mouvements de population (Chiramel), l'aquaculture (Galligan & Kinney), l'accessibilité à l'eau et à la sécurité alimentaire (Serrano & Ochoa-Garcia), la collecte de l'eau (Molina), et la discrimination fondée sur le genre (Sinha), la biodiversité, etc. Au-delà de la présentation des faits, beaucoup de ces articles partagent également quelques histoires de succès concrets générant de l'espoir, et des études de cas sur des efforts de plaidoyer et des mouvements de résistance par des communautés affectées. Cela apporte un sentiment d'unité et un espoir pour un avenir meilleur et plus sûr pour tous.

J'aimerais terminer avec ce que Jack D. Forbes¹, un autochtone américain, a dit il y a quelques années :

« Je peux perdre mes mains et vivre encore. Je peux perdre mes jambes et vivre encore. Je peux perdre mes yeux et vivre encore... Mais si je perds l'air, je meurs. Si je perds le soleil, je meurs. Si je perds la terre, je meurs. Si je perds l'eau, je meurs. Si je perds les plantes et les animaux, je meurs. Toutes ces choses font davantage partie de moi, sont plus essentielles à chacune de mes respirations, que ne l'est mon soi-disant corps. Quel est mon véritable corps ? »

¹ Forbes, Jack D. (2001). Indigenous Americans : Spirituality and Ecos. *Daedalus*, 130 (4), pp. 283-300.

Reconnaissons humblement que l'eau c'est la vie ! Pas d'eau, pas de vie ! Faisons donc en sorte que les mots « J'avais soif et vous m'avez donné [de l'eau propre] à boire » (Mt 25,35) fassent partie de notre réalité.

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Sœur Eau : nous écoutons ton cri et nous reconnaissons tes droits

Sue Martin

Responsable de projet, Réconciliation avec la Création, Province jésuite d'Australie

Tout d'abord, je reconnais que la souveraineté des Premières Nations du continent maintenant connu sous le nom d'Australie n'a jamais été cédée par traité ni d'aucune autre manière. Je reconnais et respecte les lois des peuples des Premières Nations et de la garde écologiquement durable qu'ils ont accomplie pour l'Australie pendant des dizaines de milliers d'années, grâce à des pratiques de gestion des terres et des mers qui se perpétuent jusqu'à aujourd'hui.

Méditer sur et avec Sœur Eau dans ma vie fait partie de ma pratique contemplative. Ma vision du monde se fait à partir de l'Australie, le continent le plus sec, en vivant et en travaillant dans le Nord global à partir d'un héritage de colonisateur. Sœur Eau m'a façonnée dans mes premières années. J'ai grandi sur les rives de Devlins Creek, un affluent de la rivière Lane Cove à Sydney, en Australie. Une enfance vraiment bénie, où être avec la nature était encouragé. Il n'est pas surprenant que je sois devenue une éducatrice environnementale avec une vocation écologique de prendre soin de notre maison commune. Actuellement, je suis chargée du projet « Réconciliation avec la Création » et cela me pousse souvent à réfléchir : à quoi la réconciliation avec la création ou la nature pourrait-elle bien ressembler dans le monde d'aujourd'hui ? Je me rends compte que cette réconciliation requiert une écoute active du cri des pauvres, des communautés des Premières Nations autour de moi, afin d'assurer que la réconciliation avec la création puisse se réaliser.

Pour la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2020, le Dicastère pour la Promotion du Développement humain intégral a publié le document *Aqua fons vitae. Orientations sur l'eau*. L'eau a été utilisée comme un symbole du cri des pauvres et du cri de la Terre. Ce document développe une boîte à outils pour mieux écouter Sœur Eau. Pour moi, la sagesse contenue dans *Aqua fons Vitae* (AV § 15), disant : « les problèmes liés à l'eau, qui sont complexes et souvent interconnectés, sont dus à l'absence de relations justes et adéquates avec Dieu, avec la nature et avec soi-même... ils doivent être traités en profondeur, avec justice, détermination, solidarité et subsidiarité », cette sagesse nous parle à tous. C'est un appel à être des acteurs de la Parole et pas seulement des auditeurs.

L'encyclique *Laudato Si'* nous appelle à faire partie intégrante de la nature. Elle dit : « La vie humaine repose sur trois relations fondamentales étroitement liées : la relation avec Dieu, avec notre prochain, et avec la terre elle-même. Selon la Bible, ces trois relations vitales ont été rompues, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de nous. Cette rupture est péché. » (LS § 66).

Pour travailler sur cette 'rupture', nous devons comprendre les « droits de la nature » et réfléchir sur là où ils ont été négligés ou piétinés, afin de pouvoir vraiment vivre une vie intégrale avec Dieu, avec nos voisins et avec la Terre elle-même.

Quand je parle des « droits de la nature », il s'agit de considérer que nos systèmes de terre et les cours d'eau ne sont pas que de simples propriétés qu'on peut posséder, mais que ce sont des entités qui ont un droit indépendant à exister et à croître ; elles existent tout simplement ! Les lois qui reconnaissent les « droits de la nature » modifient le statut des communautés naturelles et des rivières, qui sont alors reconnues comme des entités détenant des droits, lesquels peuvent être appliqués par des individus, des gouvernements et des communautés.

Il existe un petit nombre d'exemples de « droits de la nature » incorporés dans des institutions gouvernementales dans le monde, dont un très petit nombre en Australie.

Le développement le plus prometteur dans l'écoute de Sœur Eau s'est produit à Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, le 20 mars 2017. Ce jour-là, le gouvernement d'Aotearoa a adopté une loi reconnaissant la rivière Whanganui en tant que personne morale, ayant des droits et des responsabilités équivalents à ceux d'une personne.

On peut voir de petites avancées en Australie avec l'adoption de la loi de 2017 sur la protection de la rivière Yarra. Les gardiens de la rivière Yarra qui veillent sur la rivière Yarra/Birrarung dans l'état de Victoria – où se trouve notre bureau de la province jésuite australienne – ont pris une mesure audacieuse en adoptant une loi confiant des droits de l'eau à la communauté locale d'entre les Premières Nations. La loi de 2017 sur la protection de la rivière Yarra (*Willip-gin Birrarung murrn*) est la première loi australienne à être co-intitulée dans la langue d'un propriétaire traditionnel. *Willip-gin Birrarung murrn*, dans la langue Woi-wurrung, se traduit par « garder vivante la Birrarung ». Le Woi-wurrung a été utilisé en reconnaissance de la garde de la rivière par les propriétaires traditionnels et de leur lien unique avec les terres traversées par cette rivière. C'est également une première pour l'État de Victoria et pour l'Australie d'identifier, à des fins de protection, un grand fleuve et son corridor en tant qu'entité vivante et naturelle.

Le 27 avril 2021, le conseil municipal de Blue Mountains, dans la région du grand Sydney, est devenu le premier conseil local et la première entité gouvernementale en Australie à intégrer les « droits de la nature » comme concept-clé dans ses pratiques opérationnelles, ses processus de planification et ses programmes de plaidoyer. Ceci a été réalisé grâce au travail de l'Australian Earth Laws Alliance.

L'Australian Earth Laws Alliance (AELA) travaille à créer un changement systémique, afin que nos sociétés occidentales puissent passer d'une gouvernance centrée sur l'humain, à une gouvernance centrée sur la Terre ou « centrés sur la vie ». L'AELA travaille avec des experts dans les champs des sciences naturelles, des systèmes de connaissances aborigènes, du droit, de la planification, de la comptabilité des ressources naturelles, de l'éthique, de l'économie et des arts, afin de créer des modèles de gouvernance centrés sur la Terre pour la santé écologique et bio-régionale en Australie.

Luke Edwards d'Edmund Rice Education Australia (EREA), un collègue travaillant avec moi au sein du comité Catholic Religious Australia (CRA) de Ecology Alliance, cherche à incorporer l'approche AELA « Greenprints » dans leur système de gouvernance scolaire. « Greenprints » se concentre sur une question essentielle : comment peut-on créer des systèmes de gouvernance qui aident les sociétés humaines à vivre dans nos limites écologiques et à nourrir la communauté Terre ? Ce projet a été créé parce que, bien que nous ayons des plans (*Greenprints*) pour documenter la conception de projets de construction et d'ingénierie, nous n'avons pas encore de plans (*Greenprints*) efficaces pour nous aider à construire les systèmes de gouvernance dont nous avons besoin, pour construire des sociétés humaines centrées sur la Terre qui peuvent à la fois nourrir la communauté Terre et lui permettre de s'épanouir dans un monde post-carbone et climatiquement modifié.

Est-ce que l'incorporation de *Greenprints* dans nos structures de gouvernance est quelque chose que nous pourrions explorer dans nos communautés jésuites ?

Le nouveau réseau ecclésial d'inspiration jésuite *Rivers Above Asia and Oceania* (RAOEN) cherche des solutions fondées sur la culture : une force de réconciliation croissante avec la terre et les mers à travers la foi, la communauté et la nature. Le lien profond que RAOEN entretient avec notre Sœur Eau est repérable dans la déclaration fondatrice :

La « rivière au-dessus » (l'océan Pacifique) est la vie, le fleuve d'Asie alimentant toutes les rivières, les saisons et les vies... Le bien-être des terres et des peuples est lié au bien-être des mers.

Récemment, durant le webinaire de RAOEN sur la synodalité, j'ai animé un atelier avec Makareta Tawaroa de la région de la rivière Whanganui à Aotearoa en Nouvelle-Zélande. Makareta m'a raconté qu'ils travaillaient à ramener la force vitale de la rivière, son essence. Makatera est une femme maorie qui tire son identité de la rivière.

Le réseau australien pour la foi et l'écologie (FEN) a récemment organisé une série de webinaires intitulée *Deep Listening* (Écoute attentive). L'un de ces webinaires a fait entendre Myree Sam, une propriétaire traditionnelle de l'île de Saibi à Zenadh Kes (détroit de Torres). Elle a parlé de la connaissance interconnectée que son peuple a accumulé depuis des milliers de générations sur la Grande barrière de corail. Myree a parlé de son désir de travailler avec des scientifiques occidentaux pour prendre soin du Pays. En écoutant Myree, chacun d'entre nous a entendu l'appel à renouveler son propre rapport spirituel avec le monde naturel à travers ses propres traditions. En se demandant : « Percevons-nous que notre perte de lien spirituel avec la terre, la mer et le ciel a créé ce qui affecte la Grande barrière de corail et la Terre ? Comment pouvons-nous aider les gens à retrouver cette connexion ? »

Avec Myree, j'ai entendu la complexité de forger deux mondes. En Australie, cette lutte des peuples des Premières Nations à travers notre territoire pour récupérer dans notre droit occidental les titres de propriété sur la terre et l'eau qu'ils détenaient depuis des millénaires, est devenue un « méchant » problème de plus, que nous devons tous reconnaître.

La complexité de la crise de l'eau en Australie est souvent définie comme étant « méchante (*wicked*) », un terme utilisé par Val Brown, un collègue de l'Université nationale d'Australie

(ANU). L'ANU a récemment inauguré un Centre de Justice de l'Eau, en réponse au besoin de comprendre nos « méchants » problèmes sur l'eau.

En Australie, c'est le système fluvial Murray (Millewa/Tongala)-Darling (Barka) dont les droits sur l'eau sont les plus contestés. Le fleuve Murray (en Ngarrindjeri: *Millewa*, en Yorta Horta : *Tongala*) est un cours d'eau situé dans le sud-est de l'Australie. Avec ses 2 508 km, c'est le cours d'eau le plus long d'Australie. Ses affluents comprennent cinq des six plus longues rivières d'Australie (les rivières Murrumbidgee, Darling, Lachlan, Warrego et Paroo). Avec le fleuve Murray, ces 5 rivières forment le bassin versant Murray-Darling, lequel couvre environ un septième de l'Australie et s'étend sur plus d'un million de kilomètres carrés, une zone plus grande que la France et l'Allemagne combinée.

Le bassin versant Murray-Darling a un plan, ratifié pour la première fois en 2012 et développé par les gouvernements étatiques et fédéral ; ceux-ci se sont réunis pour gérer l'eau avec soin et protéger le bassin pour les générations futures, afin de ramener le bassin à un niveau plus sain et durable, dans le contexte d'un système connecté intégré. De nombreuses critiques de ce plan disent que les intérêts particuliers des irrigateurs et des communautés vivant dans le bassin versant ont été priorités au détriment des débits environnementaux et des droits de garde des Premières Nations. Mon travail antérieur dans le domaine du développement durable auprès des gouvernements locaux au sein de la Zone d'Irrigation Murrumbidgee (MIA) avait approfondi ma compréhension de la « méchanceté » des problèmes de l'eau. Les communautés locales se sont longtemps battues pour qu'on ne réduise pas leurs droits d'irrigation. La plus récente sécheresse est survenue et ce n'est qu'à ce moment-là que des restrictions d'eau ont été mises en place dans les villes de la région MIA. Le changement est difficile. C'est la mort des poissons en décembre 2018 et en janvier 2019 dans la rivière Darling Barka qui a ouvert les yeux des Australiens sur la détresse de Sœur Eau.

Les droits des Premières Nations et de l'environnement n'ont pas été une priorité évidente dans l'élaboration du plan de partage des eaux du bassin Murray-Darling. Réfléchissant à la « méchanceté » des problèmes d'eau dans le bassin Murray-Darlingie, je dois écouter la voix de Richard Kingsford, un scientifique environnementaliste très respecté de l'Université de New South Wales (UNSW), qui a dit un jour qu'il s'agissait d'une première au plan mondial parce que de nombreux systèmes fluviaux à travers le monde ne font l'objet d'aucun plan.

Très récemment, en août 2021, une annonce a proposé une voie qui pourrait, pour la première fois, permettre à l'eau du fleuve Murray Millewa/Tongala de couler à des fins culturelles. Enfin, les Premières Nations sont écoutées et les « droits de la nature » sont lentement incorporés dans les instruments gouvernementaux.

Le plan trace la voie à suivre pour garantir les droits sur l'eau des Aborigènes dans la lagune Margooya du bassin Murray-Darling. Le plan produit par *Environmental Justice Australia* pour les Nations autochtones des Rivières Murray et Lower Darling (MLDRIN) et pour la communauté Tati Tati Wadi Wadi, offre une boîte à outils détaillée pour l'utilisation de l'eau du fleuve Murray Millewa/Tongala à des fins culturelles dans la lagune Margooya, un site ancestral important pour de nombreux êtres et animaux ancestraux.

Le plan de la lagune de Margooya définit les flux culturels comme « les droits sur l'eau qui appartiennent légalement et à titre bénéficiaire aux Nations autochtones en quantité et qualité suffisantes et adéquates, pour améliorer les conditions spirituelles, culturelles, environnementales, sociales et économiques de ces Nations autochtones ». Un jour, on se rendra compte que cela est au bénéfice de tous, et pas seulement des communautés des Premières Nations.

J'ai récemment visité la rivière Darling/Barka et j'ai campé aux lacs Mendindee, ce qui faisait partie de ma liste de choses à faire avant de mourir. Être au bord de la rivière Darling/Barka a comblé mon âme. Mais un des tristes aspects du camping sur le bord de la rivière Darling/Barka, est de constater dans quelle mesure l'eau des lacs est réorientée vers l'irrigation, un système mis en place dans les années 1950. Toute l'eau qui se déverse des lacs Mendindee dans la rivière Darling/Barka s'écoule maintenant à travers un grand tuyau d'eaux pluviales de 1200 mm de diamètre. Méditant sur cela, je pouvais entendre le cri de Sœur Eau. Une des nombreuses perturbations est que la migration des poissons vers l'amont et vers l'aval n'est plus possible.

Nous devons réfléchir sur les cours d'eau qui nous entourent. Quel est le rêve pour la rivière dans votre région ? Quels « droits de la nature » sont possibles ? Quel est le nom utilisé par les Premières Nations pour votre rivière locale ?

La rivière auprès de laquelle j'habite s'appelle Hawkesbury-Nepean/Dyiruban. En faveur des « droits de la nature » ici, il y a beaucoup à rêver, il y a beaucoup à se battre. Un petit groupe de gardiens passionnés de la rivière s'est formé pour être la voix communautaire de Dyiruban et s'efforcer de suivre les voies tracées pour Yarra/Birrarung et Whanganui.

L'eau a un rôle régénérateur dans la nature, mais elle est aussi une métaphore de la régénération qui est nécessaire dans notre monde aujourd'hui. Les pratiques régénératrices s'épanouissent lentement au sein des communautés agricoles et influencent les modes de vie et de travail avec la nature.

Pouvons-nous être régénérateurs dans tout ce que nous faisons ?

Le Dr Anne Poelina est présidente du Conseil de la rivière Martuwarra Fitzroy et possède de nombreux autres titres, dont celui de chercheur invité du Centre universitaire national pour la Justice de l'Eau. Le Dr Poelina et des personnes de l'*Australian Earth Laws Alliance* (AELA) ont fondé *Regenerative Songlines Australia*, qui travaille à la création d'un réseau continental de projets et de praticiens de la régénération, dirigé par les peuples des Premières Nations mais ouvert à tous les Australiens. *Regenerative Songlines Australia* espère se concentrer sur l'amplification des initiatives locales et bio-régionales qui conduisent à des économies et sociétés régénératrices, et qui sera en lien avec des partenaires internationaux de la « feuille de route régénératrice (*regenerative roadmap*) ». Les Songlines, les chemins du rêve, ont été longtemps la façon dont les Premières Nations ont vécu et fait en sorte que les lois et les histoires ont pu se transmettre. *Regenerative Songlines Australia* est un pur cadeau que les Premières Nations nous font à tous.

Nos institutions jésuites peuvent-elles contribuer à façonner une feuille de route régénératrice pour notre monde, en s'unissant à RAOEN et à d'autres ? Nos institutions jésuites doivent répondre par des actions qui visent à promouvoir des relations justes avec Sœur Eau et avec la nature.

Je continue de méditer avec Sœur Eau et d'apprendre des Premières Nations en m'assurant que ma vision du monde change pour inclure *Deep Listener*, un régénérateur qui met la Parole en action, en cherchant la réconciliation avec la création et les droits de la nature incorporés dans tout ce qu'on fait.

« Telle une éponge saturée d'eau, la création est emplie de présence divine, pour ainsi dire. Comme un océan détrempé, une fontaine jaillissante, une source inépuisable d'eau fraîche, la vie de l'Esprit imprègne le monde. » Elizabeth Johnson

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



L'eau et son sort à Sukaria, Ketapang, Kalimantan occidental – Indonésie

H. Diem

D'où est-ce que je viens ? Et qu'est-ce que je suis devenue ? Il est évident que je viens des montagnes et je pense que les anciens Dayaks¹ qui vivent à Sukaria peuvent très bien raconter mon histoire. Oui, ils sont témoins de tous les changements. Pour eux, je fais partie de leur vie. Nul ne peut vivre sans moi. Tout simplement parce que je suis l'eau ! Mes amis et moi parcourons leur village sous différentes formes et états. Nous pouvons être sources, ruisseaux, canaux, puits ou tout simplement flaques d'eau ! Les gens dépendent de nous et nous dépendons d'eux. Nous leur donnons la vie et eux nous donnent des formes ! Nous avons désormais différentes destinations et différents événements.

Je suis à l'arrière de la maison où les gens se rassemblent chaque jour. Jours et nuits, matins et soirs, ils viennent à moi. Ils bavardent, ils discutent, ils rient, ils plaisantent, puis ils sautent au milieu de moi. Je suis abondante, fluide et propre. Je peux jouer avec les enfants. Ils sont tellement ravis de moi. Ils se sentent satisfaits que je les embrasse. Les gens viennent ici en voiture. Familles, amis, enfants, invités... viennent à moi. J'aime leurs histoires, leurs rires. Ils trouvent la consolation près de moi. Je peux continuer à couler grâce à mes amis – les massifs de bambou. Nous sommes de bons amis. J'ai un nom bien à moi – *Air Lantung* (eau de Lantung). Les gens grandissent et disparaissent en ma présence. Je fais partie de leurs histoires. Pour eux, je suis *Air Lantung*. Tous se délectent de moi. Quand mes amis en d'autres endroits du village disparaissent pendant la saison sèche, je peux encore danser avec les gens.

Oh ! Regarde ! Un nouveau bébé ! Quelle merveilleuse créature ! Aujourd'hui, la famille me l'amène pour recevoir le *bermandian* – un rituel consistant à baigner le nouveau-né dans la rivière. C'est un rituel sacré du peuple Dayak. J'admire la pureté de ce bébé. Je l'aide à être plus fort avec ce rituel dayak. Je fais partie du rituel qui façonne son identité. Après ce rituel, la famille célèbre avec leur nouveau bébé. Puis je continue d'accueillir ce nouveau membre du village dans sa vie quotidienne. Je continue d'accueillir son rire, sa satisfaction, son saut... vers moi et en moi.

Les gens viennent pêcher en moi. Je suis douce et fraîche. Les poissons aiment tellement être en ma compagnie ! Les gens viennent pêcher. Ils viennent en groupes ; ils viennent seuls. Ils amènent leurs enfants pour leur apprendre à pêcher. Je leur fournis une nourriture abondante.

¹ Les Dayaks sont le peuple autochtone qui vit au Kalimantan (Bornéo), en Indonésie.

Les poissons vivent en abondance en moi. Les gens, ici, aiment manger du poisson de la rivière. « Nous sommes Rivière Dayak ! », acclament-ils. Je suis leur rivière. Je fais partie de leur repas typique.

Une partie de moi se jette dans un beau et grand lac. Les gens me prennent en photo. « Quel beau lac, l'eau est si claire ! » s'exclament-ils. Oui, j'ai l'air si propre, si transparente, mais personne ne peut se baigner en moi. Je peux les voir. Ils me regardent ; je les regarde. Un jour, j'ai entendu le cri d'un père à son enfant qui était tellement excité de sauter dans le bassin pour jouer avec moi : « Non, s'il te plaît, ne saute pas dans ce bassin ! Tu en mourrais plus tard. » Je me sens triste. Le garçon s'est senti triste. Je voulais vraiment jouer avec ce garçon, mais je ne pouvais pas. Le fait est que je contiens maintenant des produits chimiques provenant de l'extraction de la bauxite. À cause de cela, les parents empêchent leurs enfants de sauter en moi pour jouer avec moi. Je ne peux rien faire d'autre que de refléter silencieusement les arbres, le ciel, la lune et les figures de ceux qui m'admirent. Je suis un lac silencieux.

Auparavant, une partie de moi s'écoulait librement à travers champs. Auparavant, une abondance de poissons nageait librement en moi. Les gens obtenaient beaucoup de poissons quand ils me visitaient. Ils pouvaient me trouver n'importe où. Puis, peu à peu, j'ai dû me plier en fonction du dessein de quelques personnes cupides. Au début, les entrepreneurs sont venus avec leurs bulldozers, pour faire des *paret* – des fossés entre les zones de plantations de palmiers. Je coule dans les fossés qu'ils ont creusés. Puis ils ont planté des palmiers à huile. Puis ils ont ajouté des engrais et des insecticides chimiques pour ces palmiers. Oh, non ! Ces substances m'ont saturée. Je dois les absorber. Elles s'écoulent en moi naturellement parce que nous sommes tellement à proximité. Nous ne faisons plus qu'un. Ma couleur change – parfois orange, parfois brune et parfois noire. Je ne suis plus transparente. En certains endroits où les fossés se rejoignent, j'ai des bulles blanches en surface parce je coule très fort à ces points de jonction. Les gens ont la possibilité d'attraper du poisson à ces points de jonction. Ont-ils peur de me prendre du poisson ? Je détiens des substances ; les poissons vivent en moi. Sont-ils exempts de ces produits chimiques ? Mais les gens continuent de trouver du poisson en moi. Ils vont à la pêche avec des hameçons, des filets... Certains enfants prennent plaisir à prendre un bain avec moi par temps chaud. Les jours de pluie, ils aiment jouer avec moi. Des groupes, l'un après l'autre, des familles avec des amis – tous sautent en moi. Ils ne se rendent pas compte que je suis gorgée maintenant de produits chimiques. J'aimerais pouvoir parler à voix haute pour les arrêter de sauter en moi.

Je regarde l'eau de mon ruisseau voisin. Elle est juste de l'autre côté de la division. Comme j'aimerais pouvoir redevenir transparente et claire comme elle ! Elle est aussi dans un fossé, mais elle est amie avec le bambou, avec les arbres qui la surplombent. Elle peut projeter le beau reflet des rayons du soleil et du ciel bleu. Le reflet des arbres aussi est clair en elle. Oui, le long de ses berges, des arbres sont toujours debout. Les bambous sont encore verts et croissent vigoureusement. Elle demeure dans la trame de la toile botanique originelle. De nombreuses espèces d'arbres se balancent dans le vent au-dessus de mon amie. Pour moi, le reflet des palmiers ressemble à ma couleur. Nous sommes également noirs – moi-même et le reflet des palmiers.

Une autre de mes amies coule d'une montagne. Les gens, surtout les jeunes, vont souvent à cette montagne pour trouver un signal internet. Ils ne voient pas cette amie durant les journées ensoleillées. Toutefois, elle dévale vigoureusement lorsqu'il pleut ou juste après la pluie. Elle aimerait ralentir sa vitesse, mais rien ne peut la retenir. Elle avait ses amis les arbres au sommet de la montagne qui l'aidaient à ralentir, mais de nombreux arbres amis ont été abattus. Le propriétaire du terrain s'apprête à faire une autre palmeraie. Elle est devenue si forte, sans arbre pour la contrôler. Même elle est impressionnée par la puissance de son débit. Elle peut emporter avec elle la terre végétale et une partie des rochers de la montagne. En fait, elle ne veut pas faire cela. Elle désire que le sol amical reste sur la montagne, mais sa puissance incontrôlée les entraîne férocelement vers le bas. Elle a creusé un grand ravin dans la partie inférieure de la montagne. Ce ravin est très grand maintenant.

Il y a une autre amie qui était la voisine de l'eau féroce sur la montagne. Elle se trouve dans la partie inférieure de la montagne, entre la grande route et la palmeraie. Lorsqu'un camion passe, la poussière qu'il soulève se retrouve en elle. Une poussière orange. Mais elle continue de couler. Regardez ! Une femme et son enfant se dirigent vers elle. Ils veulent se baigner en elle. Ils doivent marcher si loin, mais il semble qu'ils n'aient pas le choix. Leur maison est en haut de la montagne. Ils ont essayé de trouver des moyens de faire un puits pour amener l'eau à leur maison, mais ils n'y parviennent pas. Ils doivent obtenir mon amie l'eau à partir du ciel. Quand la pluie arrive, ils ont de grands réservoirs pour y mettre mes amies. Malheureusement, mes amies dans les réservoirs ne peuvent pas les servir tout au long de la saison sèche. La famille doit donc aller chercher l'eau à cette amie, mais elle est si limitée par son faible débit et sa petitesse. Les gens doivent marcher loin pour la rejoindre, Regardez ! Une petite fille rejoint son frère pour prendre un bain. Combien elle aime être avec mon amie, quoiqu'elle soit si petite et si faible. Il y a aussi du poisson dans mon amie. Les gens peuvent parfois en trouver en elle. Mais elle devient de plus en plus petite.

Je m'insère lentement dans un puits. Le puits est à l'arrière d'une maison. Un jour, j'ai entendu la mère dire : « Préparons-nous à aller à la messe. Allez ! On se lave avant de partir. » Elle me cherchait, mais elle ne me trouvait pas dans le puits. Elle a mis en route la pompe, mais la pompe ne fonctionnait pas, parce que j'étais si basse. Je n'arrivais pas à entrer dans la pompe. J'avais presque disparu. Je ne pouvais pas supporter la chaleur. Finalement, cette année-là, j'ai disparu de son puits. La chaleur et la sécheresse m'ont capturée et transformée en vapeur. Une personne a demandé à la dame plus tard : « Pourquoi n'êtes-vous pas allé à la messe l'autre jour ? » Elle a répondu : « Je ne pouvais pas trouver d'eau dans mon puits. J'ai dû aller à la rivière pour prendre un bain. Quand je suis revenue, il était tard, alors je suis restée à la maison. »

Mes amies et moi sommes allées en exil dans le ciel. La chaleur nous y a transportées peu à peu, puis très rapidement. Nous sommes devenues des « migrantes ». Nous nous sommes évaporées en écoutant les engins de toutes sortes se précipiter à notre recherche. Ils ne pouvaient pas nous voir. Nous, on les a vus. Quelle pitié ! Les gens et nous-mêmes nous précipitions, mais nous allions dans des directions opposées. Ils nous cherchaient en bas alors que nous allions en haut. Ils nous cherchaient partout. Je les ai vus essayer de nous atteindre, mes amies et moi, en utilisant une mini-pompe pour nous mettre dans un réservoir sur leur

camion et nous ramener à la maison. Parfois, ils réussissaient à faire venir un peu d'entre nous dans un champ ou une maison. Ils essayaient chaque jour d'aider les personnes qui n'arrivaient plus à nous rejoindre. Nous avons continué à voler et ces camions ont continué à rouler. Nous n'étions pas sur la même route. Ils nous cherchaient désespérément. Mais nous nous évaporions rapidement.

Mes amies et moi, nous nous sommes demandées pourquoi nous étions poussées si vite vers le ciel. Durant notre envol, nous avons pu voir que les gens brûlaient la forêt partout. Certains brûlaient leurs propres forêts pour vendre des terres. D'autres la brûlaient pour faire des rizières. D'autres la brûlaient pour faire des plantations de palmiers. Nous étions dans une course. De grands et petits incendies apparaissaient partout. Une fumée noire et une odeur de brûlé imprégnaient l'atmosphère. J'ai entendu le cri des innocents, « Il fait si chaud. C'est tellement sec. » J'ai vu des gens se précipiter partout pour me trouver. Matin et soir, ils portaient avec des seaux pour me trouver afin de prendre un bain.

Une autre partie de moi s'est repliée dans un endroit que l'on utilise pour les ablutions rituelles après les funérailles. Tous les participants aux funérailles doivent effectuer ce rituel de purification, et je suis prête à laver leurs mains et leurs corps. Une autre personne a quitté un jour le village pour son repos éternel. La plupart des villageois sont venus aux funérailles, comme d'habitude. Après l'enterrement, ils sont venus me voir pour se laver les mains et prendre un bain. Auparavant, je coulais doucement au milieu d'eux pour effacer la tristesse de leur perte. Mais maintenant, mon niveau est si bas que je suis stagnante. Je n'arrive plus à bouger librement. Tous doivent se laver les mains et le corps. Je reçois toute leur poussière et j'essaie de laver leur chagrin et leur fatigue. Comment en suis-je arrivée là ? D'un courant bienveillant à une stagnation impuissante ?

Le nom du village est Sukaria - ce qui signifie « jouissance et exaltation ». Nous, mes autres amies aquatiques et moi-même sommes témoins de la joie, de la peine et des luttes des habitants de Sukaria face aux changements soudains qui se produisent en nous. Nous avons été abondantes durant leurs vies. Ils étaient pauvres mais faisaient un avec la nature. Ils vivaient dans la nature et étaient nourris par les ressources naturelles. Désormais, au nom du progrès, ils ont beaucoup de nouveaux gadgets ! Ils profitent de nombreuses découvertes pratiques ! Leurs vies semblent plus faciles et plus rapides ! Pourtant, en échange, ils leur manque désormais les simples joies de la vie. Pour des gains économiques, ils ont transformé les terres en plantations de palmiers ; ils ont maintenant des sources contaminées. Nous assistons à leurs « va et viens désorganisés » pour nous chercher. Nous voyons leurs yeux étonnés qui demandent : « Où est notre eau fraîche et propre ? » « Où peut-on trouver du poisson ? » « Où sont-ils passés ? Pourquoi y en a-t-il si peu maintenant ? »

Nous pouvons ressentir la peur, la tristesse et les inquiétudes des gens. Mais que pouvons-nous faire ? Comment redevenir leur source de vie ? Il n'y a rien que nous puissions faire ; les gens doivent décider. Ils doivent prendre les choses en main. S'ils veulent profiter de nous, comme avant, ils doivent arrêter de nous polluer avec des produits chimiques. Ils doivent trouver un moyen de développer le commerce des produits du palmier en harmonie avec la nature. Ils ne peuvent pas précipiter le cycle naturel de la vie, en utilisant des engrais et des pesticides. Ils ne doivent pas abattre les grands arbres qui bordent la montagne. C'est

seulement à ce moment-là qu'ils pourront vivre heureux avec la nature. Leur vie sera exempte de nombreuses maladies. Comme j'espère que les gens s'en rendront compte ! Combien mes amies et moi aimerions toujours servir pour la vie joyeuse des gens ! Espérons que les organisateurs de grands projets, avides d'argent, prendront en considération les besoins fondamentaux des gens et choisiront de vivre plutôt une vie harmonieuse et joyeuse dans la beauté de la nature.

Un jour, j'ai vu une petite fille arriver dans une petite école maternelle du village. Le premier jour d'école, elle a vu ses amis utiliser des bidons d'eau pour arroser les plantes et les fleurs de l'enceinte scolaire ; elle s'est joyeusement jointe à l'équipe d'arrosage. Ces petits amis avaient déjà pris l'habitude d'arroser les plantes à la demande des enseignants. On leur apprend à prendre soin de la création et de la planète. Ils apprennent que les arbres peuvent protéger les ressources en eau. Par leur petit mais fidèle geste d'arroser les plantes avant le début de la classe, ils apprennent à aimer la nature. Ils apprennent aussi à planter des légumes dans un petit potager. En certaines occasions, j'ai vu leurs frères, sœurs et amis venir planter des fleurs, des arbres et des bambous. Ainsi, petit à petit, les bonnes habitudes se prennent pour prendre soin de notre mère la Terre.

Tout le village s'est engagé dans un programme de promotion du bambou. On leur a appris que le bambou peut me garder, moi et d'autres plans d'eau, en bon état et abondants dans leur village. Maintenant, le bambou pousse vigoureusement dans toute l'enceinte. Ils y ont construit une maison en bambou. Ceci est arrivé grâce à la participation de tous les villageois. Cette maison manifeste les leçons et l'engagement des gens envers le rôle du bambou pour me faire revenir. Ce programme signifie qu'il y a un espoir que je pourrai à nouveau sauter, danser et serpenter en abondance au milieu d'eux, dans la véritable beauté de ma nature. Le processus est lent mais je peux attendre.

La graine de l'espoir est déjà en train de germer ! La vie sera de nouveau belle !

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Eau et Conflits : Vers les Droits de l'Eau

Fala Valery Ngong SJ

Coordinateur de la communication, SJES-Rome

Les conflits sont un élément inévitable du changement social dans toutes les sociétés. Mais les conflits autour de l'eau devraient laisser l'humanité perplexe et stupéfaite devant le degré de leur perversité. Lorsqu'un conflit sur l'eau nous laisse indifférents et que personne n'élève la voix pour dénoncer un tel conflit comme inutile parce que le fondement même de la vie est attaqué et menacé, alors nous pouvons être sûrs et certains que nous avons atteint le point de la désintégration totale et de la destruction de notre maison commune. Au-delà de ce seuil, il n'y a pas de retour à la « normalité ». La *normalité* étant comprise comme ce point où l'eau avait *de facto* ses droits. Un regard sur les conflits autour de l'eau dans notre monde d'aujourd'hui appelle à la nécessité de réitérer et de souligner ces droits *de facto* de l'eau.

L'eau a ses droits. L'eau doit être traitée de manière équitable et juste pour elle-même. Nous ne pouvons pas continuer à abuser de l'eau. Nous devons cesser de considérer l'eau comme un acquis et mettre fin à l'abus de l'eau. La plupart des conflits sur l'eau sont dus à un abus de l'eau et à une négligence des droits de l'eau. Auparavant, il semblait inutile d'évoquer les droits de l'eau, mais aujourd'hui, il est absolument nécessaire et urgent de réitérer et de défendre ces droits. Considérer certains conflits sur l'eau dans notre monde actuel peut nous aider à comprendre comment l'eau est privée de ses droits. Cela peut nous amener à réaffirmer les droits *de facto* de l'eau.

Les conflits sur l'eau à l'époque contemporaine

Dans notre société actuelle, les conflits liés à l'eau peuvent être locaux (entre des groupes sociaux en compétition pour l'eau dans une zone spécifique, ou entre un État et ses citoyens dans une zone spécifique), nationaux (entre différents groupes d'intérêt en relation avec les politiques nationales affectant la gestion de l'eau), internationaux (entre les États sur l'utilisation des ressources en eau partagées), et mondiaux (entre populations marginalisées et populations riches, dans lesquels des conflits surviennent lorsque les ressources des populations périphériques et marginalisées sont distribuées aux secteurs centraux plus privilégiés) (Gehrig, J. 2009:4). Les principaux points chauds des conflits internationaux sur l'eau de ces dernières années sont les suivants : La mer d'Aral (entre l'Afghanistan, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan), le Jourdain (entre Israël, la Jordanie, le Liban, la Palestine et la Syrie), le Tigre et l'Euphrate (entre l'Iran, l'Irak, la Jordanie, l'Arabie saoudite, la Syrie et la Turquie), le Nil (entre le Burundi, le Congo-

Kinshasa, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda).

a) Les problèmes actuels du Nil

Récemment, les tensions entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie au sujet du barrage de la Grande Renaissance éthiopienne (GERD) sur le Nil Bleu (Mbaku, J.M., Août 5, 2020) se sont intensifiées, notamment après que l'Éthiopie a annoncé qu'elle avait commencé à remplir le réservoir du GERD, une action contraire au mandat de l'Égypte selon lequel le barrage ne doit pas être rempli sans un accord juridiquement contraignant sur la répartition équitable des eaux du Nil. L'Égypte a également intensifié son appel à la communauté internationale pour qu'elle s'implique. Déjà, les États-Unis ont menacé de suspendre leur aide au développement à l'Éthiopie si le conflit n'est pas résolu et si un accord n'est pas trouvé. Le différend sur la GERD s'inscrit dans une querelle de longue date entre l'Égypte et le Soudan – les États en aval – d'une part, et l'Éthiopie et les pays riverains en amont d'autre part, concernant l'accès aux eaux du Nil, considérées comme vitales pour des millions de personnes vivant en Égypte et au Soudan. Malgré l'intensité des désaccords, l'Éthiopie continue d'aller de l'avant avec le barrage, arguant que le projet hydroélectrique améliorera considérablement les moyens de subsistance dans la région en général.

Bien que le conflit sur la répartition des eaux du Nil existe depuis de nombreuses années, le différend, en particulier celui entre l'Égypte et l'Éthiopie, s'est considérablement intensifié lorsque cette dernière a commencé la construction du barrage sur le Nil Bleu en 2011. L'Éthiopie, dont les hauts plateaux fournissent plus de 85% de l'eau qui se déverse dans le Nil, affirme depuis longtemps qu'elle a le droit d'utiliser ses ressources naturelles pour lutter contre la pauvreté généralisée et améliorer le niveau de vie de sa population. L'Éthiopie a fait valoir que le projet hydroélectrique GERD n'affectera pas de manière significative le débit d'eau dans le Nil, tandis que l'Égypte, qui dépend presque entièrement des eaux du Nil pour les usages domestiques et commerciaux, considère le barrage comme une menace majeure pour sa sécurité en eau. Le Soudan est pris entre les intérêts concurrents de l'Égypte et de l'Éthiopie. Bien que le Soudan se soit opposé auparavant à la construction de ce barrage, il considère maintenant que ce barrage est très utile à la région, bien qu'avec beaucoup de réserve. Khartoum continue de craindre que le fonctionnement du GERD ne menace la sécurité des propres barrages du Soudan et rende beaucoup plus difficile pour le gouvernement la gestion de ses propres projets de développement.

Malgré les médiations présidées par le président sud-africain Cyril Ramaphosa au nom de l'Union africaine, qui ont permis de résoudre de nombreuses questions concernant le remplissage du réservoir du GERD, un accord doit encore être trouvé sur le rôle que le barrage jouera dans l'atténuation des sécheresses. Alors que l'Éthiopie souhaite disposer de la flexibilité nécessaire pour prendre des décisions sur la manière de gérer les sécheresses, l'Égypte et le Soudan estiment qu'il est important de définir clairement ce qu'est une situation de sécheresse, en fonction de la quantité d'eau contenue dans le réservoir du GERD. Indépendamment de ces conflits, le Nil continue de couler. L'eau en elle-même n'est pas la source de ce conflit, car la cause réside dans les différends sur l'utilisation de l'eau par différents peuples. Ceci se retrouve dans la plupart des conflits locaux autour de l'eau.

b) La « révolte de l'eau » à Cochabamba en Bolivie

En 1996, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de Développement et le Fonds monétaire international, dans le cadre d'une série de politiques d'ajustement structurel, ont fait de la privatisation des services d'eau municipaux de deux des principaux centres urbains de Bolivie, (Gehrig, J. 2009) El Alto/La Paz et Cochabamba, une condition préalable à la poursuite de l'aide au développement des infrastructures d'eau. Les institutions multilatérales de prêt ont également recommandé qu'il n'y ait « aucune subvention publique » pour contenir les augmentations du prix des services d'eau. En septembre 1999, les services d'eau de Cochabamba étaient confiés à *Aguas del Tunari*, contrôlée par le géant californien de l'ingénierie Bechtel.

À peine un an plus tard, une énorme manifestation a eu lieu à Cochabamba à cause de cette privatisation. Pour comprendre ce qui a provoqué la protestation au début de l'an 2000, malgré la répression gouvernementale sévère et l'instauration de la loi martiale, il est utile de passer rapidement en revue les termes du contrat de privatisation de l'eau :

- *Aguas del Tunari* était autorisée à reprendre le réseau d'eau municipal et tous les petits systèmes – industriels, agricoles et résidentiel – de la zone métropolitaine, et aurait des droits exclusifs sur toute l'eau du district, même celle de la nappe phréatique.
- En quelques semaines, la société de Bechtel a augmenté les tarifs de l'eau de plus de 50% en moyenne.
- La nouvelle compagnie de distribution d'eau pouvait installer des compteurs et commencer à facturer l'eau des nombreux puits coopératifs dans toute la zone de la concession, bien que le gouvernement n'ait pas contribué à la construction de ces puits. Ces expropriations étaient légales en vertu d'une nouvelle loi sur l'eau qui avait été adoptée à la hâte par le Congrès bolivien.
- Le contrat garantissait à l'entreprise un rendement annuel moyen de 16% sur son investissement, qui serait ajusté chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation aux États-Unis.
- Il était interdit aux paysans de construire des réservoirs pour recueillir l'eau de pluie dans la zone de concession accordée à la société transnationale des eaux. Pour ce faire, l'autorisation de l'agence gouvernementale de réglementation serait requise.

L'interdiction absurde de collecter l'eau de pluie ne pouvait que conduire à un conflit intense. L'eau, un besoin irremplaçable pour la vie, devenait la raison pour laquelle des gens sont morts. Ce n'est qu'après l'assassinat de Victor Hugo Daza, 17 ans, par un sniper de l'armée – un diplômé l'US School of the Americas – que Bechtel a finalement quitté la Bolivie.

Ces deux conflits nous montrent la menace pour la vie que représentent les conflits sur l'eau. Plusieurs autres conflits de ce genre dans le monde ont causé des dommages indicibles à l'humanité. Dans tous ces conflits, ainsi que dans les deux mis en évidence ci-dessus, on peut noter que l'eau n'est jamais la cause directe. Au lieu de cela, il y a différentes causes sous-jacentes aux conflits liés à l'eau. Ces facteurs sous-jacents peuvent être classés en facteurs socio-économiques, facteurs institutionnels/politiques et facteurs environnementaux (Gehrig, J. 2009). Dans la plupart des cas, les facteurs socio-économiques et institutionnels /

politiques sont plus prédominants que les facteurs environnementaux. L'eau est rarement la seule cause de conflit ; il existe une myriade de causes sous-jacentes aux conflits liés à l'eau. Parce qu'il y a toujours une myriade de causes sous-jacentes aux conflits autour de l'eau, et non de l'eau elle-même, il semble tout à fait approprié de plaider pour les droits de l'eau et en particulier son droit à ne pas être instrumentalisée comme une arme.

Des droits de l'eau : quelle possibilité ?

Il n'est pas rare d'entendre l'expression « droits sur l'eau ». Les litiges relatifs aux « droits sur l'eau » remontent à l'antiquité et, jusqu'à aujourd'hui, aucun accord n'est facilement conclu entre les pays riverains ou les institutions riveraines lorsque des conflits éclatent au sujet de l'eau. Par « droits sur l'eau », on entend les droits légaux d'utiliser l'eau d'une source spécifique et l'autorisation d'utiliser, de vendre, de détourner ou de gérer l'eau. Les droits sur l'eau dictent l'utilisation des eaux de surface ou des eaux souterraines provenant d'une source spécifique. La plupart des doctrines relatives aux droits sur l'eau limitent les utilisateurs de l'eau à une « utilisation raisonnable » d'une source d'eau, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas épuiser la source d'eau ou empêcher d'autres personnes d'y accéder. (Hodgson, S. 2006:4)

Malgré ce rôle régulateur reconnu des droits sur l'eau, les conflits autour de l'eau ne semblent qu'augmenter avec le temps. Le changement climatique et l'augmentation de la population mondiale rendent la lutte pour les droits sur l'eau plus intense. En d'autres termes, il semble que les droits sur l'eau soient la cause des conflits au lieu d'être un outil pour les résoudre. Il constitue également une discrimination entre les peuples, étant donné qu'en raison de la situation géographique, certaines personnes possèdent naturellement le contrôle, et d'autres non. En outre, les droits sur l'eau ne font que souligner l'anthropocentrisme qui est au cœur même de la dégradation de l'environnement. L'eau est considérée comme une réalité à exploiter au profit de l'humanité, et jamais comme une entité en soi, qui participe intrinsèquement à donner vie au cosmos. La domination, le contrôle et l'exploitation de l'eau sans tenir compte de son rôle dans le cosmos constituent un abus sur l'eau. Pour bon nombre de raisons, il est plus approprié et plus justifié de parler de « droits de l'eau ». Les droits de l'eau en tant qu'entité en soi, qui a une dignité et mérite donc le respect.

L'eau est un don gratuit de la nature. La planète est recouverte d'eau pour 71% de sa superficie. Contrairement à la terre qui est fixe, et à l'air qui est partout, l'eau a une dynamique. Elle coule, comme dans les rivières, ou bien est stagnante, comme dans les lacs ; en outre elle existe sous trois états (solide, liquide et gazeux) ; elle peut passer facilement d'un état à l'autre ; en fonction de la saison de l'année son volume augmente ou diminue. L'eau peut être purifiée pour l'usage humain, mais elle ne peut jamais être créée ni détruite. La quantité d'eau sur la Terre est constante, ou presque. L'eau a son cycle : elle circule en permanence et cette circulation a un rôle indispensable pour faire de notre écosystème ce qu'il est. En raison de son rôle dans l'écosystème, l'eau est le grand connecteur de toutes les espèces sur Terre. En raison de sa prédominance et de son importance pour la vie sur Terre, Thalès (640 av. J.-C. - 548 av. J.-C.), un philosophe présocratique, a postulé que l'eau était le principe fondamental de toutes choses.

L'eau a le droit d'être tout cela. Cela devient un abus, quand l'eau courante est rendue stagnante et vice-versa. De même quand certains processus naturels de son cycle sont entravés, que sa vie est arrêtée ou restreinte en raison des intérêts socio-économiques humains. Il s'agit d'un abus absolu des droits de l'eau lorsque les processus naturels de son fonctionnement sont déterminés par l'homme. Nous avons besoin de l'eau pour vivre, pour autant nous ne devons pas abuser de ses droits. Comme toute entité naturelle, elle participe intrinsèquement au bien-être de la planète Terre et du cosmos en général.

En outre, l'eau donne vie aux plantes, aux micro-organismes, aux animaux et aux humains. Il n'y a pas de vie sans eau ; l'eau est nécessaire à toute vie. Cet aspect fondamental de l'eau en fait un facteur d'union pour toute vie, y compris la vie humaine. L'eau nous unit tous, car elle donne à tous la vie. Le refus de l'eau à quiconque, par quelque moyen que ce soit, va à l'encontre de la nature de l'eau, d'où un abus de ses droits. La privatisation de l'eau, ou l'utilisation de l'eau comme arme pour influencer des décisions politiques en arrêtant son écoulement vers les pays en aval, est une violation des droits de l'eau. L'eau est utilisée de manière abusive lorsqu'elle est contrainte et utilisée pour générer des profits pour certains. Il s'ensuit donc que c'est aussi un abus de l'eau que de la gaspiller et de donner la priorité aux industries par rapport aux humains en matière d'utilisation et de distribution de l'eau. Toute distribution d'eau basée sur un gain financier est un abus d'eau.

Conclusion

L'eau, ce don gratuit de la nature et cette donneuse de vie, est devenue depuis tant d'années une source de conflits. Comme les exemples ci-dessus nous l'ont montré, la plupart de ces conflits ne sont en réalité pas liés à l'eau elle-même. Souvent, ce sont les intérêts socio-économiques et politiques qui sont en jeu dans ces conflits. L'eau est considérée comme un outil ou plutôt comme une arme. Ceux qui contrôlent l'eau peuvent l'utiliser comme un outil à leur avantage. Ce regard sur l'eau se fait plutôt selon une perspective utilitaire. Ce regard laisse place à l'exploitation de l'eau et rend aveugle aux droits de l'eau en tant qu'entité. L'eau a sa vie, ce qui se perçoit dans son cycle, et son but ou finalité. L'eau cherche chaque fois à compléter son cycle et à atteindre le but de son existence qui est de donner la vie. Les droits de l'eau sont bafoués lorsque cet objectif n'est pas atteint. Nous devons aider l'eau à vivre et à atteindre son objectif. Dans certaines cultures, comme au Tchad, ces droits sont respectés dans une certaine mesure. Il est normal de trouver des jarres remplies d'eau dans la ville pour que les passants puissent boire s'ils en ont besoin. De même, le fait que refuser de l'eau à quelqu'un soit un tabou, signale le respect des droits de l'eau par la plupart des cultures africaines. C'est aussi pourquoi, dans la plupart des cultures africaines, c'est de l'eau qu'on offre d'abord aux étrangers en signe de bienvenue.

Références :

Gehrig, Jason et Rogers, M. Mark. (2009). *Water and Conflict: Incorporating Peacebuilding into Water Development*, Baltimore.

Hodgson, Stephen (2006). *Modern Water Rights – Theory and Practice*, FAO Legislative Study. No. 92.

Mbaku, J. Mukum. (Août 5, 2020). The Controversy over the Grand Ethiopian Renaissance Dam. *Africa in Focus*. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2020/08/05/the-controversy-over-the-grand-ethiopian-renaissance-dam/>

Original en français



Le cri de l'eau et le cri des pauvres : Les Grands Lacs laurentiens – étude de cas

Nancy C. Tuchman

Doyen de la School of Environmental Sustainability, Loyola University Chicago, USA

Présentation des Grands Lacs laurentiens

Les Grands Lacs laurentiens d'Amérique du Nord (les Grands Lacs) constituent le groupe de lacs d'eau douce le plus étendu au monde (en superficie), et contiennent 21 % de toute l'eau douce de surface au monde (par volume). Leur superficie totale est de 244 106 km² et leur volume total est de 22 671 km³. Ils se composent de cinq lacs – Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario, à la frontière entre les États-Unis et le Canada, à l'exception du lac Michigan qui est entièrement situé aux États-Unis. Ces lacs extraordinaires sont la principale source d'eau douce pour plus de 30 millions de personnes aujourd'hui.

Les Grands Lacs laurentiens ont été formés par l'affouillement des glaciers il y a environ 10 000 à 12 000 ans. Le substrat rocheux est composée principalement de granit à base de silice, laquelle, une fois écrasée par l'énorme poids des glaciers, a produit l'un des plus beaux et des plus propres sables de silice au monde. Aujourd'hui, ces plages de sable attirent les touristes et les résidents permanents, mais elles sont également grandement menacées par l'industrie extractive lors des opérations de fracturation hydraulique. Navigables, les Grands Lacs attirent l'industrie et le commerce des deux pays avec leurs principales villes portuaires qui emploient près de 40 millions de personnes dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du tourisme et des loisirs, du transport naval et de l'entreposage, de l'agriculture, des sciences et de l'ingénierie, des services publics et de l'exploitation minière.

Impacts de la colonisation européenne et de la densification démographique : les 350 dernières années

Avant l'établissement des Européens, ces magnifiques lacs abritaient une grande diversité d'espèces sauvages et de poissons, et abritaient plus de 120 groupes de Premières Nations qui occupaient le bassin des Grands Lacs depuis plus de 10 000 ans. Aujourd'hui, la région des Grands Lacs est le fondement culturel pour des milliers d'Amérindiens Chippewa, Fox, Potawatomi, Ottawa, Huron et Iroquois. Non seulement les peuples autochtones ont utilisé les Grands Lacs comme source principale d'eau potable, de nourriture (pêche, piégeage, cueillette sur les rives), de médicaments (plantes aquatiques et terrestres), et d'artisanat

(paniers en roseaux), mais de plus les lacs et la région sont à la source de leur identité même en tant que peuples.

Durant les années 1600-1700, lorsque les premiers colons européens ont colonisé le bassin des Grands Lacs, ils ont disloqué de force les bandes amérindiennes et pris le contrôle de la terre et des lacs. Les colons européens ont énormément exploité la grande quantité et diversité des poissons des Grands Lacs. Les prises de poissons enregistrées dans les années 1880 et 1890 suggèrent un total de 67 000 tonnes de poissons prélevés par an. Avec la sophistication de la technologie et la mécanisation de la pêche, les prises ont été si importantes que la surpêche est devenue une inquiétude importante et qu'une législation tant au Canada qu'aux États-Unis a été adoptée pour gérer la quantité de poissons capturés à des fins commerciales. Pendant ce temps, les peuples autochtones qui dépendaient des poissons des Grands Lacs comme source majeure de protéines animales ont été sévèrement affectés par la surpêche, ainsi que par l'exploitation des fourrures et du bois dans leurs forêts.

À mesure de l'intensification de la population humaine dans le bassin des Grands Lacs, de l'augmentation de l'exploitation forestière et de l'agriculture, et du développement des grandes métropoles, les groupes de Premières Nations ont considérablement diminué et ceux qui restaient ont été forcés de s'assimiler dans les systèmes sociaux, économiques, culturels et éducatifs de la colonisation occidentale. Les écosystèmes terrestres des bassins versants avoisinants ont également été radicalement transformés ; les forêts denses et riches en faune sauvage qui dominaient historiquement le bassin des Grands Lacs ont cédé la place à l'agriculture intensive, à l'industrie et aux centres urbains. Les forêts encore intactes sont importantes pour offrir un habitat à la faune sauvage, réduire l'érosion et protéger les Grands Lacs contre la réception de grands volumes de limon et de nutriments en provenance de leurs estuaires. Aujourd'hui, un peu plus de 50 % des bassins versants restent boisés. De plus, les terres humides côtières dynamiques sont importantes pour purifier les eaux de ruissellement avant qu'elles ne pénètrent dans les lacs. Plus de 95 % des terres humides d'origine des Grands Lacs ont été détruites et le restant est en proie à des espèces envahissantes qui réduisent les importants services écosystémiques qu'elles rendent.

En dépit de leur immensité, les Grands Lacs sont extrêmement vulnérables face à la pollution parce que le taux de renouvellement annuel de l'eau est inférieur à 1 % du volume des cinq lacs. La pollution des Grands Lacs provient principalement de décennies de déversement de déchets industriels, d'eaux usées brutes qui pénètrent dans les lacs lorsque de fortes pluies surchargent les infrastructures urbaines d'eaux pluviales, du ruissellement des centres urbains et des opérations minières.

Jusque dans les années 1970, lors de la création du Bureau de Protection environnementale (*Environmental Protection Agency*) des États-Unis, il existait peu de contrôle concernant l'appropriation de ressources naturelles et le déversement de déchets dans les Grands Lacs. Depuis le début de la colonisation européenne, au moins 13 espèces d'animaux sauvages ont été documentées comme éteintes et beaucoup d'autres sont menacées ou en voie de disparition à cause de la surpêche, de la chasse excessive et de la réduction de leurs habitats. De plus, des espèces exotiques envahissantes, introduites par l'eau de ballast des navires, par l'utilisation d'appâts vivants non indigènes pour la pêche, ainsi que par les métiers de

l'horticulture et de l'aquariophilie, dominant désormais bon nombre des 7 400 kilomètres de rivage des Grands Lacs, ainsi que les habitats pélagiques des eaux plus profondes. Les espèces envahissantes peuvent rivaliser avec les espèces indigènes, les déplacer et avoir un énorme impact sur la structure et le fonctionnement biologiques des lacs.

L'une de mes premières expériences des Grands Lacs remonte aux années de mon enfance sur les rives sablonneuses du lac Michigan, dans une petite ville appelée Ludington, au Michigan. Au milieu du 20^{ème} siècle, les plages étaient immaculées et vastes, et l'eau était propre, claire et froide. La natation, la voile et la pêche sur le lac Michigan faisaient partie de la vie quotidienne des habitants. On s'émerveillait devant la beauté, la puissance, la majesté et l'apparente infailibilité de ces « mers intérieures ».

Ma première prise de conscience de la fragilité des écosystèmes a eu lieu lorsque deux espèces envahissantes de poissons, le gaspareau et la lamproie, sont entrés dans les Grands Lacs et, en quelques années, ont ravagé la chaîne alimentaire, les ressources halieutiques, la qualité de l'eau et les plages. Le gaspareau et la lamproie ont envahi les Grands Lacs depuis l'océan Atlantique par les canaux Érié et Welland. Le gaspareau est un petit poisson argenté qui se situe au milieu de la chaîne alimentaire : il se nourrit de zooplancton et est la proie de plus gros poissons carnivores. La lamproie est un poisson parasite anguilliforme et sans mâchoire qui fraie dans les cours d'eau douce où elle demeure pendant huit ans, avant de se rendre dans les lacs pour se nourrir du sang des plus gros poissons. Elle s'accroche au gros poisson en insérant ses dents et sa bouche à ventouse dans la chair du poisson, suce leur sang et leurs nutriments, et tue souvent son hôte dans le processus. Ce parasite a réduit la densité des principaux prédateurs de la chaîne alimentaire du lac Michigan, qui comprenait autrefois la truite de lac, le grand corégone, le saumon atlantique et les saumons Coho et chinook. Les plus petits poissons nourrisseurs, dont les gaspareaux, se sont alors multipliés sans contrôle. En retour, les populations croissantes de gaspareaux ont consommé et réduit considérablement les communautés de zooplancton. Avec la réduction du zooplancton, les plantes microscopiques ou phytoplanctons qui constituent leur principale source de nourriture, ont commencé à s'étendre parce qu'elles n'étaient plus broutées.

En bref, avec l'introduction accidentelle de deux espèces de poissons non indigènes dans les Grands Lacs, les chaînes alimentaires de ces énormes plans d'eau se sont complètement effondrées. La lamproie a éliminé les grands carnivores, et un effet domino s'est produit jusqu'au bas de la chaîne alimentaire. En conséquence, il n'y a plus de poissons de pêche pour les besoins humains. L'eau a perdu sa clarté et sa couleur bleue, et la visibilité sous-marine a été réduite à moins d'un mètre à cause de la population élevée de phytoplancton. Les gaspareaux, dont la population n'a plus de frein ni de contrepoids, ont commencé à mourir et à s'échouer sur toutes les rives et les plages des Grands Lacs par millions. Ces belles plages propres de sable siliceux sont désormais jonchées d'amas importants de carcasses nauséabondes de gaspareaux, qui attirent des milliards de mouches. Les municipalités qui comptaient sur leurs belles plages pour attirer les touristes estivaux ont sorti leurs chasse-neige et ont littéralement déplacé des tonnes de gaspareaux huileux de leurs plages.

Cela a été une bataille constante qui s'est aggravée pendant plusieurs années jusqu'à ce que les scientifiques découvrent un moyen de gérer les populations de lamproies dans les cours

d'eau des États bordant les Grands Lacs, principalement du Michigan. Un agent chimique toxique ou *lampricide* a été versé dans les cours d'eau de l'État du Michigan afin d'exterminer les jeunes lamproies. Une fois que la densité de lamproies a été réduite et que les États et les provinces ont reconstitué les populations d'espèces de pêche, la chaîne alimentaire a finalement retrouvé son équilibre, la population de gaspareaux a été contrôlée et l'eau s'est éclaircie.

Je me souviens aussi des gros titres des années 1970, décrivant la mort du lac Érié, ce qui a fut un autre choc et un autre déchirement. Contrairement à la lamproie qui attaquait le sommet de la chaîne alimentaire, l'effondrement de la chaîne alimentaire du lac Érié fut causé par une perturbation à la base (le phytoplancton), et a remonté la chaîne ensuite. Que s'est-il passé ? Les industries qui produisent les détergents à lessive et à vaisselle ont commencé à utiliser du phosphore pour la chélation des cations, notamment le calcium et le magnésium, afin de rendre les détergents plus efficaces. Le phosphore est un élément important essentiel à la croissance des plantes, y compris le phytoplancton, et il est en très faible quantité naturelle dans les sols et le substrat rocheux des Grands Lacs. Dans les Grands Lacs, le phosphore est considéré comme un nutriment limitant la croissance, parce que sa rareté permet de contrôler la prolifération du phytoplancton. Alors, quand les effluents des eaux de lavage, riches en phosphore, se sont déversées dans le lac Érié, la croissance du phytoplancton a été tellement stimulée que l'intégralité de ce lac relativement peu profond s'est transformée en une épaisse « soupe aux pois ». Quand toute cette biomasse de phytoplancton est morte à la fin de l'été et a commencé à couler au fond du lac, elle est devenue une énorme source alimentaire pour les bactéries de décomposition, qui se sont multipliées se nourrissant du phytoplancton mort. Les bactéries étaient si nombreuses qu'elles ont consommé tout l'oxygène du lac, provoquant la mort des poissons. Tous les niveaux de la chaîne alimentaire, des invertébrés aux poissons, des petits menés jusqu'aux plus grands carnivores étaient essentiellement étouffés. L'ensemble du lac a connu une mort dramatique ; des milliards de poissons ont été retrouvés flottants à la surface, ventre à l'air, et se sont échoués sur les rives en extraordinaire quantité.

Lorsque les scientifiques ont déterminé que le phosphore dans les détergents était le coupable, une législation a rapidement été mise en place pour en interdire l'utilisation dans les détergents, et le lac Érié a miraculeusement récupéré. Une telle résilience de la nature est un véritable cadeau et une véritable inspiration. Cela est encourageant et impressionnant. Toutefois, une telle résilience peut aussi nous rendre complaisants et nous pouvons vite oublier les leçons apprises de nos erreurs passées.

Menaces actuelles pour la santé des Grands Lacs

Aujourd'hui, tous les Grands Lacs, particulièrement le lac Érié, souffrent d'une autre source de pollution au phosphore dans leurs eaux, celle qui provient du fumier de porc, de volaille et de gros bétail des grandes fermes d'élevage dans le bassin versant. L'élevage à l'échelle industrielle, où des milliers de têtes de bétail sont entassées dans de grands entrepôts (1 860 m²), où la croissance des animaux est accélérée avec des hormones de croissance et où le taux d'infection est réduit par une utilisation abondante d'antibiotiques, se multiplie sur le territoire du bassin versant des Grands Lacs. Chacune de ces exploitations d'élevage confinées (*Confined Animal Feeding Operations, CAFO*) peut produire jusqu'à 3,8 millions de litres de

fumier par an, ce qui équivaut à 18 000 kg de phosphore déversé annuellement dans le bassin versant. La terre ne peut pas traiter tout ce fumier et le phosphore se déverse dans les Grands Lacs, provoquant une fertilisation excessive du phytoplancton, ce qui entraîne une prolifération nuisible d'algues. Dans le bassin occidental du lac Érié, cette prolifération nuisible des algues se produit régulièrement chaque année, ce qui oblige les grandes villes comme Toledo à cesser de puiser l'eau dans lac pour son approvisionnement en eau potable pendant plusieurs jours de suite. L'empoisonnement de l'eau du lac plusieurs fois par an fait peser un fardeau disproportionné sur les communautés afro-américaines à faibles revenus.

Depuis l'année 2000, un petit sous bassin versant, celui de la rivière Maumee en Ohio, a vu sa population de poulets, vaches et porcs multipliée par 2 ou 3. Ces CAFO, notamment la production et l'élimination de leur fumier, ne sont pas réglementées. Ainsi la plus grande part de tout le fumier provenant des CAFO pénètre dans le lac Érié à la suite des pluies. Une augmentation similaire du nombre des CAFO est enregistrée dans le Michigan et le Wisconsin, ce qui a causé la prolifération d'algues nuisibles dans de nombreuses parties des lacs Michigan et Huron et dans les cours d'eau de surface.

Au cours des dernières décennies, l'industrie a aussi laissé un héritage de contamination toxique dans les Grands Lacs. Les États-Unis ont identifié près de 100 sites *Superfund* dans la région des Grands Lacs – des sites contaminés par une pollution dangereuse. L'Agence pour la Protection environnementale des États-Unis est chargée du nettoyage des sites, de les rendre propres et sains au plan environnemental et de les retourner à une utilisation productive. Les sites *Superfund* sont généralement situés dans des zones de population afro-américaine à faibles revenus : c'est plus souvent la règle que l'exception. Les impacts sur la santé humaine des déchets industriels toxiques sur ces communautés sont évidents. Les personnes qui vivent près d'un site *Superfund* présentent souvent des taux plus élevés de cancer, de maladies neurologiques et d'autres problèmes de santé.

L'expansion du réseau des anciens oléoducs et la construction de nouveaux oléoducs dans toute la région des Grands Lacs constituent une autre source importante de pollution et une menace pour l'eau. Des centaines d'oléoducs traversent les États-Unis, et beaucoup d'entre eux traversent directement les réserves amérindiennes, menaçant la qualité de l'eau et les sites sacrés. Un de ces oléoducs, particulièrement contesté, est la ligne n°5 de la compagnie Enbridge, dont une partie de sa longueur totale de 1 038 km située au fond de la convergence des lacs Michigan et Huron, dans le détroit de Mackinac. Il transporte 540 000 barils de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié par jour. Une fissure causée par une tempête sur cet oléoduc entraînerait un désastre écologique dans cette zone fragile et unique. Enbridge a l'intention d'étendre cet oléoduc vieux de 68 ans. Les personnes préoccupées par le changement climatique au plan mondial et par la santé des Grands Lacs voient l'expansion des oléoducs comme une décision en vue d'un gain financier à court terme pour l'entreprise, mais à haut risque, et au détriment des peuples autochtones et de l'environnement.

Le changement climatique a également un impact négatif important sur les Grands Lacs : le réchauffement de l'eau favorise la prolifération d'espèces envahissantes, les précipitations plus abondantes et une évaporation plus élevée altèrent les niveaux d'eau des lacs, la génération de tempêtes plus fréquentes et plus intensives causent des dommages aux

écosystèmes côtiers et entraînent davantage de débordements d'eaux usées provenant des villes et des CAFO.

Le pape François nous appelle à l'action : la plateforme *Laudato Si'*, sept ans pour la maison commune

Le changement climatique mondial, la perte de biodiversité, la pollution industrielle de l'eau et le vieillissement des infrastructures hydrauliques dans la région des Grands Lacs ont un impact disproportionné sur les peuples autochtones, les pauvres, les jeunes et la nature elle-même. L'encyclique *Laudato Si'* du pape François et la « Plateforme *Laudato Si'*, sept ans pour la maison commune » appellent les gens du monde entier à l'action. Nous sommes appelés à réfléchir à nos propres contributions à la colonisation, au changement climatique et à la perte de biodiversité. Nous sommes appelés à préserver les ressources naturelles, à vivre simplement, à marcher avec les personnes sous-représentées et à accompagner les jeunes vers un avenir rempli d'espérance. Nous sommes appelés à vivre dans une relation juste avec les gens et la planète, à corriger notre chemin et à assurer la santé des systèmes de la Terre pour la sécurité de l'avenir de nos enfants.

L'écho de nos ancêtres se fait entendre sur les rives des Grands Lacs ; ils nous disent de prendre soin de la Terre, du ciel, de l'eau, et de nos frères et sœurs avec quatre pattes, avec nageoires ou avec des ailes. Le pape François nous appelle à écouter.

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



La crise globale de l'eau, vécue dans notre petit bout de terre L'eau, c'est la vie, et la vie, c'est un combat

Omar Serrano

Université José Simeón Cañas d'Amérique centrale, UCA El Salvador

L'eau, un bien renouvelable, mais limité

Notre première impression au sujet de l'eau est qu'elle abonde dans le monde, mais cette perception a besoin d'être éclairée. Certes, l'eau couvre près de 70 % de la planète, mais l'eau dont dispose l'humanité est bien plus limitée. Seulement 2,5% de cette eau est de l'eau douce, le reste étant de l'eau salée. Sur ces 2,5 % d'eau douce, 69,7 % est congelée dans les glaciers, les banquises et les icebergs ; les 30 % restant se trouve dans les aquifères souterrains. L'eau des rivières, des lacs et des réservoirs, qui se trouve en surface, ne représente que 0,3 % de l'eau douce (McKinley, A. 2015: 3) ; c'est l'eau dont disposent directement les êtres vivants pour leur nécessité. D'autre part, la population mondiale a augmenté de 400 % au cours du siècle dernier, tandis que l'usage de l'eau a augmenté de 700 % (UNESCO, 2015). La production d'aliments a été multipliée par deux ces dernières décennies et l'utilisation de l'eau par l'agriculture a été multipliée par trois (McKinley, A. 2015: 5). D'après les estimations des Nations Unies, en 2050 nous serons 9,7 milliards d'habitants sur Terre¹. Où allons-nous trouver l'eau et la nourriture ?

Le problème : la disponibilité de l'eau

El Salvador reflète la réalité mondiale. La moyenne annuelle de précipitations est de 1 784 mm, bien plus que l'Espagne (636), les États Unis (715) ou Israël (435) (Banque Mondiale, 2021). Cette abondance de précipitations suggère que le problème de l'eau que nous connaissons n'est pas sa rareté mais plutôt sa mauvaise gestion. En tout cas, c'est le discours des groupes économiques et politiques intéressés par la privatisation de ce liquide. Et pourtant, même s'il est vrai que sa gestion est mauvaise, le problème est le manque de disponibilité de l'eau pour l'ensemble de la population. La petite superficie du pays (20 500 km²) d'un côté, sa population (6,5 millions) de l'autre, rend l'approvisionnement en eau de plus en plus menacé. On considère qu'un pays ou région se trouve en situation de stress hydrique « lorsque la demande en eau dépasse les ressources en eau disponibles pendant une certaine période de temps ou lorsque son utilisation est limitée par sa faible qualité » (Green Facts, s.d.). Le stress hydrique est défini par une distribution en eau qui se situe en-dessous

¹ <https://www.un.org/fr/global-issues/population>

de 1 700 m³ par habitant et par an. Toutes les sources s'accordent à dire que El Salvador est le pays de la région où la disponibilité en eau est la plus problématique.

Pays/Région	Eau disponible m ³ /hab/an
Belize	64 817
Panamá	52 437
Nicaragua	38 668
Costa Rica	31 318
Honduras	15 211
Guatemala	12 121
El Salvador	2 976
Moyenne de l'Amérique centrale	31 064

Source : OEA, Situation des ressources en eau en Amérique centrale, publiée dans https://www.ucr.ac.cr/medios/documentos/2014/maximiliano_campos.pdf

Dans les cinquante-cinq dernières années, la population du pays a doublé : de 3 201 313 habitants en 1965, elle est passée à 6 453 553 en 2019². D'après le Ministère des finances, en 2050 il y aura 8 100 000 habitants³, ce qui nous conduit à nous poser, ici, la question qui hante la planète entière : Où allons-nous trouver l'eau et les aliments ?

Le discours et la réalité

La situation critique des ressources en eau au niveau de la planète a poussé les Nations Unies à fixer des objectifs. L'Objectif de développement durable numéro 6 (Eau et assainissement) postule que, d'ici à 2030, l'ensemble de la population mondiale devrait avoir accès à l'eau potable et à l'assainissement. Malheureusement, le rapport « Progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène des ménages, 2000-2020 », publié par le Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) de l'OMS et de l'UNICEF, a révélé que le monde est loin d'atteindre cet objectif. Bien au contraire, le rapport a évalué les taux actuels et a déclaré que la diminution de la disponibilité d'une eau potable de qualité est un problème majeur qui touche tous les continents (Diario Responsable, 2021).

Les responsables des nations s'engagent dans des documents, mais en pratique cela reste lettre morte ; ils ne s'y conforment pas et agissent souvent en sens inverse. Même s'ils ne l'avouent pas dans leurs discours, comme le signale le pape François, « ils le soutiennent dans les faits, quand ils ne semblent pas se soucier d'un dimensionnement correct de la production, d'une meilleure répartition des richesses, d'une protection responsable de l'environnement ou des droits des générations futures » (François, LS §109).

L'écologie globale de la planète est directement menacée par les paradigmes de développement et l'impact néfaste qu'ils ont sur l'environnement. Le modèle économique est

² <https://datosmacro.expansion.com/demografia/poblacion/el-salvador>

³ http://www.censos.gob.sv/cpv/descargas/CPV_Proyeccion_Presentacion.pdf

paradoxal : les gens sont obsédés par une croissance économique infinie sur une planète où les biens naturels sont finis. « Tout ce qui est fragile, comme l'environnement, reste sans défense face aux intérêts du marché divinisé, devenu une règle absolue » (François, LS § 56). La théorie affirme que l'eau est un droit humain, mais la réalité le nie. Si plus de 40 % de la population mondiale n'a pas un accès garanti à l'eau potable (OMS et UNICEF, 2021), alors l'eau n'est pas un droit mais un luxe, car un droit qui n'est pas universel est un privilège.

En route vers l'abîme

Cette situation mondiale se vit concrètement au Salvador. Cela fait des dizaines d'années que la crise environnementale couve ; Monseigneur Romero l'annonçait déjà il y a plus de 40 ans :

« C'est effrayant d'entendre que la pollution de l'air augmente, qu'il n'y a pas d'eau, qu'il y a des quartiers dans notre capitale où l'eau n'est accessible que pendant quelques minutes, parfois jamais ; que les nappes d'eau s'assèchent ; que les belles rivières qui coulaient jadis dans nos montagnes ont disparu. L'alliance conclue entre les hommes et Dieu n'est pas respectée parce que l'homme est le maître de la nature et parce qu'il est en passe de devenir son exploitateur » (Homélie, 3 juin 1979, Vi, p. 375).

La crise de l'eau est une des manifestations de l'inégalité socio-économique du pays. Parmi 19 pays de l'Amérique latine, El Salvador détient la troisième place en ce qui concerne les inégalités dans l'accès à l'eau (PNUD) (Alianza por el Agua, s.d.). Dans un rapport de l'Unité écologique d'El Salvador (*Unidad Ecológica Salvadoreña*, 2016), on estime que dans le cours inférieur de la rivière appelée Río Paz, où l'on cultive la canne à sucre, 81 % de l'eau extraite est consacrée à l'irrigation de la canne à sucre, 8 % à l'usage domestique et 11 % à l'arrosage d'autres cultures et aux pâturages pour le bétail (Oxfam, 2020: 11). Dans le même temps, 4 Salvadoriens sur 10 dans les zones rurales n'ont pas accès à l'eau potable ou bien un accès irrégulier. Dans les zones urbaines, 13 % de la population se trouve dans la même situation (Oxfam, 2020: 10). D'après une enquête de l'Oxfam, 37 % des foyers les plus pauvres n'ont pas accès à l'eau potable, ou bien un accès irrégulier ; seul 5 % des plus pauvres ont accès à l'eau à domicile via le réseau public contre 58 % des foyers les plus riches (Oxfam, 2020: 13-14).

La crise des ressources en eau au Salvador se constate également dans la vulnérabilité de son territoire. Ces 50 dernières années, la température dans le pays a augmenté entre 0,4 et 2,2°C (Luna F. et Cuéllar N., 2017) ; la zone orientale étant la plus impactée. Diverses études alertent sur le fait qu'au moins 85 % du territoire d'El Salvador et 95 % de sa population sont exposés à des situations à risque (Luna F. et Cuéllar N., 2017). Les dommages sont sévères au Salvador, avec une disparition des forêts à grande échelle et une extrême vulnérabilité à l'imprévisibilité et au changement climatiques (Sanhueza, J.E. et Antonissen, M., 2014: 54). Sur les 360 rivières que compte le pays, « l'eau brute d'aucune d'entre elle n'est apte à la potabilisation par des méthodes conventionnelles, évaluées à travers les guides de qualité de l'eau (MARN, 2020)».

La loi ne change pas la réalité, mais elle est une condition du changement

Cette situation déjà difficile est aggravée par l'absence d'un cadre juridique. L'étude « Institutionnalité de l'eau en Amérique latine » a révélé qu'il existe 16 institutions gouvernementales associées de près ou de loin à la gestion de l'eau et 36 instruments

juridiques qui réglementent son accès et son utilisation (UCA-El Salvador, 2018: 29). Il s'agit d'instruments et d'institutions qui agissent chacun dans leur domaine, sans coordination et sans possibilité de résoudre d'éventuels différends dus à des conflits de compétences. L'absence de législation adéquate, en plus de ne pas protéger les ressources naturelles, favorise les intérêts de ceux qui voient en l'eau une simple marchandise.

Des propositions qui partent de la base

Face à cette situation, le mouvement social a fait des propositions concrètes. Il y a 15 ans, il a présenté le premier avant-projet de loi pour une Loi générale sur l'eau (*Ley General de Aguas*) : il est passé aux archives. Depuis, une lutte sociale s'est engagée, à laquelle pratiquement tous les acteurs de la société civile ont progressivement adhéré et qui a tenté toutes les stratégies imaginables pour se faire entendre. En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu que l'eau potable et l'assainissement sont un droit humain et une condition nécessaire à la réalisation d'autres droits. À la clameur demandant une Loi générale sur l'eau, s'est ajoutée la demande que ces droits soient reconnus dans la Constitution. La société civile a rédigé et diffusé de nombreux communiqués, distribué plus de 300 000 lettres, organisé de nombreuses manifestations, publié des études scientifiques, fait intervenir des personnalités nationales et internationales : tout a été fait pour exiger le respect du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, et la publication d'une Loi générale sur l'eau. Jusqu'en 2019, l'Assemblée législative a étudié cinq avant-projets de loi et la Constitution a été amendée à deux reprises pour que le droit à l'eau potable soit reconnu ; mais les mêmes partis qui ont voté en faveur des réformes n'ont pas voté leur ratification.

À l'école du combat

Bien qu'elle n'ait pas été écoutée, la lutte sociale a été l'occasion d'un apprentissage et d'une avancée dans la prise de conscience de la population. Ces dernières années, aucun combat n'a fait davantage consensus que le droit humain à l'eau. Dans une enquête de l'UCA, 99,5 % des personnes interrogées ont déclaré reconnaître que l'eau est un droit humain ; 88,9 % ont déclaré que la gestion de l'eau devrait être assumée par l'État, contre 5,2 % qui ont déclaré que ce devrait être par une entreprise privée (IUOP, 2020:16-29).

En janvier 2020, la plus grande partie du mouvement social a présenté à l'Assemblée législative sa « Proposition citoyenne pour une Loi générale sur l'eau », avec le soutien d'organisations qui œuvrent dans différents domaines : l'environnement, les paysans, les droits humains, l'Église, les femmes, la communauté LGBTI+, et un grand nombre d'autres. Ce combat pour l'eau a permis de réussir de grandes choses, comme le montre l'exemple suivant. En février 2020, le projet de loi a été déposé à l'Assemblée législative après une marche organisée par les signataires de la lettre. En tête se trouvaient le cardinal Gregorio Rosa Chávez, l'archevêque José Luis Escobar, l'évêque luthérien Medardo Gómez, l'évêque baptiste David Alvarado, Morena Murillo, représentante de l'Alliance nationale contre la privatisation de l'eau, Katherine Oliva, représentante de l'organisme de coordination des organisations populaires d'El Salvador, José Ángel Coto, président de la Confédération des coopératives de réforme agraire, et le P. Andreu Oliva, recteur de l'UCA. Avec eux,

marchaient des milliers de personnes. Quelle image surprenante, voire inédite, dans l'histoire d'El Salvador, que le combat pour l'eau a rendu possible !

Un consensus minimal qui rassemble

Si cette convergence a été possible c'est grâce à la volonté de créer un consensus. Le mouvement social s'est mis d'accord sur cinq points fondamentaux quant à ce que devrait être une Loi générale de l'eau :

- a) La loi doit reconnaître l'eau en tant que droit humain et en tant que bien public.
- b) En tant que bien public, il doit être géré par l'État.
- c) La loi doit favoriser une participation large des citoyens.
- d) L'eau doit être gérée avec une approche de bassin hydrographique, car cela constitue l'unité naturelle et sociale au sein de laquelle seront déterminées les actions à mener pour sa protection, son utilisation et sa récupération.
- e) Un régime juste et équitable. On ne doit pas utiliser les besoins de la population pour faire des affaires avec l'eau.

Quand tu ne peux pas les vaincre, rejoins-les

Ce large consensus social en faveur du combat pour l'eau a permis de changer les dispositions de bon nombre d'acteurs qui s'y opposaient auparavant. Convaincues ou vaincues, les forces politiques ont fini par accepter, dans son ensemble, la proposition citoyenne ; malheureusement, le temps et la dynamique de la politique ont arrêté le processus. Le premier succès a été l'adoption de la réforme constitutionnelle, le 15 octobre 2020, avec le soutien de 78 des 84 députés, tous partis confondus. L'article 2 s'est vu ainsi enrichi de l'affirmation : « Toute personne a droit à la vie, à l'eau et à l'assainissement » ; à l'article 69 a été ajouté un paragraphe qui établit l'obligation de l'État de « créer des politiques publiques et des lois qui garantissent à tous les habitants l'accès à une eau propre, suffisante, accessible et abordable, ainsi que l'exploitation et la préservation des ressources en eau ».

Ces simples réformes attendent toujours d'être ratifiées par la législature actuelle. Hélas, l'effervescence électorale et les craintes d'un gouvernement arrivé au pouvoir avec un large soutien social n'ont pas permis d'avancer sur la proposition de loi citoyenne. La discussion est restée inachevée, d'abord avec l'espoir qu'elle reprenne ; un espoir qui a été vite déçu.

Le combat n'est pas une course de vitesse mais un marathon

Les résultats des élections du mois de février ont radicalement changé les rapports de forces dans le pays ainsi que le pays lui-même. Le parti du Président de la République a remporté les élections avec une majorité absolue au sein de l'Assemblée législative. Les doutes qu'il pouvait y avoir quant à la vocation démocratique du Président ont été rapidement levés : une fois la majorité absolue atteinte à l'Assemblée, il a commencé à limoger des magistrats, des juges ainsi que le responsable du Ministère public, les remplaçant par des fidèles. Il a également neutralisé l'Institut d'accès à l'information publique. Le large soutien social qui lui a permis d'accéder au pouvoir est en train de se déliter, mais le gouvernement en conséquence renforce les budgets de la Police et de l'armée et étoffe leurs rangs.

La lutte pour l'eau a subi un autre revers. Si le gouvernement l'avait vraiment voulu, la réforme constitutionnelle sur l'eau et l'assainissement aurait déjà été ratifiée de la même façon qu'il a pu, par dérogation, destituer et remplacer des fonctionnaires, obtenir des prêts d'un montant faramineux et adopter, une première dans le monde, un actif virtuel comme monnaie ayant cours légal dans le pays. Mais ils ne l'ont pas fait. Le 13 mai 2021, la proposition citoyenne de Loi générale de l'eau a été envoyée aux archives, avec tous les avant-projets de loi en discussion. La raison ? D'après la présidente de la commission, «il faut repartir de zéro : aucune des lois précédentes ne contient la moindre allusion qu'elle est faite au bénéfice du peuple» (Amaya, E., 2021).

De plus, le gouvernement a autorisé la construction d'un méga-projet urbanistique situé sur une zone prioritaire de recharge en eau, qui menace déjà la durabilité des nappes phréatiques et la vie de la rivière Chacalaca, sources en eau des communautés voisines. Dans la même logique, le gouvernement a annoncé l'autorisation d'un certain nombre de permis de construire qui étaient en attente de validation d'un point de vue environnemental. Le gouvernement a présenté également son propre projet de loi, en lançant une consultation auprès des différents secteurs, mais tout porte à croire que ceci n'est qu'une stratégie afin de faire valider son propre projet.

Malgré la situation préoccupante à l'échelle mondiale quant à l'accès à l'eau et à son assainissement, nombreux sont ceux qui croient encore à la possibilité d'atteindre l'objectif numéro 6 des ODD. Toujours au Salvador, le combat pour faire du droit humain à l'eau et à l'assainissement une réalité ne s'arrêtera pas, même si la montée est raide. La population dans son ensemble a pris conscience de l'enjeu, et cela nous permet de regarder l'avenir avec optimisme.

Références :

Alianza por el Agua: <http://mail.alianzaporelagua.org/El-PNUD-dice-que-El-Salvador-es-el-tercer-pa%C3%ADs-con-mayor-desigualdad-en-el-acceso-al-agua.html>

Amaya, Ernesto. (14 Mai, 2021). <https://gatoencerrado.news/2021/05/14/nuevas-ideas-y-gana-archivan-la-ley-de-agua-que-llevaba-un-69-de-avance-en-discusion/>

Banque Mondiale (2021), Hauteur moyenne des précipitations de 1962-2017 (mm par an). <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.PRCP.MM>

Diario Responsable. (5 Juillet 2021) Editorial "Una de cuatro personas en todo el mundo no tiene acceso al agua potable". Madrid. <https://diarioresponsable.com/noticias/31444-una-de-cada-cuatro-personas-en-todo-el-mundo-no-tiene-acceso-al-agua-potable>

François. (2015). *Lettre Encyclique. Laudato Si' sur la sauvegarde de la maison commune*. Vatican: Le Saint-Siège.

Green Facts; Glossaire General; Définition du Stress hydrique; [Glossaire : Stress hydrique \(greenfacts.org\)](https://greenfacts.org)

Instituto Universitario de Opinión Pública [IUOP] (2020). Boletín Informativo: "La población salvadoreña opina sobre el derecho humano al agua". Universidad Centroamericana

- José Simeón Cañas, El Salvador. <https://uca.edu.sv/iudop/wp-content/uploads/Boletin-de-Agua.pdf>
- Luna F. y Cuéllar N. (2017); Cambio climático en El Salvador: Impactos, respuestas y desafíos para la reducción de la vulnerabilidad. El Salvador; publicado en https://www.prisma.org.sv/wp-content/uploads/2020/02/Cambio_climatico_El_Salvador.pdf
- McKinley, A. (2015). “La amenaza de la minería metálica en un mundo con sed”. UCA Editores, San Salvador, El Salvador
- Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales (MARN) (2020). “Informe de la calidad del agua de los ríos de El Salvador”. <https://elsalvadorinfo.net/wp-content/uploads/2021/08/Informe-de-la-calidad-de-agua-de-los-rios-de-El-Salvador.-Ano-2020.pdf>
- OMS et UNICEF. (2021). “Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2020”. Joint Monitoring Program for Water Supply, Sanitation and Hygiene Report.
- Oxfam. (2020). *El Salvador: Agua, élites y poder*. El Salvador. p. 11
<https://lac.oxfam.org/latest/policy-paper/informe-%E2%80%99Cel-salvador-agua-%C3%A9lites-y-poder%E2%80%99D>
- Sanhueza, José E. et Antonissen, M. (2014). Estado actual de las estrategias de reducción de emisores por deforestación y degradación forestal. Redd en América Latina. Oficina de las Naciones Unidas, Santiago, Chile.
- UCA-El Salvador (2018). “Institucionalidad del Agua en América Latina”; (Msc. Liliana Arrieta, consultora). El Salvador.
- UNESCO. (2015). [Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau \(unesco.org\)](https://unesco.org)

Original en español

Traduction Beatriz Muñoz Estrada-Maurin



La crise de l'eau est le cri des pauvres : les défis pour la restauration du cycle hydro-social

Heliodoro Ochoa-García

Professeur, ITESO Université jésuite de Guadalajara, Mexique

La crise de l'eau, la clameur des pauvres

La crise de l'eau est mondiale, les chiffres sont effrayants. Les écosystèmes aquatiques, ainsi que les moyens de subsistance et la dignité des personnes les plus vulnérables, sont en danger croissant. Tout le monde – les organismes internationaux, les gouvernements, les scientifiques, les mouvements sociaux, les entrepreneurs, les usagers de l'eau et la société civile en général – semble en faire le constat. On estime que de graves menaces pèsent sur 80% de la population mondiale : elles mettent en péril la sécurité hydrique humaine et la biodiversité. Cela est dû à la modification des bassins hydrographiques, à la pollution, aux éléments biotiques, au développement d'infrastructures et aux politiques hydrauliques (terres cultivables, sols imperméables, densité des barrages, fragmentation des rivières, pression de la pêche et de l'aquaculture, augmentation des concentrations en nitrogène, phosphore, pesticides et sédiments). De plus, les zones les plus vulnérables sont celles qui souffrent déjà d'un manque de capacités et de peu ou pas d'investissements (Vörösmarty et al. 2010).

Les conflits pour l'eau douce jaillissent partout et provoquent différentes formes de confrontations ; « [...] des acteurs puissants s'emparent de ces précieuses ressources et des bassins d'eau pour leur propre bénéfice, privant ainsi les communautés locales des ressources et des écosystèmes dont dépend leur survie » (Kay et Franco, 2012). Ce phénomène va de pair avec le mépris envers ces communautés : leur avis ne compte pas dans la prise de décisions en tout ce qui concerne l'eau et on ne leur reconnaît pas le pouvoir de décider comment et dans quels buts utiliser les ressources en eau aujourd'hui et demain.

Toutes ces différentes crises liées à l'eau deviennent le cri des communautés les plus pauvres et les plus exclues. Le cri de l'eau, c'est le cri des pauvres, et vice-versa. Et pourtant, ces personnes (très souvent des femmes) combattent et défendent l'eau, en réclamant leur droit à y avoir accès, à une distribution équitable, aussi bien en ville qu'en milieu rural ; elles se battent pour des services publics efficaces, des politiques de l'eau inclusives et une gestion plus durable des écosystèmes hydriques. Très souvent, cela implique également la défense du territoire et la revendication des droits fondamentaux.

Quelle contradiction que la crise de l'eau ait lieu dans la planète bleue, celle qui regorge d'eau et où les sciences et les technologies progressent au plus haut niveau ! Malheureusement, la

géographie, le cours de l'histoire (parfois violent, avec des guerres et des dépossessions¹), les arrangements institutionnels et les priorités socio-économiques ont creusé des différences dans la gestion et l'accès à l'eau. La réduction constante des volumes d'eau disponible (sous la terre et en surface) est indéniable et environ 27 % de la population mondiale a accès à une eau de mauvaise qualité (Rodell et al. 2018 ; WWAP, 2018) ; de plus, dans les régions où l'eau se fait rare, elle est monopolisée par une petite élite.

Dans des pays du Sud global, la pénurie d'eau et sa pollution provoquent de sérieux problèmes de santé publique, des crises politiques et le déplacement forcé des personnes. En outre, de grandes surfaces de champs cultivés pour l'alimentation sont arrosées avec des eaux polluées, des pratiques dont on ignore encore les effets nocifs.

« Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution. La pénurie d'eau affecte plus de 40% de la population mondiale et devrait augmenter. Plus de 1,7 milliard de personnes vivent actuellement dans des bassins fluviaux où l'utilisation de l'eau est supérieure à la quantité disponible. Les inondations représentent 70% des décès liés à des catastrophes causées par des aléas naturels. On prévoit une augmentation globale annuelle de la consommation d'eau de 20 % et 30 % vers 2050. » (Nations Unies, 2018)

D'après les Nations Unies, la pénurie d'eau s'enracine dans des rapports inégaux de pouvoir, dans la pauvreté et dans l'inégalité. Quand on regarde le problème sous cet angle, malgré les origines sociales et naturelles de la crise, on constate que la plupart de ces facteurs peuvent être palliés ou atténués (UNPD, 2006 ; FAO, 2012). En milieu rural, le défi semble encore plus grand :

« 2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols.

La perte des terres arables serait de 30 à 35 fois plus rapide que le rythme historique. En raison de la sécheresse et de la désertification, 12 millions d'hectares sont perdus chaque année (23 hectares par minute). En un an, 20 millions de tonnes de céréales auraient pu être cultivées.

74 % des pauvres dans le monde sont touchés directement par la dégradation des terres. » (Nations Unies, 2018).

La gestion de l'eau est une gestion du territoire et de ses écosystèmes. Le modèle d'agriculture, de pêche et d'élevage intensifs est confronté à un réel défi : modérer son expansion et transformer les pratiques pour récupérer et conserver les sols, réduire la pression sur l'utilisation de l'eau, s'adapter aux effets imprévisibles du changement climatique, entre autres. Les défis principaux diffèrent dans les villes : l'assainissement, l'efficacité et la

¹ Dans des situations extrêmes, l'eau devient une arme de guerre, comme cela est arrivé en Asie occidentale, en Afrique subsaharienne, en Asie méridionale et en Amérique du Sud.

réutilisation, la vérification de la qualité, la distribution, l'accès équitable pour tous, en plus de la transition vers des infrastructures hydrauliques durables (petites, flexibles et articulées) ainsi que le traitement approprié des déchets pour réduire les nuisances environnementales que subissent les environnements ruraux. Il est urgent que les villes arrêtent les excès de consommation en eau et en énergie et qu'elles prennent mieux soin de leurs atouts naturels pour éviter les catastrophes, comme cela s'est produit récemment avec le « jour zéro de l'eau » qui a menacé la stabilité de plusieurs grandes villes dans le monde.

Les preuves scientifiques, les données officielles et les divers témoignages des personnes sont formels : l'équilibre de la Terre, élaboré pendant des millions d'années, est rompu. La dévastation de la Terre par la main des hommes, et le problème de l'eau tout particulièrement, sont si graves que les pauvres crient parce qu'ils sont en première ligne : ils sont à l'endroit même où des milliers de personnes tombent malades et meurent, chaque jour, à cause de la pollution et du manque d'eau. Nous autres semblons regarder cela de loin... Et pourtant les faits nous rattrapent à grande vitesse. La nature quant à elle, malgré sa puissance, ne crie pas lorsque ses écosystèmes hydriques et ses innombrables formes de vie souffrent et périssent en silence à cause de l'humanité. D'innombrables petites ressources en eau, des sources, des ruisseaux, disparaissent emportant avec elles une biodiversité et des écosystèmes uniques qu'il sera impossible de récupérer.

Dans la plupart des cas, les modèles de gouvernance de l'eau doivent être drastiquement améliorés; dans les processus de décisions, on doit remettre en question le bien-fondé des approches des différents secteurs de l'économie et œuvrer à ce que les bonnes décisions puissent être prises au niveau local (WWAP, 2018). Le pape François affirme qu'on ne peut plus envisager les questions concernant l'environnement, l'eau et la pauvreté, du point de vue des différences entre les nations, mais qu'elles nécessitent une attention particulière à l'intérieur même des pays et au niveau local (*Laudato Si'*).

Cycle hydro-social et mécanismes d'accès à l'eau

Pour reconnaître l'interdépendance si étroite qu'existe entre l'eau et les sociétés, ainsi que l'énorme diversité de leurs rapports, il est nécessaire de transformer notre façon de comprendre le cycle de l'eau. Sous cet angle, le concept de cycle hydro-social – que l'on appelle également cycle socio-hydrologique ou socio-naturel – s'est fortement développé lors des dernières décennies ; il reconnaît l'interaction et l'évolution constante entre l'eau, la société et l'environnement (Swyngedouw, 2009 ; Farnum, London et Macdougall, 2017). C'est ainsi que l'humanité ne se place plus au-dessus de la nature, dans une position de domination : elle se comprend comme étant une partie d'un tout avec lequel elle cohabite. « L'interdépendance nous oblige à penser à un monde unique, à un projet commun » (LS § 164).

Dans une tentative d'analyser une problématique aussi complexe que celle de l'eau et de caractériser les alternatives possibles, on utilisera dorénavant la notion de cycle hydro-social pour identifier les éléments-clé qui entrent en jeu dans les divers mécanismes d'accès (ou d'exclusion) à l'eau. Ces composantes et leurs éléments sont toutefois incomplets et doivent être adaptés et élargis en fonction de chaque contexte ; ceux que nous présenterons ici le seront

à titre d'illustration. Pour cela, compte tenu de la diversité socio-naturelle de la planète et au regard du cas que nous étudions, il convient d'abord de définir l'échelle du cycle hydro-social pour ensuite organiser ses principales composantes et chacun de leurs éléments qui interagissent :

- Les flux d'eau, ce qui comporte l'eau de surface, souterraine et atmosphérique (H₂O) comme parties d'un même processus produit à l'échelle locale, régionale et planétaire. On inclut ici des aspects géophysiques comme le climat, les précipitations (pluie, neige, brouillard), la géologie, la végétation, les caractéristiques des écosystèmes, les types de sols, l'évapotranspiration, etc.
- La technologie, les infrastructures et les pratiques usuelles qui interceptent et modifient les différents cours d'eau. Ces interventions ont des objectifs divers, comme par exemple, l'extraction, le détournement, le stockage, la pollution, la réutilisation, la génération d'énergie, etc., et elles sont réalisées sur les rivières, les lacs, les nappes, les nuages, les glaciers, l'humidité atmosphérique, les océans, les milieux humides.
- Les aspects sociaux, institutionnels et normatifs qui régulent l'accès, orientent les pratiques de gestion de l'eau et sont à l'origine de situations de justice/injustice et d'égalité/inégalité.

L'humanité intervient depuis longtemps, et de multiples manières, dans le cycle naturel de l'eau (les cours d'eau) ; elle est capable de provoquer des changements au niveau local et global en s'appuyant sur les technologies, les infrastructures, les cadres légaux et l'exercice du pouvoir. « Cependant, cette même intelligence mise au service du développement technologique est dans l'impossibilité de trouver des manières efficaces de gestion internationale afin de résoudre les graves difficultés environnementales et sociales [...] Comment la société prépare-t-elle et protège-t-elle son avenir dans un contexte de constantes innovations technologiques ? » (LS § 164, 177)

La qualité de vie, les moyens de subsistance des personnes, la production, la stabilité sociale, le présent et l'avenir, tout dépend des conditions de l'eau : pénurie ou foisonnement, pollution (qu'elle soit naturelle ou provoquée), changements dans les précipitations et le cours des rivières, récurrence des risques hydrométéorologiques et autres dynamiques du cycle hydro-social. Les innovations technologiques et les principales pratiques sociales du monde d'aujourd'hui ne se révèlent pas efficaces dans l'amélioration et la sauvegarde du cycle de l'eau. En effet, les avancées en matière de droit, de changement d'habitudes, de nouvelles politiques et d'innovations institutionnelles se limitent à définir des principes, des règles et des engagements en faveur du bien commun et de la justice hydrique sans que les résultats soient à la hauteur des défis. Quant aux objectifs et aux engagements locaux et internationaux, ils sont sans cesse reportés.

Aujourd'hui, les Objectifs de Développement durable des Nations Unies (2018) proposent de garantir l'accès universel à l'eau, d'améliorer sa qualité et de développer son utilisation rationnelle, en plus de protéger et de restaurer les écosystèmes liés à l'eau. Malgré tout, il convient de préciser que lorsque l'on parle d'accès à l'eau et à d'autres biens communs, cela inclus, dans la pratique, tous les moyens possibles (légaux ou pas) qui permettent à une personne ou entité de bénéficier d'un accès à une ressource ou tout autre bien, ainsi qu'à son

contrôle. Dans cette perspective, le terme « accès » implique un ensemble de facteurs structurels et de rapports sociaux individuels ou collectifs qui interviennent dans l'accès ou l'appropriation de l'eau. Citons notamment: la technologie visant son extraction, son usage et sa distribution, le capital investi pour contrôler et soutenir l'accès à l'eau, le marché et le travail qui permettent l'obtention de bénéfices commerciaux et de travail à n'importe quelle phase ou étape du cycle hydro-social, la gestion de la connaissance et de l'information afin d'exercer une influence sur l'opinion publique, le fait d'obtenir des avantages par rapport à d'autres populations, la gestion des conflits et les efforts pour préserver la mainmise sur une ressource.

Paraphrasant Ribot et Peluso (2003), « l'accès » signifie la capacité de bénéficier de l'eau, en ce qui concerne les objets matériels (infrastructures hydrauliques), les personnes, les institutions et les symboles associés. Les cadres juridiques, politiques, économiques et culturels ont, eux aussi, une influence sur l'accès à l'eau. Pour cette raison, il est pertinent d'identifier qui en profite et à travers quels mécanismes ; en effet, les réseaux de pouvoir permettent à quelques-uns de prendre le contrôle des ressources et de le conserver. En ce qui concerne l'eau, cela signifierait que certaines étapes et éléments du cycle hydro-social sont sous le contrôle et la mainmise de quelques-uns qui en bénéficient tandis que d'autres en sont exclus.

Au fil du temps, la position des personnes, des institutions et des dispositifs de pouvoir à différentes échelles peut varier. Certains peuvent se réapproprier leur capacité de choix et de décision en changeant les types d'accès aux ressources : par exemple, à travers la revendication des droits des peuples originaires, par la dotation d'une personnalité juridique et une capacité de représentation aux rivières et aux lacs (Inde, Équateur). Ou bien, à l'autre extrême, on constate la privatisation des rivières et des ressources naturelles (Chili). Il est indispensable de créer de nouvelles formes de rapports sociaux et politiques, en partant du local pour arriver jusqu'au global, afin d'améliorer les modèles de gestion de l'eau et des territoires en faveur de la durabilité. Les mouvements sociaux en faveur de la justice hydrique ont ouvert la voie à de nouvelles formes de rapports, de gouvernance et de pratiques durables qui dépassent les frontières et qui offrent de nouvelles perspectives en faveur des personnes et de la terre dans son ensemble.

Réflexion finale

On peut conclure que certains mécanismes d'accès influencent les problématiques de l'eau à chacune des étapes du cycle hydro-social, où l'eau est utilisée, dans chaque écosystème, pour en tirer de multiples et complexes bénéfices (ou dommages), d'où l'émergence de conflits et l'apparition d'alternatives qui ont un impact plus ou moins important.

Dans chacune des régions de la planète, l'eau à laquelle on cherche à avoir accès aura une signification différente, selon la géographie du lieu, la configuration hydro-sociale et la valeur qu'elle représente, que ce soit de manière tangible ou intangible (rivière, lac, nappe, pluie, barrage, glacier, milieu de vie, valeur historico-culturelle). L'analyse et la cartographie de ces mécanismes dans chaque pays et dans chaque région pourraient donner des résultats intéressants quant à l'importance de chacun de ces facteurs ; ainsi, on pourrait définir des stratégies pour mettre en place des actions qui favorisent une gestion de l'eau plus juste.

Compte tenu de cet argument, il semble raisonnable d'inclure, parmi les alternatives, la perspective du cycle hydro-social – similaire au cycle de la vie – ainsi que la considération des mécanismes d'accès nécessaires à la transition vers un nouveau modèle de rapport avec l'eau afin de pourvoir aux besoins croissants d'eau dans les secteurs les plus pauvres. Mais, au milieu d'une géographie de l'eau si diverse, par où commencer ? L'agriculture est la plus grande consommatrice d'eau ; la population est concentrée dans les villes ; dans les régions les plus pauvres et délaissées, des milliers de personnes tombent malades et meurent à cause de la pollution et de la pénurie d'eau ; les forêts et les réserves naturelles sont en voie d'extinction et, avec elles, leur biodiversité ; le changement climatique est en train de provoquer des ravages imprévisibles...

Pour discerner et établir quels sont les défis prioritaires en ce qui touche à l'eau, nous souhaitons nous appuyer sur les questions posées par le pape François (LS § 185) : « Dans quel but ? Pourquoi ? Où ? Quand ? De quelle manière ? Pour qui ? Quels sont les risques ? À quel coût ? Qui paiera les coûts et comment le fera-t-il ? [...] Nous savons que l'eau est une ressource limitée et indispensable, et y avoir accès est un droit fondamental qui conditionne l'exercice des autres droits humains. Ceci est indubitable et conditionne toute analyse de l'impact environnemental d'une région. » Sans aucun doute, ce qu'il faut faire c'est ralentir : laissons la terre et ses écosystèmes hydrologiques se restaurer. En attendant, les défenseurs et les personnes qui sauvegardent l'eau élèvent leurs voix pour que le cri de l'eau puisse être entendu ; elles collaborent afin de créer des réseaux de solidarité qui ont à cœur la sauvegarde de notre maison commune. Grâce à tous ces efforts, l'espérance demeure.

Références :

FAO (2012), *Coping with water scarcity. An action framework for agriculture and food security*. Rome, FAO.

Farnum, R. L., London, C., & Macdougall, R. (2017), "Re-envisioning the Hydro Cycle: The Hydrosocial Spiral as a Participatory Toolbox for Water Education and Management", in L. Roberts & K. Phillips (Eds.), *Water, Creativity and Meaning. Multidisciplinary Understandings of Human-Water Relationships* (1^{ère} ed., p. 19).

<https://doi.org/https://doi.org/10.4324/9781315110356>

François (2015), Lettre encyclique *Laudato Si'*. *Sur la sauvegarde de la maison commune*, Vatican.

Kay, S., & Franco, J. (2012), *El Acaparamiento Mundial de Aguas, Guía básica*, Pays Bas, Transnational Institute (TNI).

Nations Unies (2018), *L'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement durable*, Nations Unies.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/> ve: 29.09.2021

Ribot, J. C., & Peluso, N. L. (2003), "A Theory of Access", *Rural Sociology*, 68(2), 153–181.

<https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.2003.tb00133.x>

Rodell, M., Famiglietti, J. S., Wiese, D. N., Reager, J. T., Beaudoin, H. K., Landerer, F. W., & Lo, M.-H. (2018), "Emerging trends in global freshwater availability", *Nature*, (557), 651–659.

<https://doi.org/10.1038/s41586-018-0123-1>

Swyngedouw, E. 2009, "The Political Economy and Political Ecology of the Hydro-Social Cycle", *Journal of Contemporary Water Research & Education* 142, 56-60.

UNPD (2006), *Human Development Report 2006. Beyond Scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. New York: UNPD, Palgrave Macmillan.

Vörösmarty, C., McIntyre, P., Gessner, M., Dudgeon, D., Prusevich, A., Green, P., Davies P. (2010), "Global threats to human water security and river biodiversity", *Nature*, 467(7315), 555-561.

<https://doi.org/https://doi.org/10.1038/nature09440>

WWAP (2018), *The United Nations World Water Development Report 2018: Nature-Based Solutions for Water*. Paris, UNESCO.

Original en español

Traduction Beatriz Muñoz Estrada-Maurin



Les peuples autochtones et l'eau

Vincent Ekka SJ

Responsable du département des études tribales, Indian Social Institute, New Delhi, Inde

Introduction

Ce court essai est une réflexion personnelle sur la manière dont un individu, détenteur de connaissances et de convictions à propos des autochtones, devient un agent de changement pour toute la communauté en s'engageant dans un projet de toute une vie pour transformer sa communauté et son environnement écologique. Dans le contexte de Harivar Jamtoli, un village reculé du Jharkhand, le cri et les crises de l'eau ainsi que le cri des pauvres, s'est transformé en abondance d'eau et en prospérité pour la communauté et son environnement, grâce à l'effort, au travail acharné et à la vision d'un individu qui ne détient aucun diplôme ou qualification au sens où l'entend le monde moderne.

Simon Oraon, connu sous le nom de « homme de l'eau » et qui vient de Bero Block au Jharkhand, a reçu le *Padmashree* (la plus haute distinction civile en Inde) pour sa contribution à la gestion de l'eau et à la protection de l'écologie. Une fois, il a posé une question aux étudiants en administration de l'Institut Xavier (*Xavier Institute in Social Studies*) à Ranchi, au Jharkhand : « Quelle est la plus grande richesse des agriculteurs et des *Adivasis* (tribaux) ? » Beaucoup d'étudiants ont commencé à répondre « de l'argent », d'autres ont dit « la terre » et d'autres encore ont dit « de l'argent et de la terre. » Mais Simon a répondu catégoriquement « non », puis il a donné comme réponse : « l'eau est la plus importante richesse des agriculteurs et des *Adivasis*. » Cette réponse n'a peut-être pas convaincu beaucoup d'étudiants et de professeurs, mais Simon était sérieux en parlant ainsi.

Puis, il a raconté une histoire sur le succès obtenu par le village Harivarpur Jamtoli à Bedo Block au Jharkhand. Auparavant, ce village était très sec et économiquement très pauvre. La population souffrait d'insécurité alimentaire et certains étaient même morts de faim et de malnutrition. La terre était asséchée, peu productive et était devenue une zone aride. Simon a étudié la situation et la position géographique du village et de toute la région. Finalement, il est arrivé à la conclusion que le manque d'eau constituait la source principale de la pauvreté et de la souffrance dans le village et les alentours.

Il s'est saisi de la question comme d'une mission pour motiver les villageois et leur apprendre comment construire des digues et des étangs dans le village et créer des réserves d'eau. Grâce à leurs efforts coopératifs, les villageois ont été en mesure de construire trois grandes digues, cinq étangs et environ 150 puits. Finalement, la zone aride est redevenue une terre fertile. Les

ressources en eau sont maintenant conservées, ce qui permet la polyculture. Des installations d'irrigation sont désormais disponibles dans toutes les parties du village. Les villageois avaient creusé, il y a 50 ans, un long canal de près de 5 500 pieds pour irriguer environ 300 acres de terre. Les projets mentionnés ci-dessus ont été en grande partie financés par la population en termes de travail physique. Ainsi, ils ont réussi à créer des installations d'irrigation pour environ villages grâce au formidable effort des villageois sous la direction de Simon Oraon, le *Parha Raja*¹ (chef de 51 villages), pendant plus de 50 ans. En conséquence, ils ont commencé à produire plus que ce dont ils avaient besoin pour leur consommation. Le surplus est allé au marché local et les gens ont commencé à gagner beaucoup d'argent. Le dévouement de Simon ne pouvait pas passer inaperçu aux yeux de la population et du gouvernement. En 2016, Simon, avec 85 autres citoyens de l'Inde, a été choisi pour recevoir ce prestigieux prix, le *Padmashree*, des mains du président de l'Inde.

Le Parha Raja Simon Oraon : une personnalité énigmatique

Le Parha Raja Simon Oraon, désormais connu comme « le père de la terre et des forêts » (*Jangal aur jaeen ke baba*), « l'homme du développement du Jharkhand » (*Jharkhand ke vikas Purush*), « l'homme de l'eau au Jharkhand », a travaillé sans relâche et de manière désintéressée pour promouvoir une manière de vivre en harmonie avec la nature et les humains.

Le Parha Raja Simon Oraon, maintenant âgé de 80 ans, est un chef de tribu. Il se déplace toujours à pied ; il parle couramment le Sadri (la lingua franca locale) et le Kurux ; il travaille dans les champs et dans son propre jardin chaque fois qu'il a le temps ; il préside aux réunions du *Parha Samiti* (le Conseil Parha) ; il visite les villages avoisinants chaque fois qu'il est appelé à régler une dispute et il visite souvent le marché de Bero pour y rencontrer les gens et les écouter. Il a une vie incroyable. Il ne possède ni moto ni voiture, mais un vieux vélo qu'il utilise pour transporter les produits de sa maison et de son jardin jusqu'au marché. Sa femme Virginia (du même âge que lui) est assise au marché pendant toute la journée avec d'autres femmes pour vendre tous les produits qu'ils obtiennent de leur jardin et de leur champ (citrons, mangues, caranges, légumes, moringa, pommes de terre, tomates, etc.). Telle est la routine quotidienne du Parha Raja et de sa femme.

À Harivarpur Jamtoli, les cultures ne prospèrent que grâce au travail acharné et aux compétences en gestion de l'eau de Simon Oraon. Certains villageois se souviennent que « même durant les années 1977-78, alors qu'il y avait une grande famine dans le pays à cause de la sécheresse, la zone de Bedo était verdoyante et la récolte y était abondante. » Quoique Simon ne soit jamais allé à l'école, son observation et sa sagesse ont enseigné à la population des principes simples de gestion de l'eau. Avec les connaissances tribales de ses ancêtres et les compétences indigènes, il s'est imposé comme le maître de la collecte et du stockage de l'eau de pluie. Pour sa contribution spéciale au développement agricole dans la région de Bero

¹ *Parha Raja* est le nom donné dans cette région au chef d'un groupement de villages. Le nombre de villages par groupement, appelé un *Parha* (en langues Mundari et Kurux), peut varier ; par exemple, un regroupement de sept villages est souvent appelé sept Parha, ou un regroupement de 12 villages, douze parha, 21 villages, 21 parha, etc.

Block, le *Dainik Jagran*, un quotidien du Jharkhand, dans son édition du 29 janvier 2015, a décrit Simon Oraon comme une « une école mobile de gestion de l'eau. »

On rend maintenant visite au *Parha Raja* pour diverses raisons. Sa bienveillance et sa réputation sont connues partout et il est perçu par les diverses agences de presse comme un grand homme, de manières diverses. Le *Public Agenda* l'appelle « le père de la terre et des forêts (*Jangal aur Jameen ke Baba*) », le *Dainik Jagran* du jeudi 29 janvier 2015, « l'école mobile de la gestion de l'eau » ; selon le *Salam Zindagi*, Simon Oraon est « un fermier qui donne un exemple unique de la gestion de l'eau » ; l'*Indian Express* du 3 décembre 2010 l'appelle « un septuagénaire qui sauve l'eau de pluie et les jungles » ; le *Dalit Adivasi Duniya*, « l'Anna du Jharkhand qui a transformé une terre stérile en or (*Banjar bhumi ko banaya sona Jharkhand ka Anna*) » ; le *Dainik Jagran* dit de lui : « Nous avons vu le pouvoir imaginatif du Raja » ; le *Dainik Jagran* dit encore le 29 janvier 2008, « Indra [dieu] a aussi accepté la défaite face à Simon (*Simon ke age Indra ne bhi maan li haar*) » ; le *Dainik Bhaskar* du 25 novembre 2013, « Il a montré à l'eau le chemin jusqu'aux champs (*Jal ko dikhayi khet ki raah*) » ; le *Dainik Jagran* du 29 août 2011, « l'Anna du Jharkhand est une école de gestion (*Prabandh ki pathshala haen Jharkhand ke Anna*) ».

Simon Oraon, un travailleur silencieux qui n'a jamais désiré d'argent, de gloire ou de pouvoir est maintenant remarqué par presque toutes les agences. De nombreux représentants du gouvernement, des employés d'ONG et d'autres personnes viennent voir le travail du Parha Raja Simon Oraon et apprendre les leçons de son travail et de sa planification. Voici quelques-uns des conseils de Simon : « lutter avec la terre et pas avec les gens (*Jameen se lado admil se nahi*) » ; « la planification du développement du village doit se faire dans les villages (*Gaon vikas ki yojna gaon mein bane*) » ; « ceux qui veulent développer leur zone s'assoient pour des réunions (*Jisko vikas karna hae wo baithak baitho*) ». Ces conseils et bien d'autres encore résument la philosophie de vie et les convictions de Simon. Il vit au plus près de ses croyances et de ses convictions. Il n'est découragé ni par la pauvreté, ni par la politique, ni par aucune sorte de médisance. Il continue de travailler humblement pour le bien de son peuple et de la société en général.

Simon est reconnu non seulement dans son pays, mais aussi à l'étranger. Alpa Shah, une anthropologue de l'Université de Cambridge et Sarah Jewitt, une géographe de l'Université de Nottingham à Buckingham, ont séjourné avec le Parha Raja durant leurs travaux de recherche. *Urban Campaign*, une équipe d'étudiants étrangers de l'American University of Illinois est venue voir le système indigène de gestion de l'eau de Simon. Simon a également été choisi par l'American Biographical Institute de Caroline du Nord aux États-Unis pour l'American Medal of Honour Limited Stroking en 2002. Simon dit : « Je ne suis pas allé recevoir la médaille parce que je n'avais pas d'argent. » Il ne possède même pas de passeport.

En 2016, le Département du Développement rural du gouvernement du Jharkhand a nommé Simon Oraon « ambassadeur spécial pour la mission de conservation de l'eau ». Lorsque Simon a appris sa nomination pour le prix *Padmashree*, il dit : « Je dédie cet honneur aux fermiers. »

Tous ceux qui le connaissent l'appelle « Baba » ou « Simon Baba » (Baba, dans le contexte autochtone, est le nom utilisé pour un père ou une figure paternelle), parce qu'il travaille sans

relâche et de manière désintéressée au service du bien-être de tous sans aucune attitude discriminatoire. Tous le respectent comme un père, un guide et un philosophe. On l'appelle pour régler les disputes, et il le fait à l'amiable. Voici quelques-uns des hommages qui lui sont rendus : « Nous ne pensons jamais à migrer vers les villes même quand la pluie fait l'école buissonnière » (Bandhan Oraon, Harhanji) ; « Les connaissances que possède Simon sur l'irrigation traditionnelle et l'agriculture sont d'une immense valeur » (K. K. Sone, ancien commissaire adjoint de Ranchi) ; « Simon Baba est comme un sauveur pour les fermiers d'ici. Aujourd'hui, nous profitons d'une récolte exceptionnelle de légumes et de grains grâce uniquement au système d'irrigation qu'il a mis en place » (Peter Tirkey, Jamtoli).

Réflexion

Pour les autochtones, partout où l'eau passe, elle donne vie aux hommes, aux animaux, aux plantes, à la terre et aux reptiles. Les anciens Égyptiens et Mésopotamiens pensaient que l'eau était l'élément principal d'où toute vie émergeait. Selon le livre de la Genèse, l'océan primordial fut divisé à la création en eaux du dessus et en eaux du dessous (Gn 1, 2,6-7). De nombreux mythes (Elvin V., 1949) comme les légendes du Baiga, Bhuiyan, Birhor, Chero, Gond, Munda, Oraon, Santal, etc., commencent par : « au commencement, il n'y avait que de l'eau, de l'eau, de l'eau » (Baiga). Les eaux douces souterraines ont été identifiées avec la sagesse, la fertilité et la vie. La mer agitée et déchaînée représente une puissance chaotique et destructrice. L'utilisation de l'eau dans les pratiques rituelles tribales est très commune. Pour les populations tribales, l'eau est un signe de pureté, de fertilité et d'abondance de vie. C'est pourquoi l'eau est utilisée à la naissance, lors du mariage et à la mort. On l'utilise aussi pour accueillir les invités et pour la purification rituelle.

Les peuples autochtones ont un talent naturel pour lire les signes de la nature. Leurs systèmes de connaissance sont fondés sur l'expérience et l'observation. Ils tirent leur savoir de l'environnement humain et naturel dans lequel ils vivent. Les humeurs de la nature, les forêts, les animaux et leur nature, les comportements des plantes et des créatures, le vent et l'eau, la flore et la faune, sont les sources ouvertes d'où les peuples autochtones puisent leurs connaissances. La conceptualisation, l'interprétation et la conclusion des systèmes de connaissances autochtones peuvent sembler irrationnelles et illogiques pour une pensée occidentale. Il ne semble pas y avoir de cadre conceptuel global, de système ou d'analyse dans leur mode d'acquisition des connaissances ; pourtant leurs connaissances pratiques, durables et expérientielles les ont guidés et ont protégé l'environnement pendant des siècles.

Les systèmes de connaissance autochtones démontrent une utilisation durable des ressources disponibles, y compris les patrimoines de la terre, de la forêt et de l'eau. Les communautés autochtones s'assurent également que les bénéfices provenant des ressources profitent à tous. L'eau, la terre, l'air, le soleil, etc. sont les dons gratuits du Créateur. Par conséquent, ils doivent être mis gratuitement à la disposition de tous. L'avidité humaine de gagner plus, même à partir de cadeaux gratuits comme l'eau, a conduit les gens à monopoliser les sources d'eau et les a même amenés à les embouteiller et à en tirer des profits. De nombreux endroits publics ont des installations d'eau potable gratuites, mais les gens se sentent poussés à acheter de l'eau en bouteille.

Les autochtones appellent souvent la terre « Terre Mère (*pacha mama*) ». Cela montre une relation spirituelle profonde avec la terre. George Manuel (1974) parle de la dimension spirituelle de la terre pour un autochtone dans les termes suivants :

La terre d'où jaillit notre culture est comme l'eau et l'air, elle est une et indivise. La terre est notre Terre Mère. Les animaux qui y croissent sont nos frères spirituels. Nous faisons partie de cette Création que Mère Terre a engendrée... Bien qu'il y ait autant de variations entre les différentes cultures indiennes qu'entre les différentes cultures européennes, il me semble que toutes nos structures et valeurs se sont développées à partir d'une relation spirituelle avec la terre sur laquelle nous avons vécu.

Conclusion

Cet essai est une tentative d'articuler le lien étroit entre les autochtones et le monde naturel qui les entoure. Si la nature est comprise, la vie devient facile et heureuse à vivre. Simon Oraon est devenu un symbole de la bonne exploitation et utilisation de l'eau. Cette reconnaissance nous invite tous à utiliser correctement les patrimoines naturels pour le bien-être de tous et non pour une cupidité et un profit effénés.

Références :

Ekka, V. (2017). *Exploring Development through Indigenous Peoples' Perspectives: A Study of Kurux (Oraon) Tribe of Central India*. Unpublished PhD Thesis.

Elwin, V. (1949). *Myths of Middle India*. Oxford University Press.

Manuel, G. (1974) *The Fourth World: An Indian Reality*. University of Minnesota Press.

Thanzauva, K (2004). *Theology of Community*. Asian Trading Corporation

*Original en anglais
Traduction Christine Gautier*



Agroécologie et recherche-action participative pour la justice alimentaire et d'accès à l'eau en Amérique centrale

Christopher M. Bacon

Professeur associé du Département des études environnementales et des sciences, Santa Clara, USA

Je me avoir conduit des leaders communautaires locaux dans les montagnes au nord du Nicaragua pour rencontrer une organisation d'agriculteurs, alors que nous poursuivions une relation à long terme pour chercher à expliquer et à construire des réponses stratégiques à la sécheresse et à l'événement d'El Niño en 2016. Le Réseau des Systèmes d'Alertes précoces de Famine (Famine Early Warning Systems Network) avait averti que cette région, et une grande partie de l'Amérique centrale, traversait une crise alimentaire de niveau trois, caractérisée par de graves réponses à l'insécurité alimentaire, telle que le saut de repas et la vente d'actifs. Et pourtant nous avons trouvé là des agriculteurs qui s'étaient organisés en coopérative et avaient investi non seulement dans le café biologique destiné à l'exportation, mais aussi dans le maïs et les haricots pour leur consommation personnelle et les marchés locaux. Bien que certains de ces agriculteurs aient encore signalé plusieurs mois de faible insécurité alimentaire, les conditions étaient atténuées par leurs pratiques agricoles diversifiées et une banque communautaire de semences et graines. Le système d'approvisionnement en eau du village, récemment rénové, fournissait l'eau potable des ruisseaux de montagne. En période de famine et de pénurie d'eau, les agriculteurs nous ont raconté comment ils avaient récemment chargé leurs mulets avec plusieurs milliers de livres de maïs pour les acheminer vers une communauté voisine, où ils savaient que d'autres souffraient davantage. Ils se souvenaient comment ces voisins les avaient accueillis et nourris autrefois, lorsqu'ils avaient dû fuir leurs terres après avoir été attaqués durant les conflits des années 1980. L'espoir concret apporté par une agriculture diversifiée et solidaire s'accompagne de défis mondiaux pour garantir les droits à la nourriture et à l'eau.

Faim et soif dans le monde

Les données mondiales qui indiquent que 3 milliards de personnes souffrent de malnutrition (FAO, UNICEF, PAM, & OMS, 2020), que 2,2 milliards vivent sans accès à une source d'eau potable gérée en toute sécurité (OMS, 2021) et qui mentionnent que l'agriculture reste un facteur déterminant du changement climatique anthropique, de la contamination de l'eau et de la perte de biodiversité, ont suscité des appels répétés en faveur de la transformation du système alimentaire et hydrique. Dans le même temps, le changement climatique et les défaillances de la gouvernance des marchés ont contribué à des événements de plus en plus extrêmes qui ont un impact dévastateur sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, les systèmes d'approvisionnement en eau et les moyens de subsistance. Les récents chocs environnementaux et économiques, notamment la Covid-19, El Niño en 2015-16 et les aléas

météorologiques connexes à l'échelle planétaire, les saisons cycloniques exceptionnellement fortes de 2017 et 2020 dans les Caraïbes, ainsi que l'évolution des prix des denrées alimentaires et la violence politique, ont continué à menacer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et le bien-être des gens en milieu rural. Bien qu'il y ait actuellement plus qu'assez de nourriture pour nourrir 10 milliards de personnes et assez d'eau douce sur la planète pour plus de 7 milliards de personnes, l'accès reste inégal et il y a trop de gaspillage (Holt-Giménez, E., Shattuck, A., Altieri, M., Herren, H., & Gliessman, S., 2012).

Ces données statistiques ne sont pas uniformément réparties, affectant une « personne moyenne mondiale » mythique, car les modèles inégaux de qui profite et qui paie pour la pollution et les risques climatiques suivent un modèle persistant d'injustice mondiale. Les petits agriculteurs, les ouvriers agricoles sans terre, les pauvres urbains, ainsi que tant d'autres dans la majorité du monde (par exemples les plus de 80% des personnes dans le monde qui survivent avec moins de 10 \$ par jour) ont continué de manière créative leurs cultures dans des espaces marginaux, brûlent moins de pétrole, utilisent moins d'eau et mangent moins de nourriture, tout en subissant les impacts les plus dévastateurs des changements climatiques. Même dans les pays riches, études après études ont montré que les résidents à faibles revenus et les minorités raciales/ethniques souffrent de manière disproportionnée de la pollution de l'air et de l'eau, tandis que leur accès aux parcs, à une alimentation saine et à autres avantages environnementaux est souvent plus faible.

Au plan collectif, la réponse du gouvernement et des entreprises à ces défis a été absolument sans commune mesure avec l'ampleur du problème. Non seulement les programmes gouvernementaux et les efforts des entreprises se sont fragmentés en approches commerciales étroites qui sapent souvent les efforts locaux pour un changement positif, mais de plus ils se concentrent trop souvent sur l'accès soit à la nourriture, soit à l'eau. De plus, la profondeur de l'engagement éthique et social nécessaire pour favoriser la solidarité et soutenir ce travail reste trop faible et, tant en taille qu'en créativité, les investissements publics et les changements de politiques restent trop limités ou sont commercialisés. Dans le cas de l'agriculture, les intérêts commerciaux et l'impérialisme en arrière-plan de la diffusion de nombreuses stratégies qui conduisent à la production de monocultures, restent encore très forts. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que les universités axées sur le développement du partage et de l'application des connaissances par les services publics mènent la charge pour remédier à ces injustices, trop souvent ceux d'entre nous dans l'enseignement supérieur se retrouvent également compartimentés en silos disciplinaires ou contraints à des avancées progressives qui demeurent insuffisantes.

Comment répondre ?

En guise de petite contribution, je partagerai plusieurs expériences d'efforts personnels et collaboratifs pour encourager des réponses transformatrices à ces défis mondiaux et à leurs manifestations locales. J'écris à partir de ma propre perspective, celle d'un professeur associé d'études environnementales et co-fondateur de l'Initiative pour la Justice environnementale et le Bien commun de l'Université Santa Clara, une université catholique jésuite en Californie aux États-Unis. En réponse à ces multiples défis qui se chevauchent, je propose deux approches intégratives : une recherche-action participative communautaire et une agro-

écologie, deux approches fondées sur des principes qui peuvent aider les universités et autres institutions à nouer des relations avec les communautés et à instaurer des partenariats pour garantir le droit humain à la nourriture et à l'eau. Si les universités investissent dans ces approches, elles contribueront elles aussi aux transformations institutionnelles qui aideront à répondre au « Parcours de sept ans vers une Écologie intégrale (7-Year Journey Towards Integral Ecology) » du Pape François et au processus pour devenir une université *Laudato Si'*.

Recherche-action participative et agroécologie

La recherche-action participative (RAP) vise à cultiver l'égalité et la démocratie dans les relations entre communautés et chercheurs, en impliquant les membres de la communauté et leurs représentants dans la définition du programme de recherche, la conduite de la recherche et la communication des résultats (partage des conclusions lors d'une rencontre communautaire ou d'un forum public, au lieu de seulement des articles de revues). La RAP est une approche qui favorise « un processus démocratique soucieux du développement d'une connaissance pratique... rassemblant action et réflexion, théorie et pratique, en collaboration avec d'autres, dans la recherche de solutions pratiques à des questions pressantes pour la population, et plus généralement à l'épanouissement des personnes et de leurs communautés. » (Reason, P., et Bradbury, H. Eds., 2001). L'étape d'action consiste en des changements sociaux menés par la communauté pour améliorer ses conditions (Bacon, C., Mendez, E., & Brown, M., 2005). Bien que l'établissement de relations signifie que cela prend souvent plus de temps qu'un projet de recherche conventionnel, les chercheurs ont montré à quel point les processus efficaces d'une RAP améliorent la pertinence, la rigueur et la portée de la recherche (Balazs, C. L., & Morello-Frosch, R., 2013: 9-16). Inspirée par Paulo Freire (2018), Martín-Baró (1994) et d'autres, la RAP a émergé pour, entre autres, transformer les pratiques extractives et largement coloniales des chercheurs universitaires européens et nord-américains qui menaient des projets sur - pas avec - les pauvres et d'autres dans le monde majoritaire. Ce travail commence par instaurer la confiance entre les participants, reconnaître nos privilèges respectifs et entamer un dialogue avec la pluralité des systèmes de connaissances, de visions du monde, de spiritualités et d'épistémologies liées aux différentes identités et moyens de subsistance.

Un processus de recherche-action participative correspond bien à une interprétation de l'agroécologie en tant qu'approche transdisciplinaire orientée vers l'action, qui est utile pour favoriser le changement des systèmes agricoles et alimentaires (Méndez, V. E., Bacon, C. M., Cohen, R., & Gliessman, S. R., Eds., 2015). L'agroécologie est apparue en réponse aux projets de production agricole spécialisée dépendante largement de produits chimiques et d'un ensemble limité de pesticides, de fertilisants, d'irrigation et de prêts qui vont avec, projets qui entraînent souvent le déplacement des peuples autochtones et effacent leurs connaissances, tout en échouant fréquemment à assurer la sécurité alimentaire. Selon différentes approches, l'agroécologie est à la fois une science, un mouvement social et une pratique. Au cours des cinq dernières années, des chercheurs, des mouvements sociaux et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont rassemblé des preuves, montrant que l'utilisation efficace de l'agroécologie peut garantir le droit humain à l'alimentation. Les approches agroécologiques comprennent 10 éléments clés : diversité, cocréation et partage de

connaissances, synergies, efficacité, recyclage, résilience, valeurs humaines et sociales, culture et traditions alimentaires, gouvernance responsable et circulaire et économie circulaire et solidaire (OMS, 2018). Les mouvements sociaux ruraux populaires présentent aussi l'agroécologie comme une approche anticoloniale qui va à l'encontre de l'agriculture des grandes compagnies et transforme les systèmes alimentaires et hydriques injustes de manière à promouvoir l'équité entre genres et la souveraineté alimentaire.

Agroécologie, recherche-action participative et droits humains à la nourriture et à l'eau au Nicaragua

Bien avant mon premier voyage au Nicaragua comme bénévole du Peace Corps en 1997, ces communautés résilientes et créatives de montagne maintenaient leurs moyens de subsistance, leurs cultures, leurs environnements et leur dignité à travers les dictatures, révolutions, les guerres, les sécheresses, les ouragans et les famines. Ultérieurement à mon travail avec Peace Corps, je suis retourné au Nicaragua au début des années 2000 pour mener une thèse cherchant à évaluer le potentiel d'une culture biologique et de commerce équitable pour un café de spécialité, afin de réduire la pauvreté rurale et préserver la biodiversité. J'ai eu la chance de commencer un partenariat avec le Promoteur du Développement coopératif dans les Segovias (alias PRODECOOP), à savoir une coopérative secondaire composée de 38 coopératives de base et de plus de 2300 petits agriculteurs-actionnaires du nord du Nicaragua. PRODECOOP exporte du café de spécialité, biologique et équitable, tout en offrant des services de formation rurale, de crédit financier et de développement durable aux membres affiliés. J'ai également établi un partenariat avec l'Association pour le Développement social au Nicaragua (ASDENIC, une ONG régionale), et avec des universités locales. ASDENIC nous a aidés à concevoir et à mener des enquêtes auprès des agriculteurs et à organiser des échanges de formation entre agriculteurs avec la contribution des groupes locaux affiliés au mouvement *Campesino-a-Campesino* d'Amérique centrale, ainsi qu'à organiser de brèves formations internationales en agroécologie. Ces partenariats ont amené des étudiants et des professeurs d'universités américaines au Nicaragua d'une part, et d'autre part des employés, des jeunes organisateurs et des agriculteurs du Nicaragua aux États-Unis. Ces échanges interculturels multidirectionnels se sont révélés être des endroits privilégiés pour partager les connaissances, les semences et les stratégies de changement.

Après de nombreuses rencontres, nous avons défini des agendas communs et lancé plusieurs cycles de recherche-action participative (RAP) qui visaient à documenter les expériences d'insécurité alimentaire et à enregistrer les pratiques efficaces adoptées localement qui pourraient réduire l'utilisation de produits agrochimiques, améliorer la sécurité alimentaire, améliorer la diversité nutritionnelle et soutenir une agriculture biologique diversifiée. Le travail de terrain comprenait quatre enquêtes de 2009 à 2017, des groupes de discussion, des entretiens, la documentation d'expériences menées par les agriculteurs, des ateliers et d'autres événements de formation au développement professionnel. Nous avons découvert et partagé de nombreuses pratiques locales innovantes, comme l'amendement des sols par l'adjonction au compost de terre riche en microorganismes provenant des forêts avoisinantes. Toutefois, les conditions régionales des agriculteurs demeuraient fragiles face à un agent pathogène du café dévastateur, aux sécheresses, aux prix défavorables et à une exclusion persistante. Un

agriculteur dit : « *Nous avons échoué avec le café, c'était une des alternatives que nous avions pour survivre, mais la fameuse rouille des feuilles de café est arrivée. Ensuite, PRODECOOP nous a aidés à créer une banque de semences dans la coopérative... Cette belle idée est apparue comme une alternative à l'insécurité alimentaire. Les banques de semences ne sont pas seulement des murs, elles sont composées de l'ensemble du groupe (qui plantent, entreposent et partagent les semences) ; avec cette réalité de nouvelles stratégies se présentent pour améliorer notre sécurité alimentaire, comme la diversification.* »

Ensemble, nous avons mené plus de 1000 questionnaires auprès des agriculteurs. Je me suis vite rendu compte que nous avions besoin de plus grande puissance d'analyse des données et j'ai commencé à collaborer avec le professeur Bill Sundstrom, économiste et statisticien. Dans une enquête de 2010 et une autre en 2014, nous avons découvert des corrélations statistiquement significatives, liant l'amélioration de la sécurité alimentaire à une plus grande quantité d'arbres fruitiers sur l'exploitation. La coopérative a alors lancé une campagne pour la plantation de plus de 25 000 arbres fruitiers dans le cadre d'une stratégie émergente de diversification agricole, basée sur l'agroécologie et comportant des jardins familiaux. *Nous avons également identifié l'importance de l'accès à plus de terres, car même un peu plus de terre pour les plus petits producteurs était corrélé à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'accès à l'eau* (Bacon, C. M., et al. 2014:133-149).

Une autre conclusion importante de la recherche sur le terrain en 2010, axée sur l'évaluation des déterminants locaux de la faim saisonnière, a été les préoccupations urgentes et croissantes des agriculteurs concernant l'accès à l'eau et les impacts du changement climatique. Dans de nombreux groupes de discussion, les agriculteurs établissaient un lien entre l'insécurité alimentaire et le manque d'accès à l'eau potable dans leurs maisons et leurs communautés. Après que mes collaborateurs nicaraguayens de longue date, dont Maria Eugenia Flores Gomez, Raul Diaz (ASDENIC), et Misael Rivas (PRODECOOP), et moi-même avons examiné ces résultats, nous avons reconnu la nécessité de travailler davantage sur l'insécurité de l'eau. En réponse, en 2013, j'ai commencé à collaborer avec les hydrologues et climatologues Iris Stewart-Fray et Edwin Maurer (Université Santa Clara). J'ai également partagé ces résultats avec plusieurs bailleurs de fonds qui se sont ensuite associés à ASDENIC, à des coopératives et à des comités locaux sur la question de l'eau, afin de construire des systèmes d'alimentation d'eau potable qui ont finalement alimenté plus de 8000 personnes. L'étape ACTION est souvent la partie la plus difficile du processus de recherche-action participative. En dépit de ces gains importants, des recherches de suivi montrent que de nombreux systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu rural au Nicaragua et dans le monde restent vulnérables au changement climatique, à la contamination bactérienne et agrochimique, ainsi qu'aux conflits et aux injustices liés à l'utilisation de l'eau pour l'agriculture par rapport à la consommation ménagère. Bien que le droit humain à la nourriture et à l'eau soit bel et bien reconnu dans les lois du Nicaragua, comme dans de nombreux autres pays, il reste encore du travail pour en faire un droit substantiel et une réalité tangible dans la vie quotidienne.

Vers des transformations en éducation universitaire, et... en nous-mêmes

Ces expériences locales pourraient être élargies et étendues si davantage d'institutions utilisaient l'agroécologie et la recherche-action participative pour guider leurs approches, tout en commençant le travail important d'auto-transformation. La science de l'agroécologie se répand rapidement et elle continuera d'évoluer en réponse aux preuves qui démontrent ses forces, ses limites et les contextes spécifiques où on peut l'adapter et l'utiliser. Bien qu'il existe des propositions agroécologiques pour la transformation des systèmes alimentaires, il est nécessaire de développer des stratégies plus conceptuelles et pratiques pour une agroécologie des systèmes alimentaires et hydriques. Des solutions, comme les systèmes de recyclage des eaux grises, et les graines à pollinisation libre adaptées localement et tolérantes à la sécheresse, constituent un début, mais davantage d'études, d'expérimentations et d'innovations sont nécessaires.

Les partenariats de recherche-action participative (RAP) qui relient les agriculteurs, les scientifiques, les groupes interconfessionnels de la société civile, et les entreprises rurales communautaires peuvent aider à relever ces défis, mais davantage de soutien est nécessaire pour développer une réponse plus robuste. Après des décennies d'exclusion, la RAP et les approches connexes gagnent à nouveau du terrain dans les universités et autres institutions. Si l'agroécologie et la RAP pouvaient être financées dans les universités et dans les organisations catholiques d'apostolat social qui travaillent à établir des partenariats avec des associations communautaires d'agriculteurs et des initiatives populaires pour garantir le droit à la nourriture et à l'eau et faire progresser la justice environnementale internationale, de plus grands changements seraient alors possibles.

Ce travail a en outre suggéré la nécessité pour les universités de former des institutions qui puissent soutenir des partenariats à long terme et des programmes de recherche-action interdisciplinaire avec les communautés de terrain et d'autres. Il a également contribué à une meilleure compréhension scientifique collective et à un soutien pour développer des cadres relationnels et des méthodes de travail en vue d'analyser conjointement la sécurité alimentaire et hydrique des ménages dans le contexte des changements climatiques ; et il a contribué à expliquer comment la diversification agricole est en corrélation avec la résilience climatique, les genres et la sécurité alimentaire. Pourtant, les incitations universitaires ignorent le travail invisible nécessaire pour créer de réseaux et à de la collaboration, pour favoriser une connaissance spécialisée, des innovations avec réussites commerciales, des dates de publication plus rapides, des articles écrits par un seul auteur et le travail dans des communautés plus riches. Heureusement, il existe des forces compensatoires.

Il y a deux aspects pour chaque université. Le premier et le plus évident est qu'elle traite de la culture, de la connaissance, de l'utilisation de l'intellect. Le second, moins évident, est qu'elle doit se soucier de la réalité sociale – précisément parce qu'une université est inéluctablement une force sociale : elle doit transformer et éclairer la société dans laquelle elle vit. » Père Ignacio Ellacuria SJ, juin 1982, Début de l'Université Santa Clara.

Le père Ellacuria continuait en demandant : « Mais comment fait-elle cela ? Comment une université transforme-t-elle la réalité sociale dont elle fait tellement partie ? » La plateforme

d'action *Laudato Si'*, qui inclura bientôt les universités *Laudato Si'* (LS'), a le potentiel d'une réponse mondiale puissamment coordonnée (Turkson, C., 2021). Les universités *Laudato Si'* s'engagent à changer de manière à faire avancer sept objectifs d'action. Les institutions peuvent utiliser l'agroécologie pour aider à guider les réponses transformatrices au cri de la terre et aux cris des pauvres (objectifs 1 et 2) ; et la RAP offre une approche puissante pour accomplir l'objectif 7, centré sur l'engagement communautaire et l'action participative. Une autre réponse, plus locale, inclut la manière dont mes collègues, et parmi eux les professeurs Tseming Yang, Chad Raphael, Zsea Bowmani et d'autres mentionnés dans cet article, ont développé l'Initiative pour la Justice environnementale et le Bien commun (EJ et CGI) à l'Université Santa Clara. EJ et CGI encourage la recherche et le plaidoyer communautaires pour faire progresser la justice sociale et environnementale. Nous répondons à l'appel du pape François pour une écologie intégrale afin de guérir les communautés humaines, les espèces non humaines et les écosystèmes. Nous travaillons en partenariat avec des organisations responsables envers les communautés à faibles revenus, les communautés latino-américaines, afro-américaines et autochtones, qui œuvrent dans le domaine de la justice alimentaire et climatique, de la justice hydrique et climatique, et des lois et politiques de justice environnementale. Nous soutenons le corps professoral de l'Université Santa Clara et nos pairs des universités jésuites du nord de la Californie, pour intégrer la recherche communautaire et la justice environnementale dans l'ensemble du curriculum. Pour soutenir ce travail et inviter à une plus grande collaboration, je continuerai à développer cet effort en me demandant : *Est-ce que j'entends le cri de la terre ? Est-ce que j'entends le cri des pauvres ? Est-ce que je reconnais que je suis le pauvre qui appelle à l'aide ? Suis-je aussi la terre qui crie de douleur ? Suis-je assez silencieux pour entendre les réponses ? Suis-je reconnaissant pour les dons reçus en réponse ? Sommes-nous suffisamment humbles pour travailler ensemble pour la justice, le pardon, la réconciliation et le bien commun ?*

Références :

- Bacon, C. M., Sundstrom, W. A., Flores Gómez, M. E., Ernesto Méndez, V., Santos, R., Goldoftas, B., & Dougherty, I. (2014). Explaining the 'hungry farmer paradox': Smallholders and fair trade cooperatives navigate seasonality and change in Nicaragua's corn and coffee markets. *Global Environmental Change*, 25, 133–149. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2014.02.005>
- Bacon, C., Mendez, E., & Brown, M. (2005). Participatory action research and support for community development and conservation: examples from shade coffee landscapes in Nicaragua and El Salvador. *Center for Agroecology and Sustainable Food Systems*. Report 6. Santa Cruz, CA.
- Balazs, C. L., & Morello-Frosch, R. (2013). The three Rs: How community-based participatory research strengthens the rigor, relevance, and reach of science. *Environmental justice*, 6(1), 9-16.

- FAO, I., UNICEF, PAM, & OMS. (2020). The State of Food Security and Nutrition in the World 2020: Transforming food systems for affordable healthy diets. FAO, IFAD, UNICEF, PAM and OMS. <https://doi.org/10.4060/ca9692en>
- FAO. (2018). The 10 elements of agroecology. Guiding the transition to sustainable food and agricultural systems.
- Freire, P. (2018). *Pedagogy of the oppressed*. Bloomsbury publishing USA.
- Holt-Giménez, E., Shattuck, A., Altieri, M., Herren, H., & Gliessman, S. (2012). We already grow enough food for 10 billion people... and still can't end hunger. *Journal of Sustainable Agriculture*. DOI: 10.1080/10440046.2012.695331
- Martín-Baró, I. (1994). *Writings for a liberation psychology*. Harvard University Press.
- Méndez, V. E., Bacon, C. M., Cohen, R., & Gliessman, S. R. (Eds.). (2015). *Agroecology: A transdisciplinary, participatory and action-oriented approach*. CRC press.
- Organisation Mondiale de la Santé (2021) Eau potable Principaux faits. Available at: <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/drinking-water>
- Reason, P., and Bradbury, H. (Eds.) (2001). *Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, SAGE Publications: London. (Pg.1)
- Turkson, Cardinal. (24 Sept., 2021). Letter (Prot.N.1599/2021), announcing the Laudato Si' Action Platform, which emerged as a gift from Pope Francis after the fifth anniversary of the Encyclical.

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Migrants climatiques: un boulet de canon pour notre temps

Adolfo Canales Muñoz

Professeur de droits de l'homme à la Jesuit Worldwide Initiative, Bruxelles

La famille ignatienne autour du monde célèbre aujourd'hui l'année ignatienne en se souvenant des 500 années écoulées depuis la blessure du fondateur de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola, à Pampelune en 1521.

Cet événement a été nommé dans le monde jésuite comme le « moment boulet de canon », où Ignace avec une jambe brisée a vécu un moment décisif dans sa vie qui a entraîné un changement radical. Ignace a discerné que le Christ devait être le centre de sa vie ; ce changement radical l'a tourné vers la volonté de Dieu et l'a engagé dans un pèlerinage qui se poursuit aujourd'hui avec des millions de personnes qui forment la mission jésuite à travers le monde.

Tout comme au temps d'Ignace, nous faisons constamment l'expérience de ces moments qui appellent à un changement radical non seulement dans nos vies, mais aussi à un changement radical dans notre monde. C'est à chacun d'entre nous de discerner quand ces moments se produisent et de discerner les changements que nous devons faire pour nous rapprocher de la volonté de Dieu.

Aujourd'hui, l'humanité est confrontée à de multiples situations qui retiennent notre attention ; crises sociales et politiques, migrations massives, crises climatiques et environnementales ne sont que quelques-uns des problèmes qui exigent un changement de notre part au plan individuel et aussi au plan collectif. Ces moments doivent faire l'objet de discernement, de réflexion, de prière et d'action.

Durant cette année ignatienne, le Père Général Arturo Sosa sj, nous invite à réfléchir sur plusieurs crises importantes auxquelles notre monde est confronté aujourd'hui. L'une des crises les plus pressantes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui est la dégradation environnementale. Cette crise exige un changement radical à l'échelle mondiale pour faire advenir une société plus durable. Aujourd'hui, nous devons nous réconcilier avec l'environnement ; toutefois, cet objectif reste lointain.

La crise environnementale comporte de nombreux problèmes pressants qui concernent l'air, la terre et l'eau. Ces problèmes sont liés directement à nos moyens de subsistance. C'est pourquoi, collectivement, nous ne sommes pas seulement appelés à réfléchir sur la nature de

ces questions pressantes, mais nous sommes aussi appelés à agir pour améliorer le monde qui nous entoure maintenant.

En ce qui concerne l'eau, le Père Général a souligné dans son livre *Marcher avec Ignace* (2021:168) que c'est peut-être le problème le plus sérieux et celui dont on parle peut-être le moins quand il s'agit des questions environnementales. Je suis en plein accord là-dessus, mais il est important de mentionner que l'eau peut être liée à tant d'aspects et problèmes différents. Pollution des rivières et des océans, inondations et sécheresses, manque d'accès à l'eau ne sont que quelques-uns des problèmes qui font de l'eau non seulement une question environnementale urgente et une préoccupation liée aux changements climatiques aujourd'hui, mais aussi un problème social et économique à conséquences politiques qui affectent tous les organismes vivants dans le monde, directement ou indirectement.

Cette préoccupation concernant l'eau et l'environnement n'est pas seulement partagée par les jésuites du monde entier, mais aussi par l'Église universelle. Un exemple clair de cette position envers notre maison commune a été établi dans deux encycliques du pape François, *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti* où, en plaçant la solidarité et l'amour au cœur du changement humain, le pape François nous invite à repenser et à ré-établir notre relation avec la création. Cette vision est également partagée par la Commission de la Conférence des Évêques de l'Union européenne qui, dans son dernier rapport de la Convention catholique de la Jeunesse pour l'Avenir de l'Europe, intitulé « Notre rêve pour l'Europe » (COMECE, Juillet 2021), a placé l'environnement comme l'une des questions les plus pressantes, non seulement en l'Europe aujourd'hui, mais aussi dans le monde, comme quelque chose que nous partageons et qui façonnera l'avenir du monde.

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, l'eau n'est pas seulement une question environnementale, mais elle est aussi un problème social, économique et politique qui nous affecte tous. Le changement du niveau des océans, en lien direct avec le changement climatique, commence à affecter les communautés côtières du monde entier (Kulp, Scott. A., et Strauss, Benjamin. H., 2019), en particulier les îles du Pacifique réparties dans l'Océanie (Lewis, Jon., 2010: 231-236). Ce problème nous invite à réfléchir collectivement sur les effets à long terme que l'élévation du niveau de la mer aura non seulement sur les pays côtiers du Pacifique, mais aussi dans le monde entier (Kulp, Scott. A., et Strauss, Benjamin. H., 2019).

L'Océanie dans le Pacifique est la plus importante région du monde où le changement climatique est non seulement un phénomène observable, mais une réalité que les gens ont à vivre au quotidien. Dans cette partie du monde, les communautés souffrent déjà des effets de l'érosion côtière due à l'élévation du niveau des mers, entraînée par le changement climatique. Le déplacement et/ou relocalisation de population dans la région Pacifique en raison de ce changement anormal est un problème qui nécessite l'attention non seulement des pays de la région Pacifique, mais du monde entier. C'est l'un des effets drastiques du changement climatique de notre temps, qui nous appelle à discerner, réfléchir, prier et agir ensemble afin de préparer et de mitiger les effets futurs du changement climatique sur le niveau de l'eau des océans ; un problème qui aujourd'hui affecte les communautés les plus vulnérables (Salem, S., 2020).

La reconnaissance de cette réalité par les nombreux négationnistes, est un premier pas vers la création d'une coopération mondiale et régionale en termes de politiques migratoires autour de la question de l'élévation du niveau des mers. Cette reconnaissance ne doit pas seulement se faire par les différentes parties prenantes dans la région Pacifique, là où les gens sont déjà conscients et souffrent déjà des effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, mais elle doit se faire mondialement par la communauté internationale afin d'opérer un changement radical pour contrer les conséquences désastreuses du changement climatique qui se passe maintenant. Le déplacement de population entraîné par la montée des eaux est des plus regrettables et deviendra plus visible et plus dramatique, plus tôt que prévu.

Par conséquent, la conversation ne doit pas uniquement se centrer aujourd'hui sur les différentes mesures et actions que nous devons prendre pour arrêter l'élévation du niveau de la mer, ce qui affecte les communautés du monde entier ; mais le discernement, la réflexion, la prière et l'action doivent également se focaliser sur la réponse à donner à ce qui s'est déjà produit, sur ce que nous allons faire concernant les personnes déplacées sans qu'elles en soient responsables.

Partout dans le monde, de nombreuses organisations travaillent déjà sur le déplacement de populations dans le contexte du changement climatique¹, et plus important encore, elles travaillent sur le terrain avec les communautés directement affectées. Toutefois, c'est loin d'être suffisant et il est temps que les gouvernements s'impliquent également en fournissant de la nourriture, de la protection et de l'assistance aux communautés côtières affectées par l'élévation du niveau de la mer. Cela doit constituer une priorité afin de prévenir une nouvelle crise migratoire. Dans le cadre des différentes actions qui doivent être menées par les États au niveau mondial, je crois que la création d'un programme structuré de relocalisation aux niveaux régional, national et international est une priorité absolue.

À mon avis, c'est l'un des « moments boulets de canon » de notre temps pour la communauté jésuite, et une action urgente est requise qui aura des conséquences pour les générations futures.

Références :

COMECE. (Juillet 2021). "Our Dream of Europe" Report from the Catholic Youth Convention on the Future of Europe.

Kulp, Scott. A., et Strauss, Benjamin. H. (2019). New elevation data triple estimates of global vulnerability to sea-level rise and coastal flooding. *Nature Communications*, 10(1)

Lewis, Jon. (2010). Portraits from the edge – 63on-prof – putting a face to climate change. *Visual Communication*, 9(2), 231-236.

¹ Entre autres, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Institut Raoul Wallenberg et le Bureau des Nations Unies pour les réfugiés.

Salem, Saber. (2020). Climate Change and the Sinking Island States in the Pacific. *E-International Relations*.

Sosa, Arturo. (2021). *En Chemin avec Ignace : Conversations avec Darío Menor*. Editions jésuites.

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Épuisement des ressources naturelles : le cri des pauvres en raison de la privatisation et de la marchandisation de l'eau

Xavier Savarimuthu SJ

Chercheur et enseignant en sciences de l'environnement dans les universités, Kolkata, Inde

A. Genèse de la crise mondiale de l'eau

En vertu de l'Observation générale 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 2002), le droit humain à l'eau donne à chacun le droit à une eau suffisante, sûre, acceptable, physiquement accessible et abordable pour les usages personnels et domestiques. Une quantité suffisante d'eau salubre est nécessaire pour prévenir la mort par déshydratation, réduire le risque de maladies liées à l'eau et répondre aux besoins de consommation, de cuisine, d'hygiène personnelle et domestique.

Le pape François dans son encyclique (LS § 95) souligne que « l'environnement naturel est un bien collectif, le patrimoine de toute l'humanité et la responsabilité de chacun ». Lors de la 36ème session du Conseil des Droits humains des Nations Unies, le 14 septembre 2017 au Palais des Nations à Genève, le cardinal Turkson a affirmé : « à titre de bien de la création, l'eau est destinée à tous les êtres humains et à leurs communautés » ; une vision sur laquelle insiste l'Église catholique depuis des décennies.

Qu'arrive-t-il quand vous prenez un bien commun - un don de Dieu à chérir par toute l'humanité - et que vous la transformez en une marchandise que vous pouvez vendre pour des gains égoïstes ? Vous donnez naissance à une industrie de 160 milliards de dollars. L'industrie de l'eau potable conditionnée est loin d'être ordinaire. En fait, il y a très peu de parallèles dans les annales de l'histoire économique humaine, et ses caractéristiques sont aussi uniques que sa propagation mondiale.

Elle est impérialiste parce qu'elle fait du profit en volant les pauvres pour se plier aux aspirations et à la satisfaction des besoins apparents des riches. Des « besoins » qu'elle contribue à créer, à commencer par son habile publicité. Ces profiteurs étendent leurs tentacules dans les pays pauvres et en développement sous prétexte de développement économique, tout en exploitant leurs atouts naturels à des fins égoïstes. « L'eau », cette nécessité fondamentale de notre vie sans laquelle nous ne pouvons pas survivre, est en train d'être privatisée, marchandisée et commercialisée.

Cet article interroge les déséquilibres entre l'offre et la demande, la dégradation de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, la concurrence intersectorielle, les conflits interrégionaux et internationaux, tout ce qui met au premier plan les problèmes de l'eau.

Modernité, consommation et rareté

Les villes de Delhi et de Gurgaon sont les deux images modernes de l'Inde au sein du Bharat en développement. Les statistiques, à propos de ces deux villes développées en Inde, parlent d'elles-mêmes. La crise de l'eau y est déjà présente. Les experts disent que les demandes en eau de Delhi devraient atteindre 1 380 MGD (million de gallons par jour) d'ici 2021 (Singh, P., 11 June, 2021), même si le déficit actuel entre l'offre et la demande est d'environ 235 MGD. Au 15 mars 2008, la demande était de 900 MGD et l'offre était alors de 755 MGD, donc un déficit de 145 MGD (Mail Today, 9 Feb. 2014). Avec la croissance rapide de la population de Delhi, la demande en eau, dans cette ville déjà en situation de stress hydrique, devrait atteindre 1 455 MGD d'ici 2041. Les urbanistes visent à réduire la consommation d'eau par habitant, de 60 GPCD (gallons par personne et par jour) à 50 GPCD.

Véritable poule aux œufs d'or pour les agents immobiliers et les investisseurs, la destruction irresponsable de l'environnement pourrait exacerber la crise de l'eau. Une étude réalisée par Megha Shenoy de *Resource Optimization Initiative*, une entreprise qui fait de la recherche en écologie industrielle dans les pays en développement, mentionne que Gurgaon n'aura que 48 LPCD (litres d'eau par personne par jour) en 2020. La norme internationale est de 130 LPCD. D'ici là, la population de la ville aura augmenté de 25 à 43 millions. Cette étude mentionne également que l'eau disponible pour la ville était de 83 LPCD en 2010 (Kumar, KPN., 2 Feb., 2014).

Privatisation de l'eau

a) Étude de cas : Kala Dera - Rajasthan et Plachimada - Kerala, Inde

En 2000, Coca-Cola a commencé à exploiter l'eau souterraine de la municipalité de Kala Dera, au Rajasthan en Inde. Avant que Coca-Cola ne s'installe à Kala Dera en 1999, les réserves d'eau avaient déjà commencé à diminuer : le niveau avait baissé de 3,94 mètres de 1999 à 2000. Toutefois, Coca-Cola a indéniablement empiré le problème, selon l'India Resource Center. De 2000 à 2010 (les dix années qui ont suivi l'apparition de Coca-Cola dans la région), le niveau des eaux souterraines a chuté de 23,35 mètres.

Les agriculteurs de la région attribuent la chute drastique à l'usine d'embouteillage mise en place par Hindustan Coca-Cola Beverage, qui extrairait beaucoup plus d'eau que la capacité naturelle de recharge. Selon les données compilées par le Département des Eaux souterraines du Rajasthan, au cours des 16 années à partir de 1984, le niveau des eaux souterraines a chuté de 13 à 42 pieds, soit un taux moyen annuel de 1,81 pied. Mais, de 2000 à 2011 la chute a été brutale, passant de 42 pieds à 131 pieds, au rythme annuel moyen de 8,9 pieds (Singh, MP. 13 Mai, 2016).

À Plachimada, au Kerala en Inde, la société Coca-Cola a été forcée de fermer son usine en 2004 et doit désormais verser 48 millions de dollars de dommages dans l'épuisement des réserves

d'eau en raison de ses opérations dans la région (Intercultural Resources, Mathews, RD., Juillet 1, 2011).

b) Commercialisation et marchandisation de l'eau en bouteille

Les multinationales et les compagnies transnationales de ce monde ne fournissent pas encore « l'air respirable en bouteille » de manière massive, alors tournons notre regard vers l'eau, où elles ont déjà converti une « ubiquité » (quelque chose qui est omniprésent) en une « marchandise » qui peut être exploitée commercialement. Selon les producteurs britanniques d'eau embouteillée (BBWP) : « Dans notre pays, nous buvons désormais plus d'eau en bouteille que de jus de fruits et de nectars, de vins et de spiritueux. La consommation britannique d'eau en bouteille par personne a augmenté à près de 34 litres en 2011, contre 26,9 litres en 2001. » (Gray, D., 11 Avril, 2013) Les BBWP indiquent que ce chiffre augmentera à près de 41 litres par personne en 2021 (Statista, UK., 2021).

Considérez la probabilité qu'aux États-Unis, dans les prochaines années, l'eau embouteillée dépassera les boissons gazeuses en tant que catégorie de boisson la plus importante. En 2012, les consommateurs américains ont dépensé 11,8 milliards de dollars en eau embouteillée, buvant en moyenne 140 litres par personne (The Week, 11 Jan., 2015).

Selon le fondateur et consultant principal d'IKON, Azaz Motiwala, « à l'échelle mondiale, les pays occidentaux ont la consommation d'eau en bouteille par habitant la plus élevée, le Mexique étant en tête avec plus de 250 litres, suivi de l'Italie avec environ 190 litres. Les pays asiatiques sont loin derrière en termes de consommation d'eau en bouteille par habitant avec seulement la Thaïlande (115 litres) et la Chine-Hong Kong (95 litres) parmi les 20 pays avec la consommation par personne la plus élevée. » (Pierce, L. McTigue., 30 Jan., 2014).

c) Mise en bouteille : les faits derrière l'eau embouteillée aux États-Unis et en Inde (Statistica, US et India)

- Pour 2021, le chiffre d'affaires du segment Eau embouteillée s'élève à 79 979 millions de dollars pour les États-Unis et à 5 388 millions de dollars en Inde. Le marché devrait croître annuellement de 7,51 % pour les États-Unis et de 5,00 % pour l'Inde (TCAC 2021-2026).
- Par comparaison, les revenus les plus importants sont générés aux États-Unis (79 979 millions de dollars en 2021).
- Par rapport aux chiffres de la population totale, les revenus générés par personne en 2021 sont de 240,24 \$ aux États-Unis et de 3,87 \$ en Inde.
- D'ici 2026, 49 % des dépenses et 13 % du volume (États-Unis), 6 % des dépenses et 2 % du volume (Inde) de la consommation d'eau embouteillée seront attribuables à la consommation hors domicile (par exemple dans les bars et restaurants).
- Dans le secteur de l'eau en bouteille, le volume devrait atteindre d'ici 2026 : 72 558,7 millions de litres (États-Unis) et 27 947,7 millions de litres (Inde). Le segment Eau embouteillée devait afficher en 2022 une croissance en volume de -0,8 % (États-Unis) et de 5,7 % (Inde).
- Le volume moyen par personne dans le segment Eau embouteillée devrait s'élever en 2021 à 195,3 litres (États-Unis) et à 16,6 litres (Inde).

- L'antimoine, que l'on retrouve en faibles doses dans les bouteilles plastique (PET), peut causer des étourdissements et de la dépression ; à des doses plus élevées, il peut provoquer de la nausée, des vomissements et la mort¹.

La consommation d'eau en bouteille en Inde est liée au niveau de prospérité des différentes régions. La région occidentale compte pour 40 % du marché et la région orientale à peine 10 %. Toutefois, les usines d'embouteillage sont concentrées dans la région méridionale, c'est-à-dire que, sur les plus de 3400 usines d'embouteillage d'eau en Inde, plus de 55 % sont dans 4 états méridionaux. C'est un problème majeur car l'Inde méridionale, en particulier le Tamil Nadu, manque d'eau².

L'étude estime qu'il y a plus de 12 000 usines non enregistrées en Inde. À l'heure actuelle, le petit pack détient la plus grosse part de marché en raison de son prix abordable et de sa disponibilité. La bouteille d'un litre détient une part importante du marché. Cependant, ces dernières années, l'offre institutionnelle reprend avec l'offre de packs en vrac (Mukherjee, R., 25 Juin, 2012).

d) Eau : frontières transnationales et conflits imminents

La prochaine Grande Guerre sera autour de la question de l'eau car l'industrie est un déclencheur de conflits. Ce sera la cause de la prochaine Guerre mondiale alors qu'une armée de prolétariens assoiffés se met en marche en quête de cet élixir pour apaiser leur soif.

Les problèmes de la crise d'eau sont sur le point de provoquer des troubles politiques, car plus de 20 pays tirent aujourd'hui plus de la moitié de leur eau potable des rivières qui proviennent de pays voisins, et plus de 240 bassins hydrographiques dans le monde sont traversés par des frontières politiques. De grands cours d'eau comme le Colorado et le Rio Grande, taris par des municipalités et des fermiers assoiffés, n'atteignent désormais l'océan que pendant les années très humides. Imaginez les problèmes auxquels on devra faire face dans les années à venir le long de fleuves comme le Mékong, qui traverse la Chine, la Birmanie, le Laos, la Thaïlande, le Cambodge et le Vietnam.

Un conflit a presque éclaté sur la question de l'eau, en 1975, lorsque la Turquie draina l'Euphrate pour remplir un barrage nouvellement achevé, et qu'un peu plus en aval, la Syrie endigua le fleuve pour remplir son propre réservoir. Seul un cinquième du débit habituel du fleuve rejoignait l'Iraq. Bagdad a mobilisé des troupes et a menacé de bombarder la Syrie, et la Syrie dit que c'était la faute de la Turquie. La situation a été désamorcée par l'Arabie saoudite qui a suggéré que la Syrie devait autoriser une libération d'eau vers l'Irak pour montrer sa « bonne volonté ». Depuis lors, la Turquie a construit le barrage Atatürk, et les gouvernements turc et syrien sont déjà en conflit à ce sujet (Geoffrey, L., 1993:16-23, 25).

Une nouvelle crise se prépare le long de la frontière entre Israël et le Liban, et elle ne concerne pas les guérillas libanaises combattant l'occupation de terres libanaises, ni les Palestiniens traversant la frontière pour se battre contre l'occupation de la terre palestinienne. Il s'agit

¹ <https://earth5r.org/awareness-plastic-pollution-bangalore/>

² <http://bottledwaterindia.org/indian-bottledwater-market/>

d'eau. Les Libanais ont installé une pompe aux sources de Wazzani pour développer le sud du Liban appauvri. Le premier ministre Ariel Sharon a menacé d'intervenir militairement pour empêcher ce que lui et d'autres dirigeants de l'État d'Israël ont ridiculement décrit comme le vol de leur eau. Voici la liste des conflits sur les ressources en eau dans le monde :

Israël vs Liban – Rivière Wazzani
Turquie vs Syrie et Iraq – Tigre et Euphrate
Inde vs Népal – rivière Mahakali
Inde vs Bangladesh – le Gange
Punjab vs Haryana – canal SYL
Tamilnadu vs Kerala – fleuve Bhavani
Tamilnadu vs Karnataka – le fleuve Cauvery
Bengale-Occidental vs Bihar – Barrage Tenughat

Ainsi, la soif croissante d'eau dans le monde devient un déclencheur potentiel majeur de guerre et le réchauffement climatique devrait accentuer ce risque. Durant des années, les écologistes ont mis en garde contre l'imminence d'une pénurie d'eau, puisque, dans les régions chaudes et sèches, les demandes d'une population croissante allait excéder la capacité des lacs, des cours d'eau et des nappes phréatiques atteints de pollution ou drainés par des décennies de surutilisation. Kofi Annan a dit qu'il craignait que les rivalités nationales sur les ressources en eau ne contiennent les germes d'un conflit violent.

Intendance plutôt que consumérisme

« L'environnement s'inscrit dans la logique de la réceptivité. Il est prêté à chaque génération, qui doit à son tour le transmettre à la suivante » (159 LS). L'industrie est destructrice sur le plan écologique, car elle puise dans les réserves d'eau de la Terre et bouleverse les nappes phréatiques naturelles et les écosystèmes fragiles, sans oublier sa nature épidémique car elle propage des substances cancérigènes qui s'infiltrant dans l'eau par le biais de l'emballage plastique des bouteilles et des sachets, et promet ainsi d'être un excellent niveleur. Nos échecs résident dans le fait que nous surconsomons et que nous ne partageons pas les dons de la création (trop travaillés et pas assez conservés !).

1. **Boucher les trous dans le système de conduite d'eau.** Les pertes d'eau des systèmes d'approvisionnement des villes mexicaines – lesquels assure l'approvisionnement de 70 millions de personnes – serait suffisantes pour répondre aux besoins de 3 millions de personnes. Dans de nombreux pays, plus de 30 % de l'approvisionnement domestique est perdu du fait de la porosité des canalisations, de la défectuosité des équipements et du mauvais entretien des systèmes de distribution.
2. **Habitude de tirer la chasse et ne plus y penser.** Des milliards de gallons d'eau par jour sont simplement utilisés pour tirer la chasse d'eau des toilettes. On devrait considérer un système de toilette amélioré, où l'eau de chasse peut être traitée et réutilisée.
3. **Méthodes traditionnelles de récupération des eaux de pluie.** Les gens doivent accorder de l'importance aux méthodes traditionnelles de récupération des eaux de pluie dans les Zings, les Kuls, les tuyaux de bambou, les anicuts, johads et baolis. La contribution d'Anna Hazare au Maharashtra et celle de Rajendra Singh au Rajasthan ne doivent pas être oubliées.

4. **Gestion améliorée des réservoirs.** Pour les communautés agricoles qui dépendent des précipitations saisonnières, une meilleure gestion des réservoirs ouvre la voie à de multiples opportunités comme de meilleures récoltes et un meilleur accès à l'eau pour les usages domestiques.
5. **Tarification de l'eau et campagne de sensibilisation.** Chaque gouvernement devrait introduire une tarification de l'eau pour les gros consommateurs et lancer une campagne de sensibilisation massive auprès des citoyens, sur l'importance de la conservation de l'eau.
6. **Contribution de la recherche et de la technologie.** On peut mener des recherches scientifiques sur des cultures résistantes à la sécheresse et moins gourmandes en eau ; on peut attendre des contributions biotechnologiques. Les agriculteurs en bénéficieront par des méthodes adaptées à des types particuliers de cultures.
7. **Changements dans les pratiques agricoles.** Les agriculteurs en viennent souvent à utiliser une grande quantité d'eau pour les cultures de coton et de canne à sucre. Ils devraient adopter des pratiques d'agriculture sèche et suivre un schéma de rotation dans leur méthode de culture.
8. **Déclarer l'eau comme un bien essentiel.** L'eau doit être déclarée comme un bien essentiel et son gaspillage doit être considéré comme un délit, afin d'assurer son utilisation optimale. L'eau pourrait être fournie aux agriculteurs à des prix subventionnés. L'utilisation d'eau potable à d'autres fins comme l'arrosage des pelouses et le lavage de voiture devrait être interdite.
9. **Agriculture biologique.** Il a été établi qu'en passant à la culture biologique, nous pouvons réduire de 50 % la demande en eau pour l'irrigation.

En fin de compte, l'industrie est impie puisqu'elle va à l'encontre de tous les principes de l'enseignement divin. Dans cette maison qui nous a été confiée par le créateur, pouvons-nous répudier l'amour de notre Père en disant à nos sœurs de chercher de la nourriture et des vêtements dans les dépotoirs ?

Ce que Dieu a créé, que personne ne le pille !

Références :

Geoffrey, Lean. (4 Juillet, 1993). *Troubled Waters*, *Observer*.

Gray, David. (11 Avril, 2013) Britain's love affair with bottled water – a national scandal?

http://www.theecologist.org/News/news_analysis/1883516/britains_love_affair_with_bottled_water_a_national_scandal.html

<http://bottledwaterindia.org/indian-bottledwater-market/>

Intercultural Resources, Mathews, RD. (1 Juillet 2011). The Plachimada Struggle against Coca Cola in Southern India. <https://www.ritimo.org/The-Plachimada-Struggle-against-Coca-Cola-in-Southern-India>

Kumar, KPN. (2 Fev., 2014). Gurgaon on its deathbed: Haphazard model of development causes severe water crisis, ET Bureau.

<https://economictimes.indiatimes.com/news/economy/infrastructure/gurgaon-on->

[its-deathbed-haphazard-model-of-development-causes-severe-water-crisis/articleshow/29728053.cms?from=mdr](https://www.dailymail.co.uk/indiahome/indianews/article-2555338/Delhi-faces-water-crisis-UP-government-threatens-cut-Capitals-water-supply-Yamuna-pollution.html)

Mail Today (9 Feb. 2014). Delhi faces water crisis as UP government threatens to cut Capital's water supply over Yamuna pollution:

<http://www.dailymail.co.uk/indiahome/indianews/article-2555338/Delhi-faces-water-crisis-UP-government-threatens-cut-Capitals-water-supply-Yamuna-pollution.html>

Mukherjee, R. (25 Juin, 2012). <https://timesofindia.indiatimes.com/business/india-business/Bottled-water-market-grows-at-Compound-Annual-Growth-Rate-of-19/articleshow/14390583.cms>

Pierce, L. McTigue. (30 Jan., 2014). Packaging Digest.

<https://www.packagingdigest.com/shipping-containers/bottled-water-poised-flood-indian-market>

Singh, MP. (13 Mai, 2016). <https://www.thehindu.com/news/national/other-states/at-kaladera-farmers-battle-beverage-giant/article5606745.ece>

Singh, P. (11 Juin, 2021). Water stress in Delhi: Recycling, design changes way out:

https://timesofindia.indiatimes.com/city/delhi/water-stress-recycling-design-changes-way-out/articleshow/83414118.cms?utm_source=contentofinterest&utm_medium=text&utm_campaign=cppst

Statista, India. (2021). <https://www.statista.com/outlook/cmo/non-alcoholic-drinks/bottled-water/india>

Statista, UK. (2021). Bottled water: Consumption volume in the United Kingdom 2013-2020: <https://www.statista.com/statistics/283762/bottled-water-consumption-volume-in-the-united-kingdom-uk/>

Statista, USA. (2021) <https://www.statista.com/outlook/cmo/non-alcoholic-drinks/bottled-water/united-states>

The Week. (11 Jan., 2015). <https://theweek.com/articles/447517/bottled-water-marketing-trick-century>

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Guérir le delta du Niger : réhabilitation suite aux dommages environnementaux causés par les entreprises polluantes, un élément d'une écologie intégrale

Fernando C. Saldivar SJ

Responsable de la politique mondiale et du plaidoyer pour JENA, Nairobi, Kenya

Le discernement en continu sur les moyens d'appliquer *Laudato Si'*

Au cours de la prochaine génération, une fois le « moment François » passé, l'un de nos grands défis sera de découvrir toutes les richesses de la vision sociale de *Laudato Si'* et de voir à quoi ressemble le soin de la création en pratique quand on intègre l'écologie intégrale dans le cadre plus large de l'enseignement social catholique. En effet, comme nous le rappelle le pape, il s'agit tout autant d'une encyclique sociale que d'une encyclique « verte »¹. La plateforme d'action *Laudato Si'* est un pas dans cette direction, mais aussi ambitieuse soit-elle, ce n'est qu'un début. Comme François l'a souligné, l'écologie intégrale nous appelle à la conversion concernant les structures et les institutions, nous invitant à une « révolution copernicienne » dans notre façon de concevoir l'économie et la finance, pour nous diriger vers une autre sorte d'économie : une économie qui donne la vie et non la mort, une économie inclusive et non exclusive, humaine et non pas déshumanisante, une économie qui se soucie de l'environnement et ne le souille pas »². Bien que nous ayons besoin d'une réflexion audacieuse pour façonner les contours de ce que signifie cette révolution, nous avons également besoin d'une réflexion tout aussi audacieuse sur la manière de lui faire porter fruit.

Nous avons tendance à réfléchir le soin de la création d'une manière qui est trop orientée vers l'avenir, imaginant une conversion des cœurs et des esprits qui se traduise par des changements dans les comportements présents, mais avec l'œil fixé sur le chemin à parcourir. Trop peu d'attention est consacrée à la question de la remédiation pour trouver des solutions aux dommages environnementaux et écologiques qui ont déjà eu lieu. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les dommages causés à l'eau, non seulement en tant qu'eau potable, mais aussi aux écosystèmes marins, aux océans et aux communautés riveraines.

¹ Le Pape : *Laudato Si'* n'est pas seulement une encyclique « verte », mais aussi une encyclique sociale. (24 août 2021). Vatican News.

² Le Saint-Siège. (8 février 2021). *Address of His Holiness Pope Francis to the Members of the Diplomatic Corps Accredited to the Holy See.*

Lutter contre les violations des droits humains commises par les sociétés multinationales dans les pays du Sud

Dans le cas des sociétés multinationales (*multinational corporations*, MNC) opérant dans les pays du Sud, il ne suffit pas que les pollueurs signent un chèque et s'en aillent, car les dommages causés aux sources d'eau par l'activité minière et l'exploration pétrolière sont souvent non seulement extrêmement toxiques, mais aussi extrêmement coûteux et technologiquement complexe à inverser. Par exemple, une fuite de matières toxiques dans la rivière Kasai en juillet 2021, en provenance de la plus grande mine de diamants d'Angola, a entraîné la mort d'au moins 12 personnes et la maladie de milliers d'autres dans la région de la République démocratique du Congo traversée par le cours amont de la rivière. Selon Eva Bazaiba, Ministre de l'Environnement et du Développement durable de la RDC, le changement de pH de la rivière fait que l'eau « est pratiquement acide. Cela pompe l'oxygène de l'eau. Il n'y a plus de vie à cet endroit » (Neto, G. et Maclean, R., 3 Sept., 2021). L'argent à lui seul ne réparera pas les dommages causés à l'eau, il faut faire quelque chose de plus pour lui redonner vie.

Il est bien établi que les individus peuvent être tenus responsables des violations des droits humains et que les États sont tenus, en vertu du droit international, de se protéger contre les violations des droits humains commises sur leur territoires ou sous leur juridiction par des tiers. Toutefois, ce qui est moins clair, c'est si, ou comment, les sociétés peuvent être tenues responsables pour la même conduite. Cela est important parce que, comme le note Ronald Slye, professeur de droit à l'Université de Seattle aux États-Unis : « Les entreprises détiennent un pouvoir énorme ; elles peuvent causer et ont causé des dommages importants. En plus d'exercer un pouvoir économique énorme, les entreprises s'engagent de plus en plus dans des activités de type étatique, en raison de la privatisation des fonctions traditionnellement de l'État... et la tendance pour ces entreprises de choisir d'opérer dans des environnements où le pouvoir de l'État est faible ou inexistant. » (Slye, R.C., 2008:961)

La question de savoir si les entreprises peuvent être responsables des violations des droits humains, en particulier si elles peuvent être tenues responsables dans leurs juridictions d'origine des comportements qui ont eu lieu à l'étranger, reste aujourd'hui l'une des questions les plus controversées dans les litiges internationaux relatifs aux droits humains. Par exemple, bien que cela semble contre-intuitif pour l'observateur profane, il n'est pas bien établi si une entreprise américaine ou européenne peut être poursuivie dans son pays par des étrangers, pour des violations des droits humains commises lors de ses opérations à l'étranger, notamment pour ce qu'elle fait en Afrique. Ainsi, craignant peu d'être traduites en justice chez elles, face à leurs actionnaires et régulateurs, concernant leurs pratiques à l'étranger, les multinationales opèrent dans les pays du Sud avec un degré dangereux d'impunité, qu'elles ne songeraient jamais à exercer chez elles.

Jusqu'ici, j'ai consciencieusement fait référence aux violations des *droits humains* commises par les multinationales. Ce n'est pas une erreur. Les droits humains et ceux de l'environnement sont radicalement liés. Selon le programme des Nations Unies pour l'environnement, « les droits humains ne peut pas être exercés sans un environnement sûr, propre et sain ; et une gouvernance environnementale durable ne peut exister sans l'établissement et le respect des

droits humains. » (UN Environment Programme. s.d.) Cette relation est reconnue comme le droit à un environnement sain dans plus de 100 constitutions dans le monde (UN Environment Programme. s.d.). La Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits humains, l'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet, prévient que les menaces environnementales résultant de l'intersection de la pollution et du changement climatique poseront le « plus grand défi de notre époque pour les droits humains » alors que les crises s'intensifient (Al Jazeera, 13 Sept., 2021). Par conséquent, lorsque nous discutons du cadre normatif en droit international pour lutter contre les violations des droits humains par les multinationales, il est impératif que nous incluions les dommages environnementaux, en particulier aux sources d'eau, dans la même conversation.

Le recours judiciaire comme remède

Le Conseil des Nations Unies pour les droits humains a fait un timide premier pas dans cette direction en juin 2011, lorsqu'il a approuvé à l'unanimité les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains. Ces principes directeurs décrivent comment les États et les entreprises doivent mettre en œuvre le cadre des Nations Unies pour les entreprises et les droits humains, intitulé « Protéger, respecter et remédier », qui a été développé par John Ruggie, Représentant spécial du Secrétaire général, durant son mandat de six ans (Mares, R., 2012: 1-3). Selon le Pr. Ruggie, les principes directeurs reposent sur trois piliers : 1) le devoir de l'État de protéger contre les violations des droits humains par des tiers, y compris les entreprises ; 2) une responsabilité commerciale indépendante du respect des droits humains, et 3) un meilleur accès des victimes aux recours judiciaire et non-judiciaire (Ruggie, J.G., 2017: 48-49). Au cours de la dernière décennie, c'est le troisième pilier, l'accès aux recours, qui s'est révélé le plus difficile à réaliser.

La plupart du temps, l'accès aux recours concernant les violations des droits humains par des entreprises a été considéré en termes de mécanismes de réclamation, en particulier en termes d'accès aux tribunaux ou à un règlement non judiciaire des différends (HCDH, s.d.). Quoique cela soit important et qu'il s'agisse d'un domaine critique où les progrès sont douloureusement lents, le recours peut aussi être compris au sens juridique du terme. Plus précisément, le droit des recours détermine « la nature et l'étendue des réparations à accorder à un demandeur qui a établi un droit substantiel devant un tribunal » (Dobbs, DB. et Roberts, CL., 2018:1). Par conséquent, dans ce contexte, il existe deux aspects à l'accès au recours : 1) l'accès à la procédure de règlement des différends elle-même, et 2) quel soulagement cette procédure fournit. Le second aspect est essentiel, car les recours au sens juridique « visent un seul objectif : rectifier un tort, restaurer un droit » (Weaver, R.L., Shoben, E.W. et Kelly, M.B., 2017:5). Tout simplement, une fois qu'une violation des droits humains a été établie par une cour ou un tribunal, le droit des recours demande : « et maintenant ? »

Dans les quelques malheureux cas concernant les dommages environnementaux causés par des multinationales opérant en Afrique, qui ont pu être plaidés avec succès sur le fond, la réponse à cette question a été rarement une *remédiation*, c'est-à-dire l'élimination ou le confinement réel des contaminants ou polluants d'une zone donnée. En particulier lorsque la pollution par une entreprise affecte la qualité des sources d'eau, le vieil adage selon lequel les compagnies s'excusent avec de l'argent ne suffit tout simplement pas. La justice exige quelque

chose de plus. Comme l'a souligné le pape François dans *Laudato Si'*, « l'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain fondamental et universel, car il détermine la survie de l'humanité et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains (§ 30). » Nulle part cet accès n'a été attaqué de manière plus soutenue par la pollution des entreprises que dans le delta du Niger.

Guérir le delta du Niger : éliminer le pétrole de l'eau

Le delta du Niger se trouve sur le golfe de Guinée et constitue la région méridionale du Nigéria à travers laquelle les fleuves Niger et Benue se jettent dans l'océan Atlantique. Plus de 30 millions de personnes vivent dans le delta, qui s'étend sur plus de 70 000 km² et est également l'un des écosystèmes les plus fragiles au monde, avec la plus grande mangrove et zone marécageuse d'Afrique. C'est également le cœur de l'industrie pétrolière du Nigéria, le plus grand producteur de pétrole d'Afrique avec une réserve estimée à 37 milliards de barils de pétrole brut à fin 2019 (U.S. Energy Information Administration, 25 Juin, 2020:1-2). Du fait principalement des déversements de pétrole, le delta du Niger est également un des endroits les plus lourdement pollués sur la planète (Amnesty International, s.d.).

Le pétrole a été découvert pour la première fois en 1956 à Olobiri, dans le delta du Niger, par Shell-BP qui à l'époque était le seul concessionnaire du pays (Nigeria National Petroleum Corporation, s.d.). Depuis lors, la Royal Dutch Shell et ses filiales sous l'égide de Shell Nigéria sont demeurées en tête de l'industrie pétrolière du Nigéria et la pierre angulaire des opérations mondiales de Shell (Hennchen, E., 2015:3). Il n'est donc pas surprenant que raconter l'histoire de la pollution pétrolière dans le delta du Niger, c'est raconter l'histoire des opérations de Shell au Nigéria.

L'écrasante majorité des affaires qui ont été portées en justice, alléguant des violations des droits humains ou des dommages environnementaux par des multinationales dans le delta du Niger, en passant par les tribunaux des États-Unis ou en Europe au fil des décennies, ont nommé Shell comme accusé. La stratégie de contentieux de Shell concernant les réclamations provenant du Nigéria constitue un parfait exemple de la manière dont on bloque l'accès au recours, en veillant à ce que la voie elle-même vers le processus de règlement des différends soit aussi difficile et étroite que possible.

Par exemple, rien que cette année, des décisions ont été rendues dans deux affaires, l'une au Royaume-Uni et l'autre aux Pays-Bas, qui ont été saluées comme de grandes avancées pour obliger Shell à rendre compte de ses activités dans le delta du Niger. Néanmoins, leur impact est beaucoup plus étroit qu'il n'y paraît à première vue. Dans l'exemple de la décision rendue dans l'affaire *Okpabi v. Royal Dutch Shell Plc*, la Cour suprême du Royaume-Uni, bien qu'ayant déclaré que la société-mère britannique Shell pouvait être poursuivie au Royaume-Uni pour les déversements d'hydrocarbures de sa filiale nigériane dans le delta du Niger, indiquait seulement qu'après six années de contentieux, l'affaire pouvait revenir devant la juridiction de niveau inférieur pour y être entendue sur le fond. Les victimes et leurs communautés sont renvoyées à la case départ après des années de procédures et ne sont pas plus près d'obtenir justice qu'elles ne l'étaient au départ.

Et cela ne constitue pas le cas le plus flagrant de retard judiciaire. Les réclamations des plaignants dans *Kiobel v. Royal Dutch Petroleum Co.*, qui alléguaient des violations des droits humains par Shell envers la forte résistance contre le développement pétrolier dans l'Ogoniland, ont passé la plus grande partie d'une décennie à parcourir les tribunaux américains avant que la Cour suprême des États-Unis ne décide que la plainte ne pouvait être entendue par une cour fédérale (*Kiobel v. Royal Dutch Petroleum Co.*, 569 U.S. 108, 2013). Aujourd'hui, près de vingt ans après le début des procédures et trente ans après les faits reprochés, l'affaire progresse lentement devant les tribunaux néerlandais, tandis que Shell continue d'engranger d'énormes profits et que les eaux du delta du Niger souffrent des déversements d'hydrocarbures et de la pollution.

Guérir les dommages causés au delta du Niger par la production pétrolière requiert que nous examinons d'un œil critique l'accès au recours dans les deux sens du terme. Bien qu'il demeure tout aussi important que la porte des tribunaux soit ouverte et que nous résolvions la question de savoir si Shell, ou toute autre multinationale, peut être poursuivie devant les tribunaux de son pays pour ce qu'elle fait dans le delta du Niger, nous devons également nous demander ce qu'elle devrait faire pour réparer les dommages qu'elle a causés. Trop peu d'attention est accordée à la *réhabilitation*. Bien que la réhabilitation des sites contaminés par les entreprises soit un principe du droit national sur l'environnement aux États-Unis et en Europe, il est totalement absent sur la scène internationale. L'indemnisation financière des communautés affectées, bien qu'étant une part importante d'un programme global de réparation, ne fait rien pour remédier à la pollution du delta lui-même.

Repenser les relations internationales sur les principes d'une écologie intégrale

Dans *Fratelli Tutti*, le pape François réitère son appel à une nouvelle éthique des relations internationales fondées sur les principes de la fraternité humaine et de la reconnaissance de la dignité inaliénable de tous, où qu'ils vivent (FT § 124-127). Cette nouvelle éthique ne devrait pas se limiter aux relations entre les États, mais devrait aussi concerner les manières dont les multinationales opèrent dans les pays hôtes. Il ne peut y avoir une norme de protection environnementale pour le Nord et un autre pour le Sud. Les dommages causés aux eaux de delta du Niger et du golfe de Guinée par la pollution pétrolière devraient être tout autant pris au sérieux que ceux du golfe du Mexique ou de la mer du Nord. Comme le dit le pape François : « Nous sommes encore loin de la mondialisation des droits humains les plus fondamentaux » (FT § 189). Et en premier lieu, le droit à l'eau potable, à un environnement sain et l'accès à un recours lorsque ces droits fondamentaux sont violés par les multinationales.

Références :

Al Jazeera. (13 Sept., 2021) *Environmental threats 'greatest challenge to human rights': UN.*
[https://www.aljazeera.com/news/2021/9/13/environment-to-become-biggest-challenge-to-human-rights-un.](https://www.aljazeera.com/news/2021/9/13/environment-to-become-biggest-challenge-to-human-rights-un)

- Amnesty International. (18 March, 2018). *Niger Delta Negligence: How 3500 activists are taking on two oil giants*. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/03/niger-delta-oil-spills-decoders/>.
- Dobbs, D.B. & Roberts, C.L. (2018). *Law of Remedies: Damages, Equity, Restitution* (3rd ed). West Academic Publishing.
- François. (2015). *Laudato Si'* [Lettre encyclique].
- François. (2020). *Fratelli Tutti* [Lettre encyclique].
- Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme [HCDH]. (s.d.). *Voies de recours*. <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Pages/AccessToRemedy.aspx>
- Hennchen, Esther. (2015). Royal Dutch Shell in Nigeria: Where do Responsibilities End? *Journal of Business Ethics* 129(1).
- Kiobel v. Royal Dutch Petroleum Co., 569 U.S. 108 (2013).
- Mares, R. (2012). Business and Human Rights after Ruggie: Foundations, the Art of Simplification and the Imperative of Cumulative Progress. In R. Mares (Ed.), *The UN Guiding Principles on Business and Human Rights: Foundations and Implementation* (pp. 1-3). Brill Nijhoff.
- Neto, G. & Maclean, R. (3 September, 2021). *Waste From Mine in Angola Kills 12 Downstream in Congo, Minister Says*. New York Times.
- Nigeria National Petroleum Corporation (s.d.) *History of the Nigerian Petroleum Industry*. <https://nnpcgroup.com/NNPC-Business/Business-Information/Pages/Industry-History.aspx>.
- Ruggie, J.G. (2017). Hierarchy or Ecosystem? Regulating Human Rights Risks of Multinational Enterprises. In C. Rodríguez-Garavito (Ed.), *Business and Human Rights: Beyond the End of the Beginning*. Cambridge University Press.
- Slye, R.C. (2008). Corporations, Veils, and International Criminal Liability. *Brooklyn Journal of International Law*, 33(3).
- U.S. Energy Information Administration. (25 Juin, 2020). *Country Analysis Executive Summary: Nigeria*. https://www.eia.gov/international/content/analysis/countries_long/Nigeria/NigeriaCAXS_2020.pdf.
- UN Environment Programme. (s.d.). *What are Environmental Rights?* <https://www.unep.org/explore-topics/environmental-rights-and-governance/what-we-do/advancing-environmental-rights/what>.
- Weaver, R.L., Shoben, E.W. & Kelly, M.B. (2017). *Principles of Remedies Law* (3rd ed.). West Academic Publishing.

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Un cri pour l'eau : un cri pour la survie

Benny Chiramel SJ

Directeur de Sneharam, Anchuthengu, Kerala, Inde

« À quoi ça sert de dire que nous sommes libres si la terre, l'eau et l'air auxquels nous avons droit ne nous sont pas accessibles ? Nous sommes alors tous esclaves » – Mayilamma (Pariyadath J. 2018).

Introduction

La problématique de l'eau relève-t-elle de sa rareté, de sa mauvaise utilisation et de sa surutilisation, ou de son utilisation déraisonnable et non durable ? Ou ne devrions-nous pas aller au-delà des confins rationnels normaux et poser la question suivante : y a-t-il une manipulation au niveau de la gestion de l'eau pour « un profit aveugle » de la part des gouvernements et des agences privées ? On entend déjà les protestations contre les décideurs, de la part des pauvres qui survivent grâce aux ressources détenues en commun (Common Property Resources, CPR) : « Arrêter de privatiser les services essentiels comme l'eau et la santé » (Combat Law 2004, p.3). Que doivent faire les plus pauvres d'entre les pauvres si leur droit fondamental à l'eau potable est enfreint et que l'eau en tant que ressource naturelle, l'une des CPR, est de plus en plus privatisée ? Récemment, nous avons vu le tragique événement de l'incarcération d'un jésuite indien, un octogénaire, feu le père Stan Swamy, étiqueté d'antinationaliste. On l'a fait languir en prison et mourir à l'hôpital pendant sa détention, simplement parce qu'il avait mobilisé les peuples tribaux pour qu'ils protègent leurs droits sur les ressources détenues en commun, au grand déplaisir des entreprises multinationales et de la classe dirigeante qui les appuyait. Quelle devrait être notre stratégie pour affronter cette alliance contre nature de la classe dirigeante avec les organisations à but lucratif ? Quelles leçons pouvons-nous tirer du cas unique de résistance des faibles et vulnérables populations tribales de Plachimada contre un mastodonte comme Coca-Cola ?

Droits à l'eau et droits humains des marginalisés

Le Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU-DAES) a publié des résolutions très importantes dans le cadre de sa campagne de dix ans (2005-2015), indiquant clairement comment les droits à l'eau et les droits humains étaient essentiellement liés. Une autre décennie est sur le point de s'achever après que le droit d'accès à l'eau potable à usage domestique et d'irrigation a été reconnu dans le monde entier comme étant un droit humain fondamental (ONU DAES 2014). On pourrait s'attendre qu'à mesure de l'évolution de la société, ce droit fondamental devienne une réalité. Cependant, comme en témoigne la lutte de Plachimada contre Coca-Cola, le lien entre la mondialisation économique néolibérale

et la violation des droits humains d'un grand nombre de personnes semble être devenu un mal persistant. La lutte menée par quelques femmes tribales illettrées, et dirigée par Mayilamma, continue jusqu'à ce jour alors que les villageois résistent à un retour plutôt sournois de la compagnie Coca-Cola ; et ce, avant même que la compagnie n'ait indemnisé les villageois pour la perte de leurs moyens de subsistance et les dommages extrêmes causés aux ressources aquifères dans la région. Cette lutte représente un nouveau chapitre dans le mouvement contre culturel contre les compagnies multinationales, puisque c'est une leçon qui illustre la légitime affirmation des populations à protéger leur CPR.

La lutte de Plachimada me rappelle une chanson de sensibilisation tribale que j'ai apprise lors d'un atelier de théâtre d'action sociale dans un village tribal. Cette chanson est le souvenir du rêve d'un autochtone qui a vu des myriades de fourmis bossues « s'aligner, se déplacer ensemble et tuer un éléphant. » Environ trois décennies après cet atelier de théâtre, je suis témoin de la fable des fourmis qui se joue dans le théâtre des humains, impliquant ce village tribal apparemment insignifiant.

L'histoire de la lutte de Plachimada

Elle est racontée ici à partir des anecdotes rapportées par Sudheesh K (2009), Mathew R. (2011), Mustafah K. (2017), et Gopinath A. (2020). L'usine Coca-Cola a démarré en 2000 à Plachimada dans le Perumatty Panchayat, par un investissement de 900 millions de roupies. Bien que l'autorisation d'extraction d'eau eût été limitée à 1 224 000 bouteilles, l'entreprise a extrait illégalement des millions de litres par jour de la nappe phréatique de Plachimada. Même après avoir causé une dégradation environnementale d'immenses proportions, l'entreprise a continué à tromper le peuple Adivasi-Dalit en les encourageant à utiliser les boues en provenance de l'usine, contenant des métaux lourds, comme engrais. Et, en l'absence d'un système obligatoire d'élimination des déchets solides, l'entreprise a continué à polluer la rivière avoisinante Chittour.

La première manifestation directe contre la pollution en provenance de Coca-Cola a eu lieu en février 2002. Elle fut organisée par l'*Adivasi Samrakshana Sangham* (le Conseil de protection tribale) devant l'entreprise. En mars 2002, les habitants ont déposé une plainte auprès de toutes les autorités importantes de l'État, y compris auprès du ministre en chef. En moins d'un mois, le *Coca-Cola Virudha Janakeeya Samara Samithy* (comité populaire de lutte contre Coca-Cola - désormais *Samithy*) a commencé à manifester devant l'usine ; plus de 1500 personnes, surtout des tribaux, ont exigé la fermeture immédiate de l'usine à cause des risques sévères que celle-ci faisait peser sur leur vie quotidienne.

Finalement, de nombreuses organisations pour la défense des droits humains et des organisations sociales ayant des alliances locales, nationales et internationales, ont exprimé leur solidarité avec leur lutte. Une série de grèves, d'affrontements et de manifestations de masse ont été organisées, y compris un exercice symbolique de certains manifestants jetant 50 sacs de bouse de vache sur les murs de l'usine, pour les nettoyer symboliquement par après. L'utilisation de la bouse de vache est un symbole culturel de purification. Au Kerala, jusqu'à ce que l'utilisation de sols cimentés se généralise, les sols étaient recouverts de bouse de vache parce qu'on pensait qu'elle avait des propriétés antiseptiques.

La lutte contre le géant Coca-Cola a pris un tournant juridique décisif en avril 2003. Le Perumatty Panchayat a décidé de ne pas renouveler la licence de *Hindustan Coca-Cola Beverages Private Limited* (HCCBPL) en raison de l'exploitation excessive des sources aquifères souterraines par l'entreprise, des problèmes environnementaux dus à la présence de substances dangereuses et toxiques dans les déchets émis par l'entreprise, et à cause de la rareté de l'eau potable. Ce non-renouvellement a été contesté par l'entreprise devant la Haute Cour du Kerala, laquelle a suggéré à l'entreprise de s'adresser au département d'autonomie locale (*Self-Government Department, LSD*) de l'État. Le LSD a suspendu l'annulation émise par le Panchayat, déclarant qu'il avait outrepassé ses pouvoirs.

Pendant ce temps, le mouvement de la lutte s'est accéléré avec l'émission de Radio 4 (BBC) « Face the Facts », rapportant la présence de substances cancérigènes dans les déchets rejetés par l'usine. Bientôt, le Centre pour la Science et l'Environnement, situé à Delhi, publiait un rapport qui montrait que 12 boissons gazeuses contenaient des quantités importantes de pesticides. Au milieu de la pression croissante de l'opinion publique, l'organisme de contrôle de la pollution de l'État du Kerala (KSPCB) confirma le rapport de la BBC et ordonna à l'entreprise de cesser de fournir ses déchets aux régions avoisinantes, de récupérer immédiatement tous les déchets et de les entreposer de manière sécuritaire dans les locaux de l'usine.

La bataille légale continua à la Haute Cour et, à un moment crucial, une chambre unique de la Haute Cour, en réponse à une requête écrite par le Panchayat, rendit une décision importante. Elle estimait que « les eaux souterraines étaient une propriété publique tenue en fiducie par le gouvernement et que celui-ci n'avait pas le droit de permettre à une entreprise privée de surexploiter la ressource au détriment de la population. »

Le 23 janvier 2004, la Conférence mondiale sur l'eau fut organisée près de Plachimada à Pudukkottai. Le troisième jour de la conférence, la déclaration de Plachimada a été adoptée, et celle-ci fait plusieurs déclarations importantes : « nous avons l'obligation fondamentale de prévenir la pénurie et la pollution de l'eau et de la préserver pour les générations à venir... L'eau n'est pas une marchandise. Nous devons résister à toutes les tentatives criminelles de commercialisation, de privatisation et d'appropriation de l'eau par des sociétés commerciales. Ce n'est que par ces actions que nous pouvons garantir le droit fondamental et inaliénable à l'eau pour les peuples du monde entier » (Matthew R. 2011).

Le 21 février 2004, au milieu d'un appui local, national et international croissant, le gouvernement du Kerala déclara que le district du Palakkad était touché par la sécheresse et ordonna une restriction immédiate de l'utilisation des eaux souterraines par l'entreprise. Le 9 mars 2004, la société cessa ses activités. Même alors, à partir du 12 février 2005, la Haute Cour continua à intervenir en faveur de l'entreprise et à un moment donné le Panchayat n'eut plus d'autre choix que de délivrer une licence. Cependant, sur la base de preuves, le KSPCB ordonna à l'entreprise d'arrêter immédiatement la production. Quoiqu'il y ait eu d'autres batailles juridiques impliquant la Haute Cour, le Département des ressources en eau, soutenu par les nouvelles règles de la loi sur les eaux souterraines du Kerala (contrôle et régulation), inclut Plachimada dans la catégorie « surexploitée » le 19 novembre 2005, et empêcha ainsi toutes extractions futures à des fins commerciales.

Le 16 février 2011, le cabinet approuva un projet de loi, qui a été adopté peu après par l'Assemblée législative, pour former un tribunal chargé d'obtenir une indemnisation et une réparation pour la dégradation environnementale causée par l'entreprise à Plachimada. Bien que le projet de loi eût pu être adopté par l'Assemblée d'État elle-même, il fut envoyé pour approbation au Centre. Au cours du mandat conjoint de l'Alliance progressiste unie (*United Progressive Alliance*, UPA) dirigée par le Parti du Congrès national indien, et de l'Alliance démocratique nationale (NDA) dirigée par le parti Bharatiya Janata, le projet de loi ne fut pas soumis à l'approbation du président. Le 13 janvier 2017, plutôt que de faire face au jugement de la Cour suprême de l'Inde, la société l'informa avec tact qu'elle se retirait de Plachimada.

Quoique l'entreprise se soit retirée de Plachimada, elle est revenue pour lancer un projet à but lucratif sous couvert d'aide sociale. Ce projet est soumis au même Perumatty Panchayat qui a mené la lutte contre la société Coca-Cola jusqu'à la Cour suprême. Le projet fait partie de sa responsabilité sociale d'entreprise et semble reproduire, dans sa première phase, ce que des ONG ont fait dans les établissements tribaux du district de Palakkad, au Kerala. Toutefois, la population reste prudente à ce stade car cela semble être une tentative de revenir et de revendiquer la propriété pour lancer en une deuxième phase d'autres projets à but lucratif, sans être imputable pour le préjudice déjà causé à la population et leur habitat naturel. Le comité de la grève anti-Coca-Cola allègue que l'entreprise, qui a échappé à une action judiciaire grâce à son influence politique, tente maintenant d'améliorer son image en camouflant ses méfaits du passé. Le nouvel avatar de Coca-Cola semble attrayant pour le gouvernement favorable aux investissements, mais le comité de grève anti-Coca-Cola le considère toujours non respectueux de l'environnement et, selon lui, la société a apparemment violé certaines dispositions légales cruciales, notamment des lois majeures.

Même après deux décennies, le gouvernement de l'État est réticent à tenter une action en justice contre la société. Même si le projet du tribunal n'est pas poursuivi, d'autres actions en justice auraient pu être engagées. Le projet fondé par la responsabilité sociale de la compagnie semble être un stratagème pour améliorer l'industrie principale de la société, l'industrie des boissons gazeuses. Certains des leaders de la lutte allèguent que les dirigeants politiques s'opposent à la société en public mais que secrètement ils collaborent avec elle dans des activités anti-environnementales et anti-populations.

Le besoin d'intégrer microstratégies et macrostratégies

Il faut reconnaître la nécessité de micro-stratégies pour faire face à la pénurie d'eau à la fois potable et aux fins d'irrigation, quant à la conservation et la préservation, la purification, la collecte des eaux de pluie, la distribution équitable de l'eau potable, ainsi que la redéfinition des priorités de l'utilisation actuelle de l'eau. Cependant, la lutte de Plachimada fait également ressortir le besoin de macro-stratégies, telle la création de lignes politiques directrices pour assurer la conservation et la préservation non seulement des grands plans d'eau mais aussi des autres réservoirs et fournisseurs d'eau naturels, en les reconnaissant comme ressources de propriété commune (*Comon Property Resources*, CPR). Il est nécessaire de résister à la privatisation de la gestion de l'eau comme solution au besoin d'eau potable. La participation des compagnies privées à la gestion de l'eau doit être subordonnée à l'engagement du secteur public, de manière à ce que la nécessité primordiale d'eau potable de tous les citoyens soit

satisfaite en tant que droit fondamental. Il doit y avoir une ligne politique pour contrôler la surutilisation et la mauvaise utilisation de l'eau dans une institution ou un établissement, lorsqu'il n'y a pas d'approvisionnement adéquat en eau potable pour un groupe de personnes dans le voisinage. L'utilisation de l'eau potable à d'autres fins doit être surveillée. Le rationnement de l'eau en fonction de la population doit être envisagé à la lumière de la surutilisation de l'eau par une minorité aisée qui prive les autres de même leur nécessité de base.

Dans le contexte de la pollution des plans d'eau par des organisations à but lucratif, on doit disposer de lignes politiques prévoyant des dispositions administratives et fiscales pour la surveillance des plans d'eau, ainsi que la mise en œuvre de lois impératives par les organismes locaux pour les stations d'épuration et la formation de groupes de gardiens provenant de la communauté. Pour prévenir l'épuisement des eaux souterraines et éviter l'exploitation excessive des nappes phréatiques, l'arrêt de la déforestation et la promotion du reboisement doivent être intégrés dans le cadre administratif.

Conclusion

Même après qu'on ait constaté la longue lutte de Plachimada et les impacts négatifs que la population a dû subir, l'opportunisme politique de plusieurs gouvernements à soutenir les mégaprojets est profondément inquiétante. Tout en générant de manière créative des alternatives durables qui engagent la population à la base, les mouvements populaires doivent susciter l'espoir en refusant l'imprégnation par les valeurs du consumérisme. Ils doivent promouvoir des valeurs contre culturelles, redécouvrir la beauté d'une vie simple et respectueuse de la nature, et célébrer l'unité des personnes de cultures différentes. Alors que le pouvoir du marché de la consommation, conduit par le capitalisme, veut diviser et gouverner la population, nos représentants élus peuvent aller de pair avec lui pour leur bénéfice personnel. La question de Medha Patkar, dans le contexte des droits de l'eau, va inciter de nombreux militants sociaux engagés à rester vigilants : « Est-ce que les mouvements populaires peuvent réussir à défier les politiques impitoyables et corrompues d'aujourd'hui ? » (Patkar M. 2017)

Maintenant, les gens osent penser qu'il existe de nombreuses solutions alternatives à ce mantra de la libéralisation-privatisation-mondialisation : « il n'y a pas d'alternative (*There Is No Alternative*, TINA) ». Les gens explorent toutes les possibilités de la démocratie et de la revendication sociale à la base pour influencer les législateurs et les exécutants. Le concept d'autonomie locale est utilisé efficacement par les militants pour souligner le besoin d'autodétermination des personnes concernées. La lutte a montré la nécessité d'exposer les tactiques manipulatoires des entreprises à but lucratif qui sapent les droits des personnes à empêcher l'extraction indue de leurs ressources naturelles. Le cœur du message de Mayilamma, exprimé dans ses propres mots, est inspirant : « Où que j'aie (pour donner des conférences), je n'ai qu'une chose à dire : notre air, notre eau et notre terre nous appartiennent à nous seuls ! Nous combattons toujours ceux qui tentent de les détruire » (Pariyadath J. 2018).

Références :

- Pariyadath, J. (2018). *The Life of a Tribal Eco-Warrior*, Translated by Swarnalatha Rangarajan and Sreejith Varma. Hyderabad: Orient Blackswan.
- Combat Law (2004). Vol.3. No 2. Juin-Juillet
- UNDESA (2014) International Decade for Action: 'WATER FOR LIFE' 2005–2015
https://www.un.org/waterforlifedecade/human_right_to_water.shtml
- Sudheesh, K (2009) 'RESISTANCE FROM BELOW: An Assessment of The Struggle against Coca Cola Company in Plachimada, Kerala', *The Indian journal of Political Science*, Vol. LXX. No. 3, Juillet-Sept. pp. 839-852.
- Mathew, R. (2011) 'The Plachimada Struggle against Coca Cola in Southern India', in *Intercultural Resources*, 1 Juillet. <https://www.ritimo.org/The-Plachimada-Struggle-against-Coca-Cola-in-Southern-India>. Vu le 3 octobre 2021.
- Mustafah, K. (2017) 'Water wars: Plachimada vs Coca-Cola', *The Hindu Net Desk* 15 Juillet 3:45 p.m. IST. <https://www.thehindu.com/sci-tech/energy-and-environment/water-wars-plachimada-vs-coca-cola/article19284658.ece> vu le 4 octobre 2021.
- Gopinath, A. (2020) 'Coca-Cola returns to Plachimada; This second coming is not so naïve', *Samakalika Malayalam*, 19 mars.
<https://www.samakalikamalayalam.com/malayalam-vaarika/reports/2020/mar/19>. Vu le 3 octobre 2021.
- Schouten, M. (2010) *Strategy and Performance of Water Supply and Sanitation Providers: Effects of Two Decades of Neo-liberalism*. CRC Press, Boca Raton, FL 33487-2742.
- Government of India, Ministry of Water Resources, NATIONAL WATER POLICY (2012). http://jalshakti-dowr.gov.in/sites/default/files/NWP2012Eng6495132651_1.pdf Accessed on 3/10/2021

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Gestion des ressources hydriques : perspective des femmes en milieu rural en Inde

Archana Sinha

Chef du département des études féminines, Indian Social Institute, New Delhi, Inde

Les femmes et les hommes, partout et de toutes les couches socio-économiques, n'ont pas un égal accès aux ressources en eau aux fins domestique et productive. Dans le contexte des liens existants entre « développement », « santé » et « environnement », la question du genre émerge comme une force façonnante, où le statut définitif des femmes prend de l'importance. Cette réflexion, qui s'appuie sur une micro-recherche entreprise par l'Institut social indien à New Delhi, traite des questions vitales relatives à la gestion des ressources hydriques dans le cadre plus large de la gestion des ressources naturelles, dont les questions de genre en matière d'eau tant au niveau des foyers qu'au niveau communautaire.

La pénurie d'eau est considérée comme l'un des problèmes les plus pressants pour la survie de l'humanité. Cette étude a été menée au Rajasthan, lieu choisi à cause de son grand nombre de structures traditionnelles/autochtones pour la collecte de l'eau. L'importance de l'eau dans l'État aride du Rajasthan prend beaucoup d'importance, surtout pour les populations qui ont connu des années de sécheresse. L'État du Rajasthan en Inde a été choisi parce qu'il s'agit de l'État le plus pauvre en eau ; les sécheresses récurrentes y sont fréquemment désastreuses et affectent des millions de personnes ; il manque d'eau de surface et d'eau souterraine et en plusieurs endroits, l'eau est impropre à la consommation humaine. Plus de soixante pour cent de la superficie totale de l'État est désertique, avec une population dispersée, ce qui entraîne un coût plus élevé pour offrir les services de base ; quant au reste du territoire, celui-ci reçoit annuellement moins de 60 centimètres de précipitations. L'eau y est donc la ressource la plus rare, ce qui est critique pour la survie et la subsistance de la population. Le district d'Alwar, situé au nord-est du Rajasthan, connaît un déficit pluviométrique ; et le district de Jodhpur, situé dans la partie occidentale du Rajasthan, dans la région centrale aride où les dunes sont généralement visibles, reçoit des précipitations rares et irrégulières.

Le contrôle de l'eau domestique est majoritairement géré par les femmes. Les femmes souffrent beaucoup du manque d'eau, car elles doivent parcourir de longues distances et passent beaucoup de temps chaque jour pour obtenir l'eau nécessaire à la maison. L'inaccessibilité à l'eau est un indicateur important de la corvée pour les femmes rurales. La fourniture d'un approvisionnement en eau communautaire aiderait grandement pour atténuer les problèmes liés à l'eau, et ses bénéfices en faveur des femmes redéfinirait un peu les rôles de genre stéréotypés dans la société.

Cet article examine les difficultés causées par les sécheresses dans la vie de la population en général et des femmes en particulier, en mettant en relief les manières dont les pénuries d'eau affectent les femmes. Peu de gens sont conscients que les problèmes d'eau ont un impact différent sur les personnes en fonction du genre et du groupe social ; cependant ces deux facteurs déterminent la vulnérabilité communautaire face à la pénurie d'eau. La position subordonnée de la femme vis-à-vis des hommes dans tous les contextes sociaux a une incidence sur les expériences des femmes en matière de pénurie d'eau : quant à leur participation au travail, au soin de leur famille, à la santé des enfants, et à leur propre santé. On rapporte des cas d'exploitation des pauvres à cause de l'impact de la sécheresse, ce qui augmente leur pauvreté. La vie des gens, en particulier celle des femmes, a été sévèrement affectée par les conditions de sécheresse. On a identifié comme problèmes principaux : le fait que les femmes soient surchargées à cause de leurs multiples tâches, à la fois domestiques et agricoles ; le manque de disponibilité d'eau potable ; les effets néfastes sur la santé ; enfin le chômage dû au manque de travail agricole.

Les principaux acteurs dans la gestion de l'eau

La participation des hommes et des femmes est un prérequis pour tous processus de développement. Durant l'étude de terrain, un effort a été fait pour découvrir qui prenait l'initiative de la construction ou de la rénovation des sources d'eau dans leur secteur - c'est-à-dire, qui a pris conscience qu'un problème de l'eau avait surgi, qui a soulevé le problème et qui est impliqué d'une manière ou d'une autre pour le résoudre en construisant ou rénovant l'alimentation en eau. On observe que, dans le district d'Alwar, la participation et l'implication des hommes est de 93,5 % alors que celle des femmes n'est que de 6,5 %. Dans ce district, un facteur important incitant les agriculteurs à participer activement au processus, a été le renouvellement de leur système traditionnel de *johad* (une structure traditionnelle de collecte de l'eau), qui implique surtout le travail des hommes. Dans le district de Jodhpur, la participation des hommes est de 82,8 % et celle des femmes de 17,2 %. Toutefois, en analysant les rôles en fonction des genres, les données ont révélé que dans le district d'Alwar la participation active des femmes était inférieure à 10 % dans tous les cantons, tandis que dans celui de Jodhpur, la participation des femmes était supérieure à 10 % dans tous les cantons à l'exception du canton de Bhopalgarh où elle n'est que de 8,1 %.

Les femmes sont les premières et celles qui sont le plus affectées par l'épuisement de la quantité d'eau disponible ou par la dégradation de sa qualité. En même temps, la nature des tâches habituellement exercées par les femmes est telle qu'elles sont en contact permanent avec une eau polluée ou de mauvaise qualité ; elles sont également affectées par le manque d'assainissement. Elles sont donc les plus vulnérables face aux problèmes liés à l'eau. Une extraction plus importante des eaux souterraines en Inde est nécessaire. Grâce à l'amélioration de la technologie, la recherche de l'eau souterraine a augmenté. Cependant, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la gestion des ressources en eau, les femmes sont presque invisibles. La participation des femmes à la gestion des ressources en eau est essentielle du point de vue de l'équité et du développement durable.

L'analyse suggère que les communautés ont eu tendance à perpétuer les points de vue traditionnels sur l'utilisation de l'eau par les femmes. Les priorités ont été fixées en présumant

que les intérêts stratégiques des femmes résidaient principalement dans l'accomplissement des responsabilités ménagères. Le rôle important joué par les femmes dans l'agriculture a rarement été pris en considération dans la gestion des ressources hydriques. Nous présumons que la gestion de l'eau, la santé et le développement communautaire sont étroitement liés, en ce sens que les pratiques de développement durable sont les éléments clés pour assurer une meilleure santé à la population et que si les ressources en eau sont mises à disposition au niveau communautaire, les femmes en bénéficieront autant que les hommes. Cette étude a donc tenté de comprendre la nature et l'étendue de la dynamique de genre dans la gestion des ressources en eau et ses implications sur les femmes.

Dans la plupart des situations de pénurie d'eau, ce sont les femmes qui en font les frais, pour la simple raison que, dans les foyers indiens ruraux, la mise à disposition de l'eau relève de la responsabilité des femmes ; qu'il s'agisse de la tirer d'un équipement domestique ou d'un puits du village, ou encore d'aller la chercher à des kilomètres. Cela est particulièrement vrai dans le contexte des femmes dans les zones rurales arides et semi-arides du Rajasthan. Cela est en outre un indicateur du rôle crucial que jouent les femmes dans la gestion de l'eau et des difficultés auxquelles elles doivent faire face pour le faire. Ainsi, on peut affirmer à juste titre que, quoique l'eau et sa gestion soient importantes pour tous, le rôle des femmes dans sa disponibilité est nettement plus important. La gestion des ressources en eau doit être un tremplin vers l'élévation de la condition féminine.

L'impact de la gestion de l'eau sur les femmes

Les initiatives relatives à l'eau ont un impact sur les femmes dans le cadre de leur participation à l'utilisation et à la gestion des ressources en eau. Nous devons examiner cela dans le contexte plus large de la construction sociale des rôles de genre et de l'accès des femmes aux biens et aux ressources productives. Des approches doivent être faites pour améliorer le rôle des femmes dans des situations contextuelles spécifiques et des efforts doivent être faits pour comprendre la nature genrée de relations où l'eau est une ressource naturelle en constante évolution. Les objectifs de développement pour l'eau et la santé et les questions de genre convergent parce que, quoique les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la protection des ressources et équipements relatifs à l'eau, ce sont les hommes qui sont le plus souvent les décideurs importants. Là où elle a été introduite, la participation des femmes aux côtés des hommes dans l'entretien et la gestion de l'eau a été nettement bénéfique au fonctionnement et à l'utilisation des systèmes d'approvisionnement en eau. Aborder l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans une perspective de genre de développement est crucial pour assurer un contrôle équilibré des ressources et des installations (Sue : 1999).

De nouveaux dispositifs d'approvisionnement en eau potable fonctionnent autour d'un puits tubulaire, situé dans une zone à qualité d'eau raisonnable ; l'eau est transportée par une canalisation de plusieurs kilomètres de long, avec un ou deux exutoires prévus pour les villages situés sur le trajet. Des pompes manuelles sont utilisées là où l'eau souterraine se trouve à faible profondeur. Bien que la plupart des villages soient dotés une source d'eau potable, la situation reste loin d'être satisfaisante dans de nombreux villages. Pour les personnes vivant dans les *dhanis* (hameaux dispersés) dans le Jodhpur, cela signifie toujours une marche de 3 à 10 km jusqu'au point d'eau. Une situation de crise se développe pendant

les étés secs, lorsque la demande est multipliée, que l'approvisionnement en eau par le gouvernement est diminué et irrégulier et que les étangs des villages se tarissent également. En période de sécheresse, cette pénurie aiguë prévaut tout au long de l'année, comme cela s'est produit durant la période de l'étude. Il n'y avait aucune source fiable d'eau potable dans certains villages, ce qui obligeait la population à aller la chercher à une distance de 30 à 50 kilomètres dans le Jodhpur.

Sans une *taanka* familial (une structure traditionnelle de collecte d'eau au niveau des ménages), les femmes doivent marcher pour l'eau potable un à trois kilomètres en moyenne, deux fois par jour, portant en équilibre sur leur tête une charge d'outres. Cette corvée quotidienne prend du temps et de l'énergie tout en accaparant le travail productif d'une personne pour cette besogne pénible, mais essentielle. Là où une *taanka* est disponible, elle aide en laissant les femmes libres de travailler à l'extérieur et de gagner de l'argent pour la famille. Cela lui épargne la difficulté des déplacements quotidiens pour aller chercher de l'eau à distance, ce qui augmente presque toujours pendant la saison sèche. Les femmes sont alors libérées de la corvée d'une demi-journée pour aller chercher de l'eau à distance. Certaines d'entre elles ainsi que les vieillards économisent un aller-retour de 10-15 km à l'aide d'ânes, de chameaux ou de chars à bœufs. La *taanka* remplie d'eau de pluie permet d'économiser beaucoup d'argent et de temps, qui seraient autrement consacrés à l'achat d'eau. Pendant la sécheresse, les familles sont obligées d'acheter de l'eau à un coût qui dépend de la distance entre la maison et la source d'eau. L'analyse des données sur le nombre moyen d'heures que les femmes passent chaque jour pour la corvée d'eau révèle qu'il est de 1,23 h dans le district d'Alwar et de 5,83 dans celui de Jodhpur. Cela indique que le problème de l'eau est plus aigu dans le district de Jodhpur où les femmes doivent parcourir à pied de longues distances, travailler plus dur et attendre aussi plus longtemps pour collecter l'eau. Alors que les hommes partent plus ou moins loin en quête de travail, les femmes doivent assumer toute la responsabilité de la gestion du ménage en plus de leur corvée d'eau et de collecte du bois de chauffage. Avec des enfants à la remorque, elles vont également travailler sous la chaleur accablante comme journalières afin de gagner un peu de nourriture et d'argent liquide. Lors d'une grave sécheresse, les villageois vont parfois s'approvisionner en eau avec des camions-citernes (fournis gratuitement par des agences gouvernementales ou bien achetés).

Ainsi, collecter et transporter l'eau sur de longues distances a de graves impacts sur le temps et la santé des femmes. De plus, les fillettes aident souvent au ramassage du bois de chauffage, ce qui a aussi un impact sur leur santé et leur accès à l'éducation (March et. coll. 1999).

Conclusions

Ce qui ressort de l'étude, c'est que les femmes, bien qu'elles soient les principales personnes à prendre soin des ressources en eau, n'ont pas beaucoup bénéficié des constructions et rénovations ni des initiatives prises à cet égard par diverses agences. Il n'y a pas eu d'amélioration notable de leurs conditions de vie. De plus, leur position et leur statut social continuent d'être définis par les normes traditionnelles, comme en témoignent leurs niveaux d'éducation, leur état de santé et le fait qu'elles sont exclues des prises de décisions sur les questions relatives à l'eau. On peut conclure que l'implication des femmes n'est possible au niveau communautaire que si les hommes sont pleinement conscients de la question des

genres. Tant que les hommes n'aideront pas les femmes dans les tâches traditionnelles, les femmes surchargées ne pourront pas participer efficacement au processus de développement. Les hommes en général supposent que l'approvisionnement en eau est une question technique et que donc les femmes n'ont aucun rôle influent à jouer dans ce domaine. Le défi est ici de faire prendre conscience aux hommes de la communauté que l'approvisionnement en eau ne comporte pas seulement une dimension technique, mais aussi une dimension sociale, et que l'implication stratégique des femmes est absolument indispensable. Ainsi, les questions de genre doivent être adéquatement prises en compte pour la gestion des ressources en eau en vue d'un développement durable.

La sécurité de l'eau doit être considérée comme un événement social enraciné dans les structures et systèmes sociaux. Puisqu'il existe des différences sociales dans la société, les inégalités et les vulnérabilités ne sont pas réparties de manière égale ; il y a des différences dans les impacts de la sécheresse sur les personnes. Les femmes sont parmi les plus vulnérables en raison de leur position sociale et économique subordonnée au sein de la famille et de la société. Par conséquent, il est nécessaire de sensibiliser à la question du genre les décideurs politiques, les organisations de la société civile et ceux qui travaillent à la gestion des ressources naturelles ; il est nécessaire aussi de comprendre les vulnérabilités des femmes et de les inclure dans les efforts de gestion des ressources afin de renforcer leurs capacités à faire face à une situation de pénurie d'eau.

Les femmes sont les premières à être affectées en cas d'épuisement de la quantité d'eau disponible ou de la dégradation de la qualité de l'eau, et ce sont elles qui en souffrent le plus. Il y a de toute évidence un déséquilibre de genre dans le secteur de l'eau ; alors que les responsabilités, les charges et les insécurités incombent aux femmes, les avantages sont censés leur revenir automatiquement lorsque les hommes ou les communautés entières sont pris en compte. On peut affirmer à juste titre que, puisque l'eau et les questions relatives à l'eau sont importantes pour les femmes, leur vie et leur rôle dans le développement de l'eau est beaucoup plus grand, et que la gestion des ressources en eau pourrait être un des tremplins vers leur propre développement. Ainsi, les questions de genre doivent être prises en compte de manière adéquate dans le domaine de la gestion des ressources en eau en vue d'un développement durable.

Références :

GOI (2000). Economic Survey. Government of India.

Kakade, B.K. (2000). *Combating Drought in Rajasthan through the Watershed Approach*. Leisa India. Sept: 18, 40

March C, Smyth I, Mukhopadhyay M. (1999). *'A Guide to Gender-Analysis Frameworks'*, Oxfam Publications (GB).

Sinha Archana (2005). *Gender Dynamics in Water Security: A Study in Rajasthan*. Indian Social Institute. New Delhi.

Sue Coates (1999). *A Gender and Development Approach to Water, Sanitation and Hygiene Programmes*. WEDC, Septembre

Original en anglais
Traduction Christine Gautier



Les droits sur l'eau des communautés indigènes

Mary Nelys Silva de Almeida

Spécialiste en éthique et politique, SARES, Brésil

Depuis toujours, Manaus signifie pour de nombreux peuples indigènes l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie. Ces cinquante dernières années, le mouvement s'est amplifié avec des migrants qui ont quitté leurs racines et leurs terres en quête d'un « bien vivre ». Paradoxalement, en s'installant en ville, ils ont perdu la protection de l'État et, par conséquent, leur droit à être indigènes, en raison de l'imaginaire trompeur selon lequel les indigènes devraient vivre nus et éloignés des centres urbains mais aussi, peut-être, à cause d'une politique indigène dont le but était de conduire les peuples indigènes vers la civilisation occidentale, de les « émanciper » afin qu'ils s'affranchissent de leur vie sauvage.

Dans son exhortation apostolique *Querida Amazonia*, le pape François écrit : « Je rêve d'une Amazonie qui lutte pour les droits des plus pauvres, des peuples autochtones, des derniers, où leur voix soit écoutée et leur dignité soit promue » (§ 7). Ce rêve est notre rêve à tous et à toutes, c'est le rêve des peuples de l'Amazonie qui souhaitent pouvoir vivre pleinement. Étant originaire de Manaus, je suis révoltée de voir mon peuple souffrir à cause d'un liquide aussi précieux que l'eau. À Manaus, je travaille en tant qu'analyste sociale au sein du Service amazonien d'Action, de Réflexion et d'Éducation socio-environnementale (SARES), une œuvre jésuite dont la mission dans une perspective socio-environnementale, est aujourd'hui, la défense et la garantie des droits ainsi que la promotion de la justice socio-environnementale. À Manaus, nous avons une mission d'animation, de liaison entre les différents mouvements sociaux et les leaders communautaires, agissant à travers un collectif dénommé *Fórum das Águas*, composé de différents leaders qui œuvrent afin que l'eau soit considérée comme un droit humain fondamental. Dans cet espace, il est possible de discuter et de débattre collectivement sur les conséquences et les problèmes de la privatisation, une réalité que subissent les habitants de Manaus depuis 21 ans.

Manaus : quelle réalité ?

L'encyclique *Laudato Si'* énonce clairement que « l'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain primordial, fondamental et universel, parce qu'il détermine la survie des personnes, et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains » (§ 30). Quoiqu'elle soit entourée par l'Amazone – un fleuve à très grand débit et qui parcourt une très longue distance (6 992 km) – la ville de Manaus souffre de la négligence de ses gouvernants dans l'accès à l'eau et la sauvegarde du patrimoine hydrique.

Les habitants de Manaus connaissent une multitude de problèmes, notamment les plus démunis, en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement de base. C'est une honte de vivre dans une région si riche en eau et de devoir faire face à de sérieux problèmes d'accès à l'eau potable et d'assainissement, causant des maladies de toutes sortes. Nous trouvons lamentables que les entreprises privées qui assument ces services ne cherchent qu'à maximiser leur profit et ne prennent pas en compte les populations à faible revenu ou même aucun. La ville de Manaus, capitale de l'état de l'Amazonie, se situe au centre géographique du fleuve, dans la sous-région Río Negro/Solimões, au nord du Brésil. Sa superficie est de 11 458,50 km². La ville est née en 1669 avec la construction du

Fort de São José do Rio Negro. Manaus a connu des réformes urbanistiques : construction de bâtiments majestueux et d'installations portuaires (afin de satisfaire les demandes du marché extérieur), installation de réseaux d'énergie électrique, service de transport public (tramways), approvisionnement en eau et égouts. Les leaders de la ville nouvelle ont caché ou déplacé les plus pauvres dans les banlieues. Avec la crise économique, la faillite des entreprises locales et les transferts vers des entreprises étrangères ont provoqué une augmentation de la pauvreté et une multitude de chômeurs. À la fin des années 1940, la production de caoutchouc avait été réactivée par la Deuxième guerre mondiale. Une fois de plus, l'industrie de l'extraction ayant le vent en poupe, la migration a augmenté, entraînant une forte croissance de la population urbaine (Almeida, 2013).

La ville a poussé de façon désordonnée. Le manque de ressources économiques et le défaut de planification municipale a favorisé une confusion spatiale de la région urbaine, qui s'est développée sans aucun type de soutien et avec pour seule réponse, en période électorale, des solutions basiques et immédiates aux problèmes d'infrastructure. La ville a été divisée en plusieurs zones : nord, sud, est et ouest, centre-sud et centre, afin de maîtriser l'urbanisation selon des besoins classifiés par le type d'occupation. Actuellement, Manaus compte 63 quartiers officiels et des centaines de communautés, avec des complexes et noyaux d'habitations. Elle compte actuellement plus de deux millions d'habitants et est divisée en 9 bassins hydrographiques. Ces bassins sont des zones physiographiques drainées par un ou plusieurs cours d'eau interconnectés, qui confluent directement ou indirectement vers un lit de rivière ou un cours d'eau. Malheureusement, ces bassins sont composés en majorité d'*igarapés* (des espèces de longs cours d'eau), qui ne sont pas propres à la consommation humaine en raison de la contamination et des déchets (Almeida, 2013).

Au sein du SARES, nous accompagnons différentes organisations et leurs leaders depuis des années. Dans une interview le 24 octobre, Marcivana do Saterê, de la Coordination des peuples indigènes de Manaus et des environs (COPIME), a déclaré que le recensement de l'année 2020 (IBGE) a fait un géo-référencement de la localisation des indigènes à Manaus. L'objectif était de repérer leurs habitats dans le recensement comme zones d'attention particulière. Quarante-sept peuples ont été ainsi repérés, dans différentes localités, et plus de cent organisations ont pu être identifiées, malgré les restrictions imposées par la covid-19 dans la ville de Manaus. Ces documents ont permis d'établir le chiffre de 18 000 indigènes vivant à Manaus (Almeida e Pacini, 2020).

La privatisation n'est pas la solution

À Manaus, plusieurs leaders collaborent afin de soutenir les indigènes, défendre leurs territoires et leur permettre de pouvoir « bien vivre ». Il convient de souligner le travail d'une des leaders, Vanda Ortega, du peuple Witoto. Dans une interview le 15 septembre au *Parque das Tribos*, dans le quartier Tarumã Açu, elle expliquait :

Cela fait 7 ans que le *Parque das Tribos* existe ; il compte 30 peuples indigènes. La communauté peut jouir actuellement de l'eau potable. Cependant, ceci a été un grand combat : l'eau n'est arrivée chez moi que cette année. Auparavant, mes proches buvaient l'eau d'un puits - creusé par la communauté - et les années précédentes, ils buvaient l'eau de la rivière Tarumã Açu. Aujourd'hui, la plus grande partie de ce bassin est contaminée (Ortega, 2021).

Vanda souligne toute la grandeur que représentent les forêts, les rivières et la diversité des personnes qui y habitent.

Cependant, c'est la région avec l'indice le plus élevé de raréfaction de l'eau pour les populations les plus pauvres ; la réalité pour les communautés indigènes de Manaus et de ses environs est la vie dans la précarité, surtout en ce qui concerne l'assainissement de base et l'eau potable.

Nos hameaux ne reçoivent pas d'eau traitée ; nous avons le taux de mortalité par diarrhée le plus élevé. La plupart doivent creuser des puits pour boire ou recueillir l'eau de pluie ; on ne peut même pas boire l'eau de la rivière à cause de la pollution. La privatisation est aujourd'hui un problème majeur pour les populations indigènes et pour les plus pauvres, car les contrats sont très onéreux. Jusqu'à quand cette situation qui nie un droit fondamental à la vie ? Qu'est ce que l'eau ? Un élément sacré qui ne devrait pas être payant. Jusqu'à quand l'État va-t-il continuer à négliger nos peuples ? (Ortega, 2021).

Hellen Greicy Kokama, une des autres leaders interviewées, est membre de la communauté indigène Nova Vida, installée au nord de Manaus, dans le quartier Cidade Nova. Hellen Greicy a 30 ans, elle est née à Tefé et appartient à l'ethnie Kokama ; cela fait trois ans qu'elle habite au sein de la communauté. Elle est coordinatrice adjointe de l'Église catholique de la communauté, qui a trois années d'existence (août 2018).

Les indigènes sont arrivés en 47 familles de différentes ethnies. Au fil du temps, les leaders ont permis l'entrée des blancs ; dans notre communauté, aujourd'hui, il y a des rues, des blocs et deux accès. Selon la dernière mise à jour des leaders, il y a environ 980 familles vivant dans la communauté de Nova Vida. Auparavant, pour avoir de l'eau il fallait aller à la *cacimba* (puits) ; cette eau était bonne pour se laver, pas pour boire. Pour boire, il fallait acheter de l'eau. En tant qu'indigène du peuple Kotama, je constate que ceux qui vivent dans une communauté récemment créée n'ont pas de valeur aux yeux des organes de décision. Chaque habitant a besoin d'un assainissement de base et l'eau, c'est le plus important. Je ressens une grande révolte, car la préfecture et le gouvernement ne viennent vers la communauté qu'au moment des élections. Nous

n'avons pas besoin de promesses, mais d'actions. La communauté a acheté des canalisations pour les distribuer dans les maisons. Aujourd'hui, nous continuons à utiliser de l'eau clandestine... Certains en tombent malades... Ceux qui le peuvent, l'achètent... D'autres, la drainent. (Barbosa, 2021).

Ce témoignage nous montre que la privatisation n'est pas la bonne solution. La pandémie a accéléré le chômage et la pauvreté, touchant les familles aux faibles revenus qui ne peuvent pas payer les augmentations abusives de leurs factures, nous a expliqué le *cacique* (leader) Domingos Vieira del Polvo Dessana, du regroupement indigène Sol Nascente, au nord de Manaus, dans le quartier Francisca Mendes 2 :

Selon le cacique, ils ont passé 5 ans sans avoir accès à l'eau traitée. En juin 2019, un réseau d'eau a été installé. Malheureusement, il y a des jours où l'eau ne coule pas des robinets. L'entreprise ne nous informe de rien, et nous manquons d'eau pendant 4 ou 5 heures. Dans une partie du regroupement où l'eau n'arrive pas, les 50 maisons utilisent de l'eau clandestine. Grâce à leur combat, les leaders du regroupement ont réussi à obtenir, des entreprises qui commercialisent l'eau, des réductions pour les familles à faibles revenus... C'est le dénommé tarif social (Vieira, 2021).

Nous sommes les eaux

En Amazonie, nous, les femmes, avons un rapport ancestral, transcendantal et mystique avec l'eau. Du fait que nous sommes filles des forêts, l'eau est sacrée pour les peuples indigènes, nous explique l'éducatrice Clarice Gama du peuple Tukano, des territoires indigènes d'Alto Rio Negro.

Le rapport qu'entretiennent les indigènes avec l'eau est capital. Dès le commencement, dans nos mythes, nous venons de l'eau, et l'eau représente un être vivant pour nous... Nous dialoguons avec l'eau, parce qu'elle est une personne, c'est une quelque chose de sacré à côté de nous. Nous les humains, nous avons besoin de dialoguer, comment le faisons-nous ? À travers les *Pajés* (chamans) : quand on va vers les rivières pour s'y baigner, nous devons demander la permission, dire que nous sommes du peuple, que nous sommes venues lui rendre visite. Que nous sommes des femmes qui dialoguons, avec respect, avec l'eau... Aussi, parler avec notre Mère la Terre. Clarice est convaincue que tout le monde a un rapport avec l'eau. (Gama, 2021)

À travers tout le pays, la nature souffre de l'exploitation des bûcherons, des sociétés minières, des accapareurs des terres et des entreprises privées qui considère l'eau comme une marchandise. Cette avidité est encore plus explicite en Amazonie. Dans la ville de Manaus, les choses ne sont pas différentes, et même s'il y a de nombreux indigènes qui vivent en ville, ils finissent par devenir invisibles pour la société (Almeida e Pacini, 2020). L'eau et la terre de cette région nourrissent et soutiennent la nature, la vie et les cultures de centaines de communautés indigènes. Pour les peuples indigènes de l'Amazonie, leur quête d'une vie en plénitude se traduit par ce qu'ils appellent le « bien vivre ».

Comme le dit l'exhortation apostolique post-synodale, *Querida Amazonia* : « Ce rêve est fait d'eau (...) les rivières et les ruisseaux sont comme des veines, elle est déterminante pour toute forme de vie » (43).

Comme le disait Berta Cáceres : « Donner sa vie pour la défense des rivières, c'est donner sa vie pour le bien de l'humanité et de cette planète » (Cáceres, 1971-2016).

Références :

- Almeida, Mary. (2013). *O protagonismo dos Movimentos Sociais na luta pela implementação do Saneamento Básico em Manaus*. Manaus, Artigo, Sares.
- Almeida e Pacine, A. (2020). *Amazônia indígena em contexto das cidades*, Manaus, Artigo, Unisinos, 2020.
- Barbosa, Helen, (2021). *Como é abastecimento de agua na comunidade Vida Nova*, Manaus, Interview.
- François, Pape. (2020). *Querida Amazonia : au peuple de Dieu et à toutes les personnes de bonne volonté*.
- François, Pape. (2015). Lettre encyclique *Laudato Si'*.
- Gama, Clarice. (2021). *A relação dos Povos Indígenas e Água*, Manaus, interview.
- Saterê, Marcivana. (2020). *Georreferenciación*, Manaus, interview.
- Ortega, Vanda. (2021). *Como é abastecimento da água no Parque das Tribos*, Manaus, interview.
- Vieira, Domingos. (2021). *Como é o abastecimento de agua no Assentamento Sol Nascente*, Manaus, interview.

Original en portugais

Traduction de l'espagnol Beatriz Muñoz Estrada-Maurin



Donner accès ou prendre parti ? Croissance bleue, pêcheries artisanales, et le cas de Lamu au Kenya

Bryan P. Galligan SJ

Chercheur et analyste politique, Justice and Ecology Network Africa (JENA), Nairobi, Kenya

et Sasha Kinney

Département d'études africaines, Université de Georgetown, Washington DC, USA

Les gens pêcheront au bord de la mer... ce sera un endroit où étendre les filets ; les espèces de poissons seront aussi nombreuses que celles de la Grande Mer (Ez 47, 10).

Quand le prophète Ézéchiël a reçu la vision promettant à son peuple le retour d'exil, il a vu une rivière miraculeuse couler du seuil du temple de Jérusalem reconstruit (Ez 47, 1-12). À mesure que les eaux s'écoulaient vers l'est, la rivière est devenue plus profonde et a pris de la force, donnant vie à tout ce qu'elle touchait et renouvelant les relations à la fois humaines et écologiques. Comme le soutient un commentateur, cette promesse de consolation post-traumatique concernait autant la « restauration de la terre » que la « restauration à la terre » (Copeland, 2019, pp.214-215, italique dans l'original). La vision de restauration d'Ézéchiël incluait également une abondance de poissons, remarquables à la fois pour leur beauté et leur rôle de nourriture.

Aujourd'hui, comme dans à l'époque d'Ézéchiël, la promesse de guérison et de restauration de Dieu s'applique aux relations humaines, écologiques et aquatiques. Et pourtant, tant de conversations sur l'eau aujourd'hui négligent des perspectives riches comme celle d'Ézéchiël. En particulier, elles négligent l'importance des de la pêche de capture sauvage, et notamment de la pêche artisanale, dans la lutte en cours pour une justice éco-sociale. L'exclusion de la pêche dans les politiques alimentaires de nombreux pays en est un exemple flagrant (Bennett A. et al., 2021). Dans ce qui suit, nous plaidons en faveur de la pêche artisanale et décrivons comment elle est simultanément menacée par un virage « bleu » du développement économique et un manque d'imagination de la part de ceux qui souhaitent leur venir en aide. Nous étudions ensuite le cas d'une communauté traditionnelle de pêcheurs à Lamu, au Kenya, afin d'illustrer ces tendances et de rechercher une direction pour aller de l'avant.

Pêche artisanale, croissance bleue, et problème de « l'accès »

La négligence persistante des pêcheries artisanales (*small-scale fisheries*, SSF) dans les discussions portant sur l'eau et la justice éco-sociale a plus à voir avec un paradigme technocratique qui rend la diversité invisible (François, 2015, 107-108) qu'avec un jugement

fondé sur des faits à propos de sa valeur (Short et al., 2021, p. 734). En effet, les SSF sont la colonne vertébrale de nombreuses communautés côtières. Dans les pays en développement, elles constituent plus de 90 % des emplois du secteur de la pêche et plus de la moitié des prises (Banque mondiale, 2012, p. 22). Et alors que le marché mondial des produits de la mer contribue à un flux net de micronutriments hors des pays en développement où ils sont cruellement nécessaires (Hicks et al., 2019 ; Vianna et al., 2020), les SSF contrecarrent cette tendance en maintenant plus fréquemment les produits de la mer dans les lieux où ils ont été produits (Banque mondiale, 2012, p. 24). Aujourd'hui, il est de plus en plus évident que les SSF sont indispensables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Loring et al., 2019 ; Short et al., 2021). Dans de nombreux endroits, les SSF sont également indispensables aux cultures autochtones (Loring et al., 2019, pp. 65-67) qui, à leur tour, protègent bien plus que leur juste part de la biodiversité mondiale (IPBES, 2019, p. 14).

Malgré tout ce que la pêche artisanale apporte à la sécurité alimentaire, à l'emploi, à la culture et à la biodiversité, elle est très menacée. La documentation académique relève fréquemment les obstacles suivants : proportion élevée de pertes après la capture (IPBES, 2019, p. 14), déclin des écosystèmes essentiels (McClanahan, 2020), faible disponibilité de capitaux (Short et coll., 2021) et menaces contre les droits de pêche traditionnels (Sunde & Erwin, 2020). Ce diagnostic conventionnel, quoique correct, soutient également un récit qui dépeint les SSF comme homogènes, pauvres et dysfonctionnelles, c'est-à-dire ayant besoin d'un développement économique (Short et al., 2021). En conséquence, les solutions proposées issues de ce diagnostic reflètent souvent la boîte à outils néolibérale habituelle. Un avenir viable pour les SSF, selon beaucoup, réside dans l'innovation technologique, l'amélioration des infrastructures, le renforcement de la gouvernance et l'inclusion économique (WorldFish, 2020). Ces voies de changements peuvent profiter aux pêcheurs et à leurs communautés, mais l'analyse sous-jacente est ultimement paralysée par un angle mort qui ignore certains des défis les plus pressants auxquels les SSF sont confrontées aujourd'hui. Cet angle mort est causé par une vision limitée des SSF qui tend à les présenter comme des bénéficiaires passifs, ou des bénéficiaires potentiels, ayant besoin d'une sorte « d'accès » qui est mieux offert par des personnes de l'extérieur.

Quand les universitaires, les agences de développement et les organisations non gouvernementales parlent d'« accès » pour les pêcheries artisanales, ils supposent qu'ils savent ce dont les communautés de pêcheurs ont besoin. Indépendamment de la véracité de cette hypothèse, c'est un point de départ remarquablement inutile. On peut, par exemple, offrir un réfrigérateur solaire, un équipement relativement bénin et souvent utile. Mais les projets d'infrastructures, même ceux qui sont utiles, tendent à supposer que les désirs et les aspirations des communautés vivant des pêcheries artisanales correspondent à ceux des décideurs et des planificateurs assis dans des bureaux urbains à air climatisé. De même, l'inclusion économique sous forme d'injection de capitaux peut être identifiée comme un besoin important des SSF, mais ce type d'accès suppose un modèle économique importé qui est souvent étranger au mode de vie actuel des communautés de pêcheurs. « L'accès » encadre même la protection des droits de pêche traditionnels et des écosystèmes sains. Cela aussi, bien qu'il s'agisse d'une requête importante de plusieurs SSF luttant pour leur survie, suppose déjà une géographie contestée de développement capitaliste. L'accès aux ressources halieutiques

n'aurait pas besoin d'être garanti s'il n'était déjà menacé par la destruction environnementale et les revendications concurrentes de propriété. Dans de nombreux cas, les communautés de pêcheries artisanales veulent ou ont en fait besoin des choses proposées sous la bannière de « l'accès ». Toutefois, l'accent mis sur l'accès néglige la question de savoir pourquoi ces besoins sont apparus et repose implicitement sur une dynamique de pouvoir sous-jacente selon laquelle ceux qui accordent l'accès sont alignés sur les mêmes forces qui rendent l'accès si nécessaire en premier lieu.

Puisque le diagnostic conventionnel des défis auxquels les SSF sont confrontées repose sur une analyse faible qui ignore les causes profondes de la vulnérabilité des SSF, nous proposons une vision alternative. Au lieu de donner accès à des ressources extérieures, ceux qui souhaitent soutenir les communautés de pêcheurs artisanaux devraient travailler à les protéger des menaces extérieures. Aujourd'hui, ces menaces sont largement induites par un nouvel objectif économique sur les côtes et les océans (Jouffray et al., 2020), un phénomène parfois nommé « économie bleue » ou « croissance bleue » (Ehlers, 2016). Les initiatives de croissance bleue promettent souvent un développement économique durable et inclusif (par ex. Commission européenne, 2021). Toutefois, la perspective à partir du terrain démontre que « durable » et « inclusif » sont rarement des descripteurs précis. Ces dernières années, les programmes de croissance bleue ont conduit à des expropriations de droits de pêche, au déplacement de communautés locales de leurs terres et zones de pêche traditionnelles, à une augmentation de la pollution et à de nombreux autres fardeaux supportés de manière disproportionnée par les communautés locales qui ont souvent compté sur leurs écosystèmes et en ont pris soin pendant des siècles (Bennett N. J. et al., 2021 ; Cohen et al., 2019). En effet, la croissance bleue a fait en sorte que le simple fait d'être un pêcheur artisanal nécessite une résistance organisée aux formes envahissantes du développement économique.

Malgré leur importance, les communautés de pêche artisanale sont confrontées à un avenir incertain. D'un côté, elles sont menacées par une tendance mondiale à la croissance bleue qui ne voit aucune valeur et ne laisse aucune place à leur mode de vie. D'un autre côté, une approche bien intentionnée mais finalement déficiente du développement mondial a une portée si limitée qu'elle risque de perpétuer les menaces urgentes auxquelles ces communautés sont affrontées. Si l'accès aux ressources est la seule solution que nous pouvons penser offrir aux pêcheurs artisanaux et à d'autres confrontés à des défis similaires, peut-être devons-nous arrêter d'essayer de penser à des solutions et commencer à écouter pour trouver des moyens plus productifs de soutenir leur lutte.

Dans la prochaine partie, nous cherchons à favoriser notre écoute collective en considérant le cas d'une pêcherie artisanale de récif corallien à Lamu, au Kenya. Comme pour de nombreuses SSF dans le monde, la croissance bleue a déjà endommagé l'écosystème de Lamu et elle menace le mode de vie traditionnel. Toutefois, certains aspects de l'histoire offrent également une nouvelle manière de penser aux luttes locales pour la justice éco sociale et ont le potentiel de nous aider à dépasser les limites et les angles morts si répandus dans le discours sur le développement aujourd'hui.

Résistance et espoir à Lamu, Kenya

L'archipel de Lamu, situé sur la côte nord du Kenya, a été habité en continu par une grande variété de communautés autochtones depuis plus de mille ans (Quintana Morales & Horton, 2014 ; Osuka et al. 2016). Tout au long de cette période, les communautés ont compté sur les écosystèmes locaux et les ont préservés malgré leur grande diversité de visions du monde et de pratiques culturelles (Save Lamu, 2018). Aujourd'hui, Lamu est reconnu internationalement pour sa richesse culturelle et sa biodiversité unique ; c'est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO (UNESCO, 2001) et une réserve de biosphère de l'UNESCO (UNESCO, 1980). Ce lieu remarquable abrite aussi une pêcherie artisanale aussi ancienne que les communautés autochtones elles-mêmes. Comme le dit un jugement de la Cour Suprême du Kenya en 2018 :

Ces résidents de l'île de Lamu sont des pêcheurs traditionnels et artisanaux... qui tirent leur subsistance directement de la pêche (et ont) depuis des temps immémoriaux, pêché à l'aide d'embarcations relativement petites et en déployant de petites quantités de capital et d'énergie dans les zones immédiatement adjacentes à l'archipel de Lamu (Mohamed Ali Baadi et autres v. Procureur général et 12 autres, 2018, 291).

Même aujourd'hui, la pêche artisanale génère 75 à 80 % de l'activité économique de Lamu et implique directement au moins 6 000 des résidents de Lamu (Osuka et coll., 2016), soutenant et alimentant une communauté plus large de plus de 100 000 personnes (Save Lamu, 2018).

En dépit de sa longue histoire de résilience, la communauté de pêcheurs de Lamu est confrontée à bon nombre des mêmes défis que les autres SSF : une diminution historique du nombre de prises, des lacunes dans l'accès aux marchés, des conditions climatiques changeantes, des signes de surpêche et des décennies de marginalisation politique et économique (Athman & Ernst, 2015 ; Osuka et coll., 2016 ; Samoily et coll., 2017). Toutefois, aujourd'hui, ces défis sont considérablement aggravés par le plus grand projet d'infrastructure du Kenya, connu sous le nom de *Lamu Port South Sudan Ethiopia Transportation Corridor*, ou LAPSSET (Athman & Ernst, 2015 ; Save Lamu, 2018). La planification et la construction initiale ont commencé en 2012 avec un méga port, un oléoduc à travers le pays, des autoroutes, des voies ferrées, une ville de villégiature et une centrale au charbon, tous devant converger vers la baie de Manda à Lamu, à seulement quelques kilomètres du site du patrimoine mondial de l'UNESCO, la vieille ville de Lamu (LAPSSET, 2016). Au cours des années suivantes, le projet a progressé à un rythme fulgurant (Athman & Ernst, 2015 ; Save Lamu, 2018) malgré l'absence de documents de planification essentiels, dont une évaluation complète des impacts environnementaux (*Mohamed Ali Baadi and others v. Attorney General and 12 others*, 2018).

Aujourd'hui, LAPSSET représente la menace la plus importante pour les communautés autochtones de Lamu et pour la SSF. La construction, même à ses débuts, a déjà entraîné le déplacement des agriculteurs et la perte des zones de pêche pour les pêcheurs ; elle a causé de graves dommages aux écosystèmes locaux, dont les ressources halieutiques dont

dépendent les SSF ; et le projet a entraîné une confusion publique et une dislocation économique (*Mohamed Ali Baadi and others v. Attorney General and 12 others*, 2018). Dans l'intervalle, et indépendamment du LAPSSET, des chercheurs et différentes parties prenantes de l'industrie de la pêche, dont des agences gouvernementales locales et nationales et des organisations à but non lucratif, ont passé les dernières décennies à analyser l'industrie de pêche de Lamu et à planifier son « amélioration » (ex. Lamu County, 2017; WWF, 2021). Bien que les versions les plus récentes de ces interventions et analyses tendent à reconnaître les effets négatifs que LAPSSET aura sur la SSF de Lamu, les solutions proposées sont tirées du même cadre de croissance bleue que LAPSSET lui-même. L'avenir qu'elles envisagent est celui qui comprend moins de pêcheurs, de plus grandes embarcations, et l'abandon explicite des modes de vie éco-sociaux traditionnels. Pour la communauté locale, cette réponse n'en est pas vraiment une, surtout à la lumière de la menace imminente que LAPSSET représente contre leurs modes de vie.

En réponse à l'absence de tout soutien substantiel, les diverses communautés de Lamu ont développé un mouvement populaire pour défendre leurs intérêts. Ils ont rapidement formé une organisation de société civile vouée au développement durable, qui a permis aux différents acteurs locaux de parler d'une seule voix et de faire valoir leurs droits (Athman & Ernst, 2015). Avec des partenaires juridiques, ils ont demandé justice devant les tribunaux pour obtenir justice, arguant que le processus de planification LAPSSET avait enfreint les exigences légales en matière de consultation communautaire et d'atténuation environnementale. Alors, dans une réprimande sévère envers pratiquement tous les organismes gouvernementaux au Kenya, la Cour suprême de Nairobi (dans le cas du port de Lamu) et le Tribunal national pour l'environnement (dans le cas de la proposition de la centrale au charbon) ont tous deux statué en faveur des revendications de la communauté (*Mohamed Ali Baadi et autres v. Attorney General et 12 autres*, 2018 ; *Save Lamu & 5 autres v. National Environmental Management Authority [NEMA] & un autre* 2019). Peut-être plus important encore, le jugement de la Cour suprême dans l'affaire du port de Lamu n'a pas uniquement mis l'accent sur les violations de procédure généralisées de LAPSSET, mais a également cité les violations par le projet contre les droits constitutionnels des pêcheurs à la vie, à la culture, à un environnement propre et sain et à la propriété (*Mohamed Ali Baadi and others v. Attorney General and 12 others*, 2018). En d'autres termes, la cour a jugé que la tentative audacieuse du Kenya de favoriser la croissance bleue avait violé les droits fondamentaux des pêcheurs artisanaux.

Les victoires juridiques remportées par les pêcheurs artisanaux et d'autres membres de la communauté à Lamu constituent un exemple encourageant et notable d'un effort entièrement mené par la communauté pour relever un défi majeur auquel la SSF est confrontée, mais cela n'est pas la fin de l'histoire. Plus de trois ans après le premier jugement contre LAPSSET et plus de huit ans après le début du projet, aucun des deux jugements de 2018 n'a été exécuté et les pêcheurs de Lamu n'ont toujours pas reçu les dédommagements financiers accordés par la cour. Aujourd'hui, la construction se poursuit, et la première section du Port de Lamu est déjà opérationnelle (Président, 2021).

Prendre parti

La pêche artisanale à Lamu et dans le monde ne reflète pas la vision présentée par le prophète Ézéchiél dans sa promesse de restauration sociale et écologique. Au lieu de cela, la SSF est confrontée à une vision très différente, caractérisée par une approche de développement à vision unique, incapable de respecter ou d'écouter les communautés locales. Ces visions, et leurs approches des SSF, nous présentent aujourd'hui deux options fondamentales. La première option, celle privilégiée par de nombreux planificateurs gouvernementaux et les organisations non gouvernementales, consiste à tenter d'harmoniser le développement des SSF avec les programmes de croissance bleue, principalement en fournissant un accès aux infrastructures, aux capitaux et aux droits de pêche. Comme nous l'avons vu, cette approche ignore les menaces les plus urgentes auxquelles les SSF sont confrontées aujourd'hui et, au moins à Lamu, elle ignore les droits humains fondamentaux des pêcheurs. La seconde option, la plus cohérente avec la vision d'Ézéchiél, est que nous qui avons le luxe de décider quel voie suivre, choisissons de soutenir l'autodétermination de ceux et celles pour qui la croissance bleue, malgré ses objectifs déclarés, est une véritable menace existentielle. Notamment, le succès de la communauté de Lamu auprès des instances judiciaires a été obtenu avec le soutien d'organisations nationales et internationales situées à l'extérieur de la communauté locale. Plutôt que de fournir des plans technocratiques pour « l'amélioration » de la SSF, ces organisations ont pris le temps d'écouter les cris authentiques de la terre et des pauvres et ont répondu en défendant une cause difficile, voire dangereuse. Notre quête d'une justice éco-sociale se doit de refléter cet engagement, de soutenir plutôt que dicter, de s'attaquer aux causes profondes plutôt qu'aux symptômes, et de choisir son camp lorsque l'œuvre du Royaume l'exige.

Références:

- Affognon, H., Mutungi, C., Sanginga, P., & Borgemeister, C. (2015). Unpacking postharvest losses in Sub-Saharan Africa: A meta-analysis. *World Development*, 66, 49–68. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.08.002>
- Athman, M., et Ernst, H. (2015). Supporting diverse communities to respond to LAPSET with one voice in Kenya. In S. Booker, R. Knight, & M. Brinkhurst (Eds.), *Protecting Community Lands and Resources in Africa: Grassroots Advocates' Strategies and Lessons* (pp. 119–128). Natural Justice & Namati. <https://namati.org/wp-content/uploads/2016/01/Protecting-Community-Lands-and-Resources-in-Africa-Namati-and-Natural-Justice-LR.pdf>
- Banque Mondiale. (2012). *Hidden harvest: The global contribution of capture fisheries* (No. 66,469-GLB). <http://documents.worldbank.org/curated/en/515701468152718292/Hidden-harvest-the-global-contribution-of-capture-fisheries>
- Bennett, A., Basurto, X., Virdin, J., Lin, X., Betances, S. J., Smith, M. D., Allison, E. H., Best, B. A., Brownell, K. D., Campbell, L. M., Golden, C. D., Havice, E., Hicks, C. C., Jacques, P. J., Kleisner, K., Lindquist, N., Lobo, R., Murray, G. D., Nowlin, M., ... Zoubek, S. (2021). Recognize fish as food in policy discourse and development funding. *Ambio*, 50(5), 981–989. <https://doi.org/10.1007/s13280-020-01451-4>

- Bennett, N. J., Blythe, J., White, C. S., & Campero, C. (2021). Blue growth and blue justice: Ten risks and solutions for the ocean economy. *Marine Policy*, 125, 104,387. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2020.104387>
- Cohen, P. J., Allison, E. H., Andrew, N. L., Cinner, J., Evans, L. S., Fabinyi, M., Garces, L. R., Hall, S. J., Hicks, C. C., Hughes, T. P., Jentoft, S., Mills, D. J., Masu, R., Mbaru, E. K., & Ratner, B. D. (2019). Securing a just space for small-scale fisheries in the blue economy. *Frontiers in Marine Science*, 6. <https://doi.org/10.3389/fmars.2019.00171>
- Copeland, R. L. (2019). “Their leaves shall be for healing”: Ecological trauma and recovery in Ezekiel 47:1 – 12. *Biblical Theology Bulletin*, 49(4), 214–222. <https://doi.org/10.1177/0146107919877639>
- Ehlers, P. (2016). Blue growth and ocean governance – How to balance the use and the protection of the seas. *WMU Journal of Maritime Affairs*, 15(2), 187–203. <https://doi.org/10.1007/s13437-016-0104-x>
- European Commission. (2021). The EU blue economy report 2021. Publications Office of the European Union. https://blueindicators.ec.europa.eu/sites/default/files/2021_06_BlueEconomy_Report-2021.pdf
- François. (2015). *Laudato Si'*, lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune
- Hicks, C. C., Cohen, P. J., Graham, N. A. J., Nash, K. L., Allison, E. H., D’Lima, C., Mills, D. J., Roscher, M., Thilsted, S. H., Thorne-Lyman, A. L., & MacNeil, M. A. (2019). Harnessing global fisheries to tackle micronutrient deficiencies. *Nature*, 574 (7776), 95–98. <https://doi.org/10.1038/s41586-019-1592-6>
- IPBES. (2019). *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553579>
- Jouffray, J.-B., Blasiak, R., Norström, A. V., Österblom, H., & Nyström, M. (2020). The blue acceleration: The trajectory of human expansion into the ocean. *One Earth*, 2(1), 43–54. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2019.12.016>
- Lamu County Department of Fisheries. (2017). *Fisheries resource valuation and compensation: A report for consideration by Lamu Port and Coal Plant Power Generation Company in Lamu*. County Government of Lamu.
- LAPSSET Corridor Development Authority. (2016). *Brief on LAPSSET corridor project*. <http://vision2030.go.ke/wp-content/uploads/2018/05/LAPSSET-Project-Report-July-2016.pdf>
- Loring, P. A., Fazzino, D. V., Agapito, M., Chuenpagdee, R., Gannon, G., & Isaacs, M. (2019). Fish and food security in small-scale fisheries. In R. Chuenpagdee & S. Jentoft (Eds.), *Transdisciplinarity for Small-Scale Fisheries Governance: Analysis and Practice* (pp. 55–73). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-94938-3_4
- McClanahan, T. R. (2020). Wilderness and conservation policies needed to avoid a coral reef fisheries crisis. *Marine Policy*, 119, 104,022. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2020.104022>
- Mohamed Ali Baadi et al v. Attorney General et 12 autres, eKLR (Cour suprême du Kenya à Nairobi 2018). <http://kenyalaw.org/caselaw/cases/view/156405>
- Osuka, K., Melita Samoilys, M., Mbuga, J., de Leeuw, J., & Obura, D. (2016). *Marine habitats of the Lamu-Kiunga coast: An assessment of biodiversity value, threats, and opportunities* (ICRAF

- Working Paper No. 248). World Agroforestry Centre.
<http://dx.doi.org/10.5716/WP16167.PDF>
- President Kenyatta inaugurates first berth of new 32-berth Lamu Port (Press release). (2021).
<https://www.president.go.ke/2021/05/20/president-kenyatta-inaugurates-first-berth-of-new-32-berth-lamu-port/>
- Quintana Morales, E. M., & Horton, M. (2014). Fishing and fish consumption in the Swahili communities of East Africa, 700–1400 CE. *Internet Archaeology*, 37.
<https://doi.org/10.11141/ia.37.3>
- Samoilys, M. A., Osuka, K., Maina, G. W., & Obura, D. O. (2017). Artisanal fisheries on Kenya’s coral reefs: Decadal trends reveal management needs. *Fisheries Research*, 186, 177–191. <https://doi.org/10.1016/j.fishres.2016.07.025>
- Save Lamu. (2018). *Biocultural community protocol for Lamu County: The Lamu indigenous community and their rights to the preservation of their natural resources, cultures, heritage, and management of biodiversity*. <http://www.savelamu.org/wp-content/uploads/2019/07/LAMU-COUNTY-BIOCULTURAL-COMMUNITY-PROTOCOL-24-June.-1.pdf>
- Save Lamu et 5 autres v National Environmental Management Authority (NEMA) et autres. (2019). eKLR (National Environmental Tribunal at Nairobi).
<http://kenyalaw.org/caselaw/cases/view/176697/>
- Short, R. E., Gelcich, S., Little, D. C., Micheli, F., Allison, E. H., Basurto, X., Belton, B., Brugere, C., Bush, S. R., Cao, L., Crona, B., Cohen, P. J., Defeo, O., Edwards, P., Ferguson, C. E., Franz, N., Golden, C. D., Halpern, B. S., Hazen, L., ... Zhang, W. (2021). Harnessing the diversity of small-scale actors is key to the future of aquatic food systems. *Nature Food*, 2(9), 733–741. <https://doi.org/10.1038/s43016-021-00363-0>
- Sunde, J., & Erwin, K. (2020). *Cast out: The systematic exclusion of the KwaZulu Natal subsistence fishers from the fishing rights regime in South Africa*. KZN Subsistence Fishers’ Forum and South Durban Community Environmental Alliance (SDCEA).
- UNESCO. (1980). *Kiunga Biosphere Reserve, Kenya*. UNESCO.
<https://en.unesco.org/biosphere/africa/kiunga>
- UNESCO. (2001). *Lamu Old Town*. UNESCO World Heritage Centre.
<https://whc.unesco.org/en/list/1055/>
- Vianna, G. M. S., Zeller, D., & Pauly, D. (2020). Fisheries and Policy Implications for Human Nutrition. *Current Environmental Health Reports*, 7(3), 161–169.
<https://doi.org/10.1007/s40572-020-00286-1>
- WorldFish. (2020). *Aquatic foods for healthy people and planet: 2030 research and innovation strategy*. <https://hdl.handle.net/20.500.12348/4411>
- WWF Kenya. (2021). *Request for proposal for construction of fish processing facility at Lamu Fisheries’ offices*.
https://wwfke.awsassets.panda.org/downloads/rfp_no_wwf_k_ckp_138_proposed_construction_of_fish_processing_facility_at_lamu.pdf

Original en anglais
 Traduction Christine Gautier



La récupération durable de l'eau en haute montagne : quand le projet en découle

Eberth Molina Romero

Directeur de l'Association Jesús Obrero - CCAIJO, Pérou

Le Pérou est situé dans la partie occidentale de l'Amérique du Sud. Sa population est aujourd'hui de 33 millions d'habitants. C'est un pays d'une grande diversité, avec une variété d'écosystèmes qui permettent de développer différentes activités économiques productives.

Le dernier recensement national du secteur de l'agriculture et de l'élevage (CENAGRO, 2012), a révélé que 97% des producteurs agricoles vivent et travaillent dans des exploitations familiales. Ceci est capital pour la sécurité alimentaire nationale étant donné que plus de 75% des aliments frais du panier de la ménagère proviennent de l'agriculture familiale.

L'agriculture familiale est un mode de vie caractérisé par la petite taille des exploitations (moins de 5 hectares par famille), par le faible usage de la technologie, par un accès limité aux systèmes d'irrigation, par une main d'œuvre familiale ainsi que par la situation géographique, dans la zone des Andes et de l'Amazonie péruvienne.

Dans la région de Cuzco, il y a un total de 2 666 567,32 hectares de cultures, dont seulement 17% (445 014,9) utilisent une technologie d'irrigation.

Des territoires de défis

Quispicanchi est l'une des provinces de Cuzco, Pérou. Sa population est de 101 000 personnes qui vivent dans de communautés paysannes et de petits centres urbains. 76% ont l'agriculture et l'élevage pour activités et moyens de subsistance principaux. L'agriculture familiale peut être divisée en deux groupes : celle qui produit exclusivement pour l'autoconsommation, et celle qui développe son activité afin de répondre à une demande et/ou en vue de la commercialisation.

Bien qu'ayant la deuxième la plus haute montagne enneigée du Pérou – Ausangate – ainsi que trois fleuves aux débits importants – Vilcanota, Mapacho et Araza –, l'un des principaux défis de l'agriculture à Quispicanchi est l'accès à l'irrigation. Seulement 25% des unités agricoles sont irriguées ; si à cela on ajoute le micro-parcellement¹ des unités agricoles, la promotion du

¹ 59,35% des unités agricoles ont une surface de moins de 0,50 hectares (moins de 5000 m²) ; 37,50% ont 0,50 à 4,99 hectares et seulement 1,54% ont plus de 5 hectares.

développement agricole est un enjeu qui implique : l'établissement d'une relation de proximité avec les familles ; l'organisation des producteurs agricoles, des communautés paysannes et des institutions locales ; l'établissement d'une feuille de route qui permette l'identification et le développement d'alternatives stratégiques innovantes en s'appuyant sur la sagesse de la population ; la définition d'un plan d'action où les responsabilités sont partagées.

Des alternatives pertinentes

De nombreuses organisations qui œuvrent en faveur de la recherche et de la promotion du développement ont mis en place des projets et des stratégies de façon expérimentale afin que les agriculteurs aient suffisamment d'eau pour leur activité de production, en utilisant des ressources permanentes (sources, ruisseaux, rivières, lacs, etc.). Cependant, pour l'agriculture familiale sans irrigation, qui dépend des saisons et de l'eau de pluie, et qui se situe dans les hautes régions andines, à plus de 3 500 mètres d'altitude, la collecte de l'eau est une excellente alternative et répond à leur problème.

La technologie pour la récupération d'eau consiste à identifier les réservoirs naturels qui se trouvent en amont des zones de culture, à capter et à conduire les eaux pluviales vers les réservoirs naturels pendant la période en question, à construire des digues ou des petits canaux pour la stocker, à réaliser des ouvrages de conduite et de distribution et enfin, le plus important, à accompagner les producteurs afin qu'ils s'organisent pour la gestion de la récupération de l'eau.

La première expérience de récupération d'eau dans la province de Quispicanchi eut lieu en 1998, à l'initiative de la communauté paysanne Huarahuara, à la recherche d'une solution pour le problème des agriculteurs des communautés Lloqueta, Churubamba, Culli, Collotaro et Huarahuara. Après qu'on ait suivi son fonctionnement pendant deux ans, l'expérience a été reconduite dans d'autres communautés et districts de Quispicanchi, là où les agriculteurs rencontrent des problèmes semblables et où existent des caractéristiques topographiques favorables.

Pendant la période consacrée à l'identification du problème, à la création ensemble d'une alternative, à l'échelonnement du projet et à la durabilité de la récupération d'eau, la participation des familles a été fondamentale, ainsi que celle des organisations de producteurs et des gérants du système, de la communauté paysanne et des municipalités, avec l'accompagnement de l'équipe CCAIJO. En suivant cette feuille de route, 16 projets de récupération d'eau ont pu voir le jour, fournissant 1 500 000 m³ d'eau par an pour arroser 300 hectares. Ceci a bénéficié à 980 familles (unités agricoles) appartenant à 16 communautés paysanne des districts Ccatcca, Ocongate, Urgos et Andahuaylillas.

Changements induits

La mise en route des récupérations d'eau a engendré des résultats et/ou des changements visibles dans la dynamique communautaire : les familles ont retrouvé le goût de l'activité agricole ; les propriétés sont entrées dans un processus de capitalisation (par le biais de

technologies d'irrigation, d'infrastructures telles que des hangars, des abris) et, par-dessus tout, la migration massive des communautés vers les villes a diminué.

Mais il y a eu d'autres améliorations encore : la production agricole avec deux récoltes par an ; le passage de l'activité agricole à l'élevage, avec notamment l'élevage de bovins laitiers et de cobayes ; et la demande de la population pour la construction de nouveaux systèmes de récupération d'eau (ou micro-barrages). Nous constatons également que la récupération d'eau permet de recharger les nappes aquifères en aval, que son évaporation atténuée le fort rayonnement solaire qui ne cesse d'augmenter ces dernières années, et qu'elle est une solution face à la pénurie d'eau que subissent l'agriculture et la consommation humaine (une récupération d'eau qui était destinée à des fins agricoles sert aujourd'hui à la consommation humaine).

Les politiques publiques

Parmi les différentes stratégies du CCAIJO, la reproductibilité, le transfert et la durabilité sont les leviers qui permettent la mise en place de politiques publiques favorisant le développement agricole et rural. Dans le cadre de cette stratégie, 14 des 16 récupérations d'eau réalisées à Quispicanchi ont connu différents niveaux d'implication, de participation et de cofinancement de la part des municipalités. Le nombre, la période et l'expérience ont été des éléments clés pour le transfert de cette responsabilité aux municipalités qui, par suite des demandes et des pressions de la population, des producteurs et des communautés paysannes, ont pris part aux programmes d'investissement, ont renforcé leurs équipes de développement et d'exécution des projets de récupération d'eau.

En suite de l'expérience menée à bien par le CCAIJO à Quispicanchi, et par d'autres centres dans d'autres régions du pays, le Ministère du Développement agricole et de l'Irrigation (MIDAGRI) a fait appel à l'expertise du CCAIJO et d'autres centres pour contribuer à la mise en place de l'Unité d'exécution du Fonds *Sierra Azul* (Unidad Ejecutora Fondo Sierra Azul). L'objectif est d'augmenter la sécurité hydrique agricole par l'ensemencement et la récupération d'eau dans les zones agricoles des hauts plateaux andins dans tout le territoire péruvien, en favorisant prioritairement les agriculteurs aux revenus les plus faibles, en situation de pauvreté ou de grande pauvreté.

En 2015, le Ministère de l'Environnement a décerné à la CCAIJO le prix national de l'Environnement *Antonio Brack Egg*, pour sa contribution à l'amélioration des conditions environnementales et à la lutte contre le changement climatique dans les zones rurales, à travers les projets « Ensemencement et Récupération d'eau dans la Province de Quispicanchi à Cuzco ».

De nos jours, le Pérou connaît les débuts d'un gouvernement dont l'une des promesses les plus marquantes est la mise en place d'une « deuxième réforme agricole », visant à positionner l'agriculture familiale comme une priorité des politiques publiques ; l'une des principales composantes de cette agriculture est précisément l'ensemencement et la récupération d'eau. Directement sollicité par les organisations de producteurs, de paysans et par le Ministère du

Développement agricole et de l'Irrigation, le CCAIJO participe concrètement à la conception de cette politique.

Un espace d'interapprentissage

Au cours des deux dernières décennies, les communautés paysannes de Quispicanchi sont devenues des territoires de visite préférentiels où des centaines de producteurs, de dirigeants d'organisations de producteurs, de responsables des communautés paysannes, de professionnels d'institutions publiques et privées, d'autorités municipales et régionales, originaires d'autres communes de Quispicanchi, de la région et de tout le pays, apprennent à reconnaître les différents facteurs - sociaux, techniques, budgétaires et autres - qui interviennent dans cette expérience afin de la reproduire ailleurs.

Toutes les communautés ont des leaders, hommes et femmes, capables d'accueillir les visiteurs pour leur expliquer les composantes du projet ; ils connaissent les conditions nécessaires pour faire de la récupération d'eau une réalité, ils sont en capacité de révéler et de conseiller les entités compétentes sur la feuille de route à suivre et ils connaissent également les procédures nécessaires pour la constitution et l'organisation de la gestion de la récupération d'eau.

La leçon de l'expérience

En guise de conclusion au bref résumé de cette expérience, nous pouvons affirmer que la participation des producteurs est capitale : c'est une stratégie fondamentale pour le développement et la durabilité de la récupération d'eau. Au cours de l'expérience, nous avons accompagné les producteurs ; ce sont eux qui ont identifié le problème et fixé les priorités ; une fois organisés, ce sont eux qui ont eu l'idée du projet ; ce sont eux qui l'ont conçu et planifié avec le soutien des professionnels ; ce sont eux qui, à travers leurs organisations, ont établi les responsabilités pour la période de construction. Ces leaders et responsables de terrain ont contribué de manière décisive à l'élaboration des mécanismes de gestion de la récupération d'eau, etc. Bref, le rôle moteur appartenait aux producteurs organisés et c'est grâce à cela que la réponse à leurs problèmes stratégiques s'avère être une réponse durable.

Original en espagnol

Traduction Beatriz Muñoz Estrada-Maurin



Du désert aux flots d'une rivière : histoire du succès de « l'homme de l'eau » en Inde

Xavier Savarimuthu SJ

Chercheur et enseignant en sciences de l'environnement dans les universités, Kolkata, Inde

Il a levé son verre d'eau à l'attention de toute l'assemblée. « Voici toute la quantité d'eau que je me suis permis d'utiliser en une journée pendant de nombreuses années alors que je me battais pour ramener les eaux dans les rivières, pour éteindre la soif de la terre perchée », a-t-il dit, devant un auditoire stupéfait à Kolkata. C'était avant qu'il ne commence sa présentation formelle, il y a exactement six ans, lors de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2015. Ce jour-là, le Dr Rajendra Singh Rana, « Homme de l'eau de l'Inde », lauréat du prix Magsaysay, honorait de sa présence les jésuites de la Conférence de l'Asie du Sud à l'occasion du Sommet mondial pour la terre que j'avais organisé au titre de coordonnateur du Réseau international ignatien de Plaidoyer en écologie (GIAN).

Le verre était levé, mais pas pour porter un toast. Il était levé, pas pour l'effet dramatique qu'il créait. Pas plus qu'il n'était levé, par un orateur aguerrri, pour attirer l'attention de l'auditoire avant sa présentation. Le verre était levé à partir d'une de ces convictions profondément enracinées et omniprésentes qui obligent les gens à prendre des mesures extrêmes pour transformer les missions de leur vie en réalité. Nous nous sommes rendu compte que le Dr Rajendra Singh levait son verre comme un symbole de sa longue lutte alors qu'il s'était tenu seul, affrontant un défi apparemment insurmontable, provoquant face à l'apathie collective.

D'une manière ou d'une autre, quand on a vu ce jour-là le Dr Rajendra Singh avec son verre levé, avec cet éclat de droiture dans ses yeux rayonnants, on savait instinctivement que la croisade de cet homme, aussi difficile qu'elle était, serait couronnée de succès. D'une manière ou d'une autre, la fin semblait être quelque chose de préétabli, tentant de ramener l'attention vers l'histoire qui allait suivre.

Avant de plonger en profondeur dans la présentation que le Dr Rajendra Singh nous a fait ce jour-là – une présentation qui a laissé sa marque dans les esprits de tous ceux qui ont eu la chance d'être présents ce jour-là – commençons par découvrir qui il est. Rajendra Singh (né le 6 août 1959) est un environnementaliste indien et défenseur de l'eau du district de Alwar au Rajasthan, en Inde. Également connu sous le nom de l'« Homme de l'eau de l'Inde », il a remporté le prix Magsaysay en 2001 et le Prix de l'Eau de Stockholm en 2015. Il dirige une ONG appelée [Tarun Bharat Sangh](#) (TBS), fondée en 1975. Cette ONG, située dans un village hori-Bhikampura dans le Thanagazi *tehsil* (sous district ou canton) près de la réserve Sarista

Tiger, a joué un rôle déterminant dans la lutte contre la lenteur de la bureaucratie et le lobby minier, et a aidé les villageois à s'approprier la gestion de l'eau dans leur région semi-aride, proche du désert de Thar, grâce à l'utilisation de *johad*¹, de digues et d'autres techniques novatrices et éprouvées.

À partir d'un seul village en 1985, TBS a aidé au fil des ans à construire plus de 8 600 johads et autres structures de conservation de l'eau pour collecter l'eau de pluie en prévision de la saison sèche, à ramener de l'eau dans plus de 1000 villages et à revitaliser cinq rivières au Rajasthan, à savoir l'Arvari, la Ruparel, la Sarsa, la Bhagani et la Jahajwali. Il est l'un des membres de l'Autorité nationale du bassin du Gange (NGRBA), créée en 2009 par le gouvernement de l'Inde comme autorité de planification, de financement, de suivi et de coordination pour le Gange, dans l'exercice des pouvoirs conférés en vertu de la loi sur la protection de l'environnement (1986). Au Royaume-Uni, il est membre fondateur d'une ONG appelé Flow Partnership qui vise à contrer les effets négatifs de l'érosion du sol et des inondations.

Pour en revenir à la présentation que le Dr Rajendra Singh a faite ce jour-là, elle nous a ouvert les yeux ! Il a expliqué comment les méthodes traditionnelles séculaires de conservation de l'eau ont été progressivement mises de côté alors que les autorités avaient ostensiblement pris la direction des opérations et mettaient en place des méthodes dites «modernes». C'était une histoire tragique, mais porteuse également de possibilités, une histoire où les gens pouvaient se reconnaître et apprendre des leçons à de multiples niveaux. Nous avons appris que la collecte des eaux en Inde a toujours relevé d'un effort communautaire dans lequel tous les acteurs locaux sont traditionnellement impliqués. Les caractéristiques essentielles d'une telle opération ont, à travers les âges, été l'utilisation de ressources et de technologies locales ; une opération menée par la communauté, avec une pleine participation ; une opération décentralisée pour avoir une démocratie populaire avec une gestion communautaire de la distribution et de l'utilisation de l'eau ; et finalement, la conservation et l'utilisation disciplinée des ressources naturelles.

Le Dr Singh a souligné que le système avait implosé au fil des ans pour un certain nombre de raisons qui n'avaient pas été traitées avec l'immédiateté requise, ce qui avait entraîné l'assèchement complet des rivières. Les raisons, comme il l'a si lucidement souligné, étaient nombreuses : l'explosion démographique – tant de la population humaine que du bétail – conduisant au surpâturage ; les changements dans les technologies d'extraction de l'eau conduisant à une extraction incontrôlée de l'eau à des niveaux de plus en plus profonds ; un changement complet du paradigme de développement ; la prise en charge (et souvent l'abandon impitoyable) des fonctions communautaires ; la création d'un syndrome de dépendance ; la destruction et désintégration complète des institutions communautaires ; une perte progressive d'intérêt et une perte des compétences souvent nécessaires pour résoudre

¹ Un *Johad*, aussi connu sous le nom de *pokhar* ou d'étang de percolation, est une zone humide traditionnelle de stockage d'eau de pluie, appartenant à la communauté, principalement utilisée pour exploiter efficacement les ressources en eau dans les États du Haryana, Rajasthan, Punjab, et Uttar Pradesh occidental dans le nord de l'Inde.

les problèmes communs et finalement, un mépris total et l'abandon des systèmes traditionnels. Le résultat a été catastrophique. Les rivières se sont tarées. La désertification a gagné du terrain de manière incontrôlée et des terres autrefois arables sont entrées en jachère – le multiplicateur de destruction a commencé à se manifester, déployant tranquillement ses tentacules.

Le Dr Singh a ensuite expliqué, à sa manière inimitable, comment il avait organisé les acteurs populaires et pris les devants pour arrêter la marche du désert et, avec le temps, méticuleusement récupéré ce qui était perdu irrémédiablement. L'histoire remarquable qu'il nous a relatée, étayée par les données et les visuels nécessaires, est une histoire trop précieuse pour être racontée ici, dans les limites de cet article. Toutefois, ce qu'il faut souligner, c'est que la résilience et le courage avec lesquelles la bataille a été menée et gagnée sans relâche, sur une période de plus d'une décennie et demie, a été riche de nombreuses leçons. Les moyens traditionnels pour vivre en harmonie avec la nature demeurent la meilleure option. Le savoir que nos ancêtres ont légué, ne peut être sacrifié sur l'autel d'un développement déplacé qu'au risque de détruire les fragiles équilibres écologiques qui ont mis des millions d'années à se développer. Les acteurs populaires sont la première ligne de défense contre l'implosion naturelle et sont sans aucun doute les meilleurs pour mener la lutte contre le dénigrement environnemental. Les paradigmes de développement, imposés d'en haut, courent un risque élevé d'échecs car, sans la participation des acteurs de terrain, ils tendent à se retrouver avec des priorités mal placées et ils finissent comme le ruissellement de la pluie – tandis qu'à l'autre extrême, des projets conçus et mis en place à partir de la base tiennent toutes les promesses.

Le Dr Singh a prouvé son point. Quant à nous, sommes-nous prêts à apprendre les leçons qu'il a apprises, avec le verre d'eau proverbial avec lequel il a commencé sa présentation ? Sommes-nous même prêts à reproduire ses succès, à penser à les intensifier ? Ou est-ce qu'un verre d'eau, comprenez qui pourra, serait encore trop petit pour la terre perchée ?

Original en anglais
Traduction Christine Gautier

À propos des auteurs

Adolfo Canales Muñoz est professeur des droits humains à *Jesuit Worldwide Initiative* et ancien élève du Programme européen de leadership proposé par le Centre social jésuite européen. Courriel : acanales89@outlook.com

Archana Sinha, Ph.D., une spécialiste du genre et du développement, est responsable du département des études sur les femmes à l'Institut social indien, 10 Institutional Area, Lodhi Road, New Delhi - 110 003 (Inde). Courriel : sinhadws@gmail.com

Benny Chiramel SJ, Ph.D, est le directeur de Sneharam, Anchuthengu, Kerala, Inde. Il est actuellement le coordinateur du projet Lok Manch pour l'État du Kerala et est aussi un animateur du cours *Peace Leader and Learning Facilitator* de *Jesuit Worldwide Learning* (JWL). Il a obtenu un doctorat de l'université de Mumbai sur le thème du "Social exclusion of the fisherfolk youth of Kerala" ("L'exclusion sociale des jeunes pêcheurs du Kerala"). Courriel : benchiramel5@gmail.com

Bryan P. Galligan SJ est un scolastique jésuite de la province USA East, actuellement en mission à Nairobi, Kenya, où il travaille comme analyste de recherche et de politiques pour la justice alimentaire et climatique, au sein du réseau jésuite africain pour la justice et l'écologie (JENA). Courriel : bgalligan@jesuits.org

Christopher M. Bacon est professeur associé au département des études environnementales et des sciences, et le cofondateur de l'initiative «Environmental Justice and Common Good (Justice environnementale et bien commun)» de l'université de Santa Clara. Courriel : cbacon@scu.edu

Eberth Molina Romero - CCAIJO Directeur de l'association Jesús Obrero - CCAIJO Anthropologue, 30 ans d'expérience dans le développement du territoire rural au sein d'organisations non gouvernementales, d'organismes publiques locaux de coopération technique. Courriel : eberthmo@gmail.com

Fala Valery Ngong SJ, du Cameroun, travaille comme coordinateur des communications au Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie à Rome depuis octobre 2020. Il est titulaire d'une maîtrise en philosophie, avec un grand intérêt pour la philosophie de la nature. Son amour pour la nature se confond avec les questions anthropologiques. Ainsi qu'il le dit : « La justice sociale et l'écologie sont deux piliers du développement humain intégral et je suis très passionné par l'apprentissage et le travail dans ces deux domaines. » Courriel : falavalery@gmail.com

Fernando C. Saldivar SJ est responsable des questions de politique mondiale et de plaidoyer au sein du Réseau jésuite pour la Justice et l'Écologie (JENA) – Nairobi, Afrique. Courriel : fsaldivar@jesuits.org

Heliodoro Ochoa-García Enseignant et chercheur à l'ITESO, Université jésuite de Guadalajara. Docteur en géographie et en développement durable, il est spécialisé dans les conflits socio-environnementaux, la gouvernance durable de l'eau et le développement régional. Courriel : hochoa@iteso.mx

Mary Nelys Silva de Almeida Spécialiste en Éthique et Politique au sein du Service pour l'Éducation sociale et l'Action de Réflexion (SARES, 2013, Brasil). Analyste sociale au sein du Service amazonien d'Action, de Réflexion et d'Éducation socio-environnementale (SARES). Courriel : mary.sares.paam@jesuitasbrasil.org.br

Nancy C. Tuchman, PhD, doyenne fondatrice de l'École de Durabilité environnementale (*School of Environmental Sustainability*), Université Loyola, Chicago, Illinois, États-Unis. Tuchman, une écologiste spécialisée en eau douce, étudie les impacts humains sur les Grands Lacs. Son travail est grandement inspiré et guidé par les Préférences Apostoliques Universelles des Jésuites et par l'encyclique *Laudato Si'* du pape François. Courriel : ntuchma@luc.edu

Omar Serrano Crespín Très engagé dans le travail social et partagé avec les réfugiés, les blessés de guerre, les paysans et les indigènes. Il a appris la radio et le plaidoyer au sein des œuvres jésuites du Honduras et est actuellement en charge de la projection sociale de l'UCA d'El Salvador. Courriel : oserrano@uca.edu.sv

Sasha Kinney est un organisateur communautaire et un chercheur spécialisé dans la fourniture d'un soutien holistique pour renforcer les organisations communautaires, particulièrement dans leurs efforts pour s'opposer aux projets de développement d'infrastructures à grande échelle. Courriel : sasha.kinney@gmail.com

Sue Martin est chargée par la province jésuite de l'Australie du projet pour la Réconciliation avec la Création (RaC), et est aussi coordonnatrice adjointe de RaC au niveau de la Conférence jésuite d'Asie Pacifique. Sue est également membre du comité consultatif de SJES. Courriel : sue.martin@sjasl.org.au

Vincent Ekka SJ est actuellement chef du Département des études tribales de l'Institut social indien, à New Delhi en Inde. Ses domaines d'intérêts sont les études autochtones, les perspectives, connaissances et philosophies autochtones. Courriel : vincentekka@gmail.com

Xavier Savarimuthu SJ, Ph.D., a passé deux décennies dans les domaines de la recherche scientifique et de l'enseignement dans le réseau jésuite d'éducation supérieure. Sa recherche doctorale était centrée sur les personnes. Il a participé au programme Fogarty sur la toxicité de l'arsenic dans l'eau potable chez les populations du Bengale-Occidental, en Inde. Il a donné des conférences à Stockholm (Suède), Manille (Philippines), Paris (France), Bonn (Allemagne) et à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni). Il a enseigné à l'Université de Santa Clara, en Californie, et à l'Université Saint-Joseph, à Philadelphie, où il a occupé la chaire du jésuite MacLean. Auteur prolifique, il a publié des articles de recherche dans des revues de renommée internationale. Il a contribué à un manuel de *Cambridge University Press* pour diplômés et ingénieurs, intitulé : *Fundamentals of Environmental Studies*. Son dernier livre porte sur *Go Green for sustainability* à *CRC Press-Taylor & Francis Group*. Courriel : sxavi2005@gmail.com



Sécretariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

Borgo Santo Spirito, 4

00193 Rome

Tel: +39-06698681

www.sjesjesuits.global

sjes@sjcuria.org